

L'ACTION NATIONALE

Volume LIV, Numéro 8

Avril 1965

50 cents

SOMMAIRE

ÉDITORIAL : Reconnaissance de l'autodétermination

François-Albert ANGERS : Les incompréhensions majeures du Rapport Parent

Autour de l'idée d'États associés : Qui sommes-nous ? Où allons-nous (Piel-Petjo MALTEST) — Fausse identité (Odina BOU-TET) — Le véritable canadianisme (Georges ALLAIRE)

Jean GENEST : Que penser de la surpopulation du monde ?

Marthe HANDFIELD : Mimétisme et aggiornamento

Jean MARCEL : Pierre Perrault, poète

ÉTUDIANTE 65 : Litanie à l'emporte-pièce

CHRONIQUES

LES ÉVÉNEMENTS : Le livre blanc sur l'amendement à la Constitution (François-Albert ANGERS) — Le premier rapport Laurendeau-Dunton (François-Albert ANGERS) — Fondation d'une Union des Jeunes Chambres d'expression française (Alban COUTU)

LES ÉCRITS ET LES LIVRES : La vie quotidienne en Nouvelle-France (Maurice LEBEL) — L'ethnie française d'Europe (Dominique BEAUDIN)

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

Directeur : FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

Comité de rédaction : DOMINIQUE BEAUDIN — PATRICK ALLEN — JEAN GENEST, secrétaire.

Rédaction et administration : C. P. 189, Station N, Montréal ou 235 (est), rue Dorchester, ch. 504. Tél. de 2½ à 6½ : 866-8034

Abonnements : \$5.00 par année. De soutien : \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le **CANADIAN PERIODICAL INDEX**, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, et dans la revue **CULTURE**.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT : M. François-Albert Angers

1er VICE-PRÉSIDENT : M. René Chalout

2e VICE-PRÉSIDENT ET ADMINISTRATEUR : M. Dominique Beaudin

SECRÉTAIRE : M. Théophile Bertrand

TRÉSORIER : M. Rodolphe Laplante

DIRECTEURS : MM. le Chan. Lionel Groulx, J. P. Archambault, S.J., C.-E. Couture, Richard Arès, S.J., Paul-Émile Gingras, Albert Rioux, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Gaétan Legault, Mario Dumesnil, Luc Mercier, Jean Genest, Patrick Allen, Jean Mercier, Claude Trottier, Michel Brochu.

Où trouver L'Action Nationale ?

- À MONTRÉAL :** Dupuis et Frères, 865 est, rue Ste-Catherine
Fides, 245 est, rue Dorchester
Librairie Déam, 1247, rue Saint-Denis
Librairie Universelle, 5165, Côte-des-Neiges
Librairie Ménard, 1564, rue Saint-Denis
Librairie Pony, 554 est, rue Ste-Catherine
Librairie Leméac, 371 ouest, avenue Laurier
Librairie La Québécoise, 169 (est), rue Beaubien
À QUÉBEC : Librairie Garneau, 47, rue Buade
Librairie de l'Action Sociale Catholique,
Place Jean-Talon
Librairie du Quartier Latin,
111, rue Saint-Jean
À HULL : Librairie Libre, 130, rue de l'Hôtel-de-Ville
À OTTAWA : Librairie Dussault, 170, rue Rideau

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés
CHAS. DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.

210 ouest, Boul. Crémazie

(ÉDIFICE GRANGER FRÈRES)

DU. 8-9251

F.-X. DROLET INC.

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de Mécanique — Forge — Fonderie
Modelage — Soudure
Matériaux d'aqueduc et Bornes-Fontaines

245, rue du Pont,

Québec 2.

Pour la collation

Savourez

LA CROQUETTE



BISCUITS — GÂTEAUX — TARTES

Roch Grenache



CRÈME GLACÉE
BEURRE DE CARMEL
CONFITURES et MARINADES

GRENACHE INC.

9500, boul. Parkway, Ville d'Anjou, Montréal - 5
Téléphone 352-3630

LES AMIS DE LA REVUE

Adrien Angers & Fils Ltée
Bureau d'Assurances
4009, rue Hochelaga

Les Editions Bellarmin
8100, boulevard Saint-Laurent
• Montréal-11

BERNARD BENOÎT
Linoléum, Stores Vénitiens, Stores
de Toile, Rideaux, Draperies
11857 est, rue Notre-Dame
• Pte-aux-Trembles — MI. 5-5159

Bourbonnais & Pépin
QUINCAILLERIE EN GROS
1575 est, rue Laurier, Montréal
• LA. 6-4995

ROSAIRE MORIN, C.L.U.
LA SAUVEGARDE — 288-9106
$$C + E \frac{i}{3} + E \frac{d}{2} + A = F$$

•

DORAIS, Jean-Louis
AVOCAT
• 57 ouest, rue St-Jacques
VI. 5-1336

ÉTABLI EN 1870
Wilson Frères Enrg.

Charlebois Frères, Props.
BOIS - CHARBON
HUILE À CHAUFFAGE
2537 est, rue Notre-Dame
• Montréal

Edmond FRENETTE
président, Dupuis & Frères

GALARNEAU, DESMARAI, ET ASSOCIÉS
COMPTABLES AGRÉÉS
237 ouest, Boul. St-Joseph, Montréal
Tél. : 274-2534 *

Yvon Groulx, L.P.H., L.L.
Gilles Cadieux, L.L.
GROULX & CADIEUX
NOTAIRES
• 4416, boul. Pie IX, Montréal
Tél. : 254-9435

G.-E. HOUDE, président
MONTREAL OXYGEN INC.
• 4890, 5e avenue - Rosemont
LA. 4-6957

ANDRÉ LA RUE, C.C.S.
Courtier en assurances
• 3450 est, rue Jean-Talon
Montréal 38 — RA. 2-1627

LAVIGNE, C.E. (1961) Ltée
Courtier d'assurances
• 3750, rue Lacombe
RE. 9-1748

MANOIR SAINT-CASTIN
• Lac Beauport
Québec

MAXIME Nettoyeurs Limitée
BUREAU ET ATELIER :
1415 BOIS FRANC RI. 8-6188
SUCCURSALE :
4140 ST-DENIS VI. 4-1158

Hommage d'un Ami



G. LEBEAU LTÉE.

Rembourreur d'autos, Houssets, Vitres,
Capotes d'autos

CR. 4-3503

5940, rue Papineau, Mtl.

6270, Upper Lachine

1690, boul. Labelle, Chomedey

DISQUES BOURASSA

Rédition limitée

Discours et conférences de Bourassa

Introduction du Chanoine Groulx

4 long jeu, 12"

Album en héliogravure

\$25. à C.P. 189, St. N. Montréal

CR. 1-6093

ERNEST PALANGE, O.D.

OPTOMÉTRISTE

• 441 est, rue Bélanger, Montréal

PHARMACIE MICHON

1361 est, rue Mont-Royal, Montréal

LA. 1-3659

• Roland Michon, Pharmacien



POMPONNETTE INC.

J. BRASSARD, prés.

• 256 est, rue Ste-Catherine, Mtl

Convoyeurs et Machines Victory Inc.

Dollard Mathieu, président

Machinerie générale —

Manufacturiers de Convoyeurs à
rouleaux, à courroie, et à chaînes —
Monte-charge.

250, rue Rose de Lima

933-1138

Montréal

Mario Du Mesnil AVOCAT

107, Ouest, rue St-Jacques,
Montréal

842-8741

482, rue Victoria, Saint-Lambert
OR. 1-9295

ROBILLARD, Michel
NOTAIRE

934 est, rue Ste-Catherine
849-9663

ÉMILIEN ROCHETTE & FILS

Les spécialistes du tapis à Québec

Téléphone 2-5235

• 550 est, rue St-Vallier, Québec 2

SÉGUIN, Paul-Émile
NOTAIRE

6726, rue St-Hubert
CR. 1-8739

SERVICE DE PNEUS LA. 4-1177

STADIUM Ltée

1871, rue DeLorimier, Mtl.

Eugène Turcotte
Président

André Trudeau
Directeur-Gérant

THERRIEN, F.-E., avocat

Ch. 400

33 ouest, rue St-Jacques, Mtl

• VI. 2-9768

WE. 5-6316

J.-M. Valade
Président

Parisian Laundry Co. Inc.

Buanderie et nettoyage
de qualité supérieure

3550, rue St-Antoine

Montréal

EDOUARD ROY & FILS LTÉE

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario

Montréal 4

Tél. : LA. 4-7541

Ce que le coût de la vie
impose à un placement
en capital fixe (hypothèques, obligations).

**Un dollar de 1935 ne
vaut plus que
47 cents
en pouvoir d'achat de 1965.**

Ce que le placement en
actions produit

**Un dollar placé en 1935 ne
valait que 60 cents en 1942
à la suite de la crise, mais
s'est relevé depuis à \$3.22
en 1965, soit
\$1.46
en pouvoir d'achat de 1935**

Voilà pourquoi il faut
placer son argent en
fonds mutuel pour qu'il
fructifie vraiment

Consultez nos représentants

**PI LES PLACEMENTS
COLLECTIFS INC.**

vous aident à mieux investir!

BUREAUX À: MONTRÉAL, QUÉBEC, ST-HYACINTHE,
ST-JÉRÔME, SHERBROOKE, TROIS-RIVIÈRES.

Voyez nos conseils sur le placement dans nos annonces précédentes

Éditorial

Reconnaissance de l'autodétermination, signe de bonne foi!

*Les discussions se poursuivent ferme autour de l'avenir du Canada et du Québec. Le premier rapport Lau-
rendeau-Dunton sonne pour sûr un coup de clairon inha-
bituel au ciel fédéral en avouant la nécessité d'une rené-
gociation sur une base d'égalité nationale, de la vie com-
mune des deux groupes fondamentaux. Il s'agira pour la
commission d'en formuler maintenant les modes et con-
ditions de réalisation.*

*En ces dernières années surtout, on a discuté à per-
te de vue sur la question de savoir si l'Acte de l'Améri-
que du Nord britannique a été un pacte ou une loi. Sur
le plan immédiat de la réalité legaliste, personne n'a ja-
mais pu contester que ce fut une loi du Parlement de
Westminster. Mais sur le plan juridique des bases
et de la portée de la loi, comment a-t-on pu nier le
processus d'entente entre les provinces qu'ont été les con-
férences de Charlottetown et de Québec, Londres
n'ayant fait que ratifier, à peu de chose près, leurs con-
clusions ? De plus, étant donné tout ce qui s'est dit à ces
conférences, les motifs avoués de la formule adoptée et
la subdivision proposée d'une des trois provinces consti-*

tuantes en deux (le Canada divisé en Québec et Ontario) pour redonner aux Canadiens français un gouvernement majoritaire dans une province, pourquoi s'être tant acharné ensuite à nier le caractère de pacte entre deux nations qui a informé l'entente des provinces ?

A tout événement, l'existence des deux nations déjà reconnue par Carleton et Durham, et maintenant ratifiée par une commission royale officielle, suppose que les revisions à effectuer dans le régime politique canadien devront faire l'objet d'un pacte explicite entre les deux partenaires. Et pour que le contrat soit valide, il importe que les représentants des deux sociétés puissent librement envisager n'importe quelle hypothèse, y compris la disjonction des liens actuels. Cela appelle une déclaration nette au départ sur la reconnaissance du droit absolu du Québec à l'autodétermination, de la part des représentants autorisés de la nation anglo-canadienne; et par suite leur désir de respecter les conclusions finales des délégués constituants de la nation canadienne-française sur la conclusion ou la non-conclusion de l'accord acceptable à l'autre partie. Ce sera là la pierre de touche de leur bonne foi dans la négociation: et les négociations juridiques formelles ne doivent pas s'engager sans une pareille déclaration préalable.

Quels sont les obstacles techniques à une telle admission de la réalité sociologique par le Canada anglais ? On les a aperçus à divers moments depuis 1867, quand s'est discuté l'avenir constitutionnel du Canada. La Constitution actuelle ne prévoyant aucune clause de retrait pour une province on a voulu arguer que la puissance constituante n'avait conféré ce droit à personne et qu'il se trouvait forclos pour toujours. D'autre part, les Anglo-Canadiens partisans de la théorie du pacte, de même que les Canadiens français plus ou moins honnêtement et consciemment à leur solde, considéraient que le

Canada français, par l'intermédiaire de ses représentants légitimes, avait aliéné définitivement le droit du Québec à son autodétermination en acceptant une Constitution qu'on s'était donné la peine de mouler pour qu'elle leur soit acceptable.

Il est plus facile aux tenants de la théorie de la Constitution purement et simplement imposée par la puissance coloniale de soutenir que les dictées d'un conquérant n'aliènent jamais les droits du conquis à la liberté et à l'indépendance: et cela explique peut-être pourquoi certains juristes et historiens canadiens-français à tendance plus ou moins séparatiste ont préféré se rallier à la conception coloniale de l'A.A.N.B. plutôt qu'à l'idée de pacte. Les tenants du pacte ont toujours eu, d'autre part, beau jeu pour soutenir qu'il avait manqué à celui-ci, tel qu'inscrit par Londres dans l'A.A.N.B., l'approbation réelle du peuple canadien-français, la ratification par élection ou référendum. Et en ces dernières années, les protestations persistantes et formelles de l'autorité légitimement constituée du Québec contre les invasions fédérales dans les champs constitutionnels provinciaux, ont apporté l'argument de taille du droit à l'autodétermination acquis par la violation grave du pacte sans le consentement de l'autre partie.

En fait, il n'est pas nécessaire de fausser la réalité en niant le pacte pour justifier l'autodétermination par le fait de conquête; ni de se raccrocher à des arguments circonstanciels, si forts qu'ils soient, comme le manque de ratification ou la violation des clauses du contrat. Le droit lui-même est antérieur à tout cela. Il réside dans la reconnaissance de l'existence des deux sociétés, des deux nations; et dans le fait que les droits d'une nation ne peuvent être que des droits inaliénables. Il serait trop simple et trop bête de se laisser prendre à des arguties et de concéder à un groupe de politiciens donnés à un moment

donné, ou à l'ensemble des membres vivants d'une société à un instant de l'histoire, le pouvoir d'engager pour l'éternité le destin d'un peuple, même si les clauses du contrat sont toujours parfaitement respectées par la suite. Une telle doctrine est en effet monstrueuse d'inhumanité quand on mesure la réalité de l'acte considéré comme valablement aliénateur et la conséquence aussi terrible que celle du péché originel. L'erreur, la faiblesse ou la lâcheté des politiciens ou même de tout un peuple en pareille matière n'est pas de soi un vice de nature; il peut tout aussi bien n'être que pure circonstance. Ils peuvent conditionner l'opportunité de réclamer l'exercice du droit à tel moment particulier; ils ne peuvent pas dirimer le droit.

Ce qui s'est passé au Canada; les discussions interminables qu'engendre la possibilité de jouer sur les mots pour paralyser l'action, ne sont pas sans montrer la vérité de l'axiome, que si une chose vraie reste vraie sans être dite, elle va toujours beaucoup mieux en étant dite. C'est pourquoi il y a lieu de retenir la suggestion que soumettait, le mois dernier, monsieur Raymond Barbeau à la Commission Laurendeau-Dunton, à savoir: que le droit de sécession du Québec devrait être inscrit dans la nouvelle constitution des États associés, comme garantie que ses droits ne seront jamais violés sans que puisse être remis en cause tout l'équilibre constitutionnel même. Peut-être faudrait-il que la chose soit dite en « termes plus galants », mais l'idée est à retenir pour être clairement exprimée.

LE DIRECTEUR



La deuxième tranche
du rapport Parent (II)

Les incompréhensions majeures du rapport Parent

par François-Albert Angers

Notre deuxième article se terminait, après avoir montré quelles structures exigerait un système d'enseignement fondé sur une saine philosophie de l'éducation, en indiquant la nécessité d'examiner les réponses que la Commission Parent a elle-même voulu apporter à l'encontre d'une division du genre de celle que nous proposons. Il y a, naturellement en premier lieu, le principe de la démocratisation selon une conception égalitariste des élites, dont nous avons déjà dit dans le premier article (février 1965) que c'est une sorte de collectivisme délirant (voir aussi *La Presse*, 12 mars). Mais c'est aux réponses proprement pédagogiques que nous voulons nous arrêter.

A la page 56 du deuxième volume, la Commission répond ceci, à ceux qui contestent la validité du tronc commun des 7^e et 8^e (8^e et 9^e actuelles) : ce serait oublier "que la moitié au moins du programme est constituée par les matières de base, dans lesquelles on avancera à un bon pas, selon des méthodes améliorées et plus vivantes; c'est aussi (percevoir) l'initiation technique pour tous comme une sorte de bricolage, alors que, dans notre esprit, (...) il s'agit d'un aspect de l'éducation globale de la personne qu'on a beaucoup trop négligé jusqu'ici."

A la page 121, le secondaire unique est justifié par le mal qu'il y a à des cloisonnements qui maintiennent "des différences d'esprit, de méthode, de discipline", non pas seulement d'ailleurs entre deux secondaires "cloisonnés", mais *même entre l'élémentaire et le secondaire*. Et à la page 129, on reproche à un régime de type plus traditionnel, comme celui qui était proposé en fin de notre article précédent, d'obliger l'étudiant à opter alors qu'il n'a "aucune expérience d'aucun (des) enseignements" entre lesquels on lui demande de choisir. Après quoi, page 161, on justifie le tronçonnement horizontal du cours secondaire en deux sections, secondaire et institut, parce que "l'enseignement secondaire ne doit pas durer trop longtemps; autrement il retarde inutilement les progrès de l'étudiant et risque d'énerver sa motivation."

Le pourrissement par la tête

L'incroyable tragédie, c'est que paraît complètement perdu le sens des différentes pédagogies et de leur nécessité commandée par les objectifs poursuivis en éducation selon les différentes qualités d'esprit. La chose est patente, puisqu'on va jusqu'à considérer comme un défaut la persistance de ces différences. N'est-ce pas effroyable! Le fait est que, comme dans le rapport des dix-huit éducateurs cette fois et selon la même indigence de pensée, le rapport Parent ne distingue guère les niveaux d'enseignement qu'en fonction de considérations pratiques ou ordinatrices.

S'il doit par exemple y avoir un élémentaire et un secondaire, ce n'est pas en fonction d'un besoin de changer les méthodes. Bien au contraire, nous venons de le voir, ce changement est un mal; c'est en cela que le cours classique est devenu le pelé, le galeux. Vouloir maintenir une vraie distinction entre les deux, nous dit le rapport, c'est encore oublier quelque chose: que "désormais l'enseigne-

ment secondaire s'apparente à l'enseignement élémentaire en ce sens que comme celui-ci, il est destiné à tous les jeunes sans exception" (p. 121). Et plus loin, le rapport continue sans sourciller : "On a souvent défini l'enseignement élémentaire comme celui qui doit assurer à tous les hommes un minimum de préparation à la vie ; c'est aussi désormais la définition de l'enseignement secondaire". Pourquoi alors les distinguer ? Raisons purement pratiques : "Une école qui se voudrait à la fois élémentaire et secondaire sans sacrifier les besoins propres à chacun des niveaux" (en raison de l'âge psychologique des enfants, de la diversification des programmes et de la multiplication des services), "se trouverait devant un éventail trop large de problèmes différents."

D'ailleurs, c'est un peu selon des raisonnements semblables (une étape où un certain nombre d'élèves est rejeté vers la vie et où seule une sélection d'étudiants plus résistants aux examens continuera ensuite des études), qu'est définie l'université. Et ensuite, par différence, le secondaire (13 moins 6 font 7), lui-même scindé en deux tronçons de 5 et de 2 ans (avec une subdivision du 5 en 3 et 2). Plus loin dans le rapport (p. 170), il est vrai qu'on insistera sur le renouvellement de l'esprit et des méthodes dans la période de 2 ans qui suivra le secondaire proprement dit (instituts), mais la raison invoquée pour cette création se ramène à ce qu'"il serait sans doute difficile et coûteux d'imposer brusquement aux commissions scolaires l'addition d'une ou deux années supplémentaires au cours qu'elles donnent dans leurs écoles" (p. 39).

Et c'est alors que sans davantage sourciller, les commissaires vont nous définir l'université comme étant "tout enseignement (...) qui se situe au delà de la 13^e année". Et que tout de go, comme des enfants qui jouent aux blocs et qui défendent leurs constructions, ils ont l'ingénuité d'ajouter : "On n'a pas été habitué à définir ainsi l'enseignement supérieur qu'on a généralement entendu

comme un enseignement d'un certain type et d'une certaine qualité, réservé à une très faible minorité d'étudiants. Nous croyons que l'on doit plutôt le définir comme un niveau d'études, quel qu'en soit le contenu." Ce qui me renverse encore plus après cela, c'est que tant d'esprits que l'on pourrait croire cultivés, même chez près de 100 supérieurs de collèges classiques, tout en faisant des réserves, nous vantent la grande hauteur et la grande profondeur de vues de ce document! Que tous les grands esprits de l'Antiquité et des époques-sommets de notre civilisation occidentale s'estiment heureux d'être morts; autrement, ils se croiraient fous s'ils allaient hésiter et un instant, douter d'eux-mêmes au lieu de voir que la technique et les machines sont en train, par mimétisme de nos propres créations, de nous décerveler!

C'est le même genre de globalisme primitif de la pensée qui préside à la conception du secondaire. Il a été défini à priori comme "un enseignement pour tous; non plus, comme dans le passé, un enseignement réservé à une minorité" (p. 123). A partir de là, c'est devenu pour la société un "devoir de faire accéder tous les jeunes à l'enseignement secondaire". On admet comme "évident que l'enseignement secondaire ne peut être le même pour tous" (p. 124), mais selon une diversité qui n'est que de matières prises dans les options, sans aucune idée de l'unité nécessaire d'un cours pour un type de formation approprié aux esprits offrant plus de possibilités. Aussi avec toute la naïveté du "Voilà pourquoi votre fille est muette", les commissaires concluent à un moment donné pour le cours secondaire, comme plus tard pour l'université: "On voit que nous nous faisons de l'enseignement secondaire une conception beaucoup plus large que celle qui avait cours traditionnellement dans le milieu canadien-français" (p. 125), "loin de la conception du secondaire traditionnel des collèges classiques".

"Loin" est sans doute un mot juste; et "large" aussi puisque dans le domaine des idées il signifie: "Qui n'est

pas strict, rigoureux, serré. Qui manque de rigueur" (Robert). Mais si elle est large, c'est une conception singulièrement légère, superficielle, insignifiante dans le sens de peu signifiante, donc sans valeur éclairante pour le problème à résoudre. La satisfaction des commissaires devant le fait qu'au tronc commun de 7^e et de 8^e, la moitié du programme est constituée par les matières de base n'est nullement une justification : c'est la méthode d'enseignement pratiquée qui est le problème. Et il ne suffit pas qu'on nous parle de méthodes améliorées et plus vivantes ; il faudrait qu'on puisse nous montrer possible l'application d'une véritable pédagogie secondaire, dans le sens plein du mot, à ceux-là qui en ont l'aptitude. Or, il y a plus que lieu d'en douter puisqu'il n'y aura même pas de différences d'esprit et de méthode entre l'élémentaire et le secondaire ; et qu'au surplus le secondaire de ces messieurs-dames apparaît d'une qualité telle, si médiocre donc, que prolongé sur sept ans (méthode traditionnelle qui a fait ses preuves pour un vrai secondaire), il a pour conséquence "de retarder inutilement les progrès de l'étudiant et énerve sa motivation".

Quant au problème de la difficulté pour l'enfant d'opter dès la 7^e année, le fait pour les commissaires de poser ainsi le problème montre qu'ils ne l'ont pas compris. Bien sûr, ils ont raison *dans leur système*. Et c'est ce qui en démontre la faiblesse pour les enfants à quotient intellectuel élevé. Il est vrai, comme il est dit à la page 48, qu'il faut éviter l'orientation prématurée entre un cours à dominante scientifique et un cours à dominante trop littéraire, du moins à notre époque. Et s'ils ont tiré là argument contre le cours secondaire traditionnel — ce dont nous reparlerons plus loin —, c'est parce qu'ils ne l'ont considéré que superficiellement, dans l'orientation passée de ses programmes et non dans son objet propre et dans l'élément substantiel, encore une fois, de sa vraie pédagogie. Aussi est-ce le désavantage du régime d'option, par opposition au cours monolithique

calibré, d'obliger l'enfant à faire des choix prématurés. Pour les enfants à quotient intellectuel élevé et à succès scolaire établi, le problème ne se pose pas dans l'optique traditionnelle: les maîtres surtout, aidés aujourd'hui des orienteurs au besoin, le dirigent vers le cours qu'on sait déjà lui convenir parfaitement. Ce qui permet justement de le plonger tout de suite dans un cours plus intensif, sans la perte de temps que les autres subiront forcément dans les années d'orientation par suite de leur manque de talent et de la plus grande difficulté de déterminer la voie qui leur permettra de maximiser leurs virtualités.

A ce moment, en effet, il ne s'agit pas de déterminer une orientation professionnelle, mais une orientation proprement culturelle selon le type d'esprit dont l'enfant a fait preuve par ses résultats scolaires des six premières années du cours. Ses aptitudes intellectuelles se sont-elles révélées de tendance purement technique, répétitives au point de vue intellectuel, et manuelles? ou au contraire, ses réactions scolaires démontrent-elles l'existence d'une aptitude à la conceptualisation, à la création intellectuelle? C'est tout ce qu'il est nécessaire de savoir à ce stade; et une expérience déjà séculaire prouve à l'envi que cela est tout de même, et assez aisément, possible.

Un primaire supérieur technique enrichi de culture quantitative

Que peut-on dégager de tout cela quant à la qualité de la nouvelle école Parent? Qu'au lieu de créer un véritable secondaire public pour faire droit à certaines réclamations anticléricales et faire face aux besoins croissants, la Commission détruit pour toutes fins pratiques le véritable enseignement secondaire, et sublime l'ancien primaire supérieur enrichi. Dans le régime qui nous est proposé, ce qu'on nous donne, c'est un primaire élémentaire de 6 ans, un primaire supérieur de 5 ans, et une espèce de secondaire de 2 ans dans les instituts. C'est

extrêmement grave pour ceux qui ont de la culture une autre conception que la seule formation à caractère technique et professionnel, et qui restent convaincus que le Canada français doit sa survivance et son originalité à la formation d'une élite culturelle par un enseignement d'esprit authentiquement secondaire.

Examinons donc la chose d'un peu plus près. Nous avons déjà vu précédemment comment la Commission Parent s'est élevée contre l'idée que le secondaire doive être un cours donné dans un esprit et selon des méthodes autres que ceux du primaire. En un sens et selon sa logique propre, elle a raison. Car si le secondaire doit vraiment recevoir tout le monde sans distinction, il est vrai qu'il ne peut être qu'un primaire prolongé, ainsi que nous le constatons nous-mêmes le mois dernier. Comme seulement 20% des talents ont quelque chance de réussir un cours ayant l'esprit et les méthodes du secondaire traditionnel, il n'y aurait pas de sens à appliquer cet esprit et ces méthodes dans un secondaire élargi institutionnellement à un point tel qu'il doive recevoir et former 100% des élèves. Mais il faut être vraiment obnubilé par le mythe démocratique pour ne pas apercevoir alors le désastre humaniste que représente cette solution.

Que ce secondaire soit bien une sorte de cours primaire supérieur, et non un cours de véritable formation humaniste, on le précise bien. Primaire et secondaire sont si semblables qu'ils vont s'interpénétrer pour assurer plus de continuité, plus d'unité entre les deux, par delà la séparation qu'ont nécessitée les données pratiques que nous avons vues. "La fin de l'élémentaire, dit le Rapport, doit déjà ressembler au début du secondaire; et le commencement du secondaire ne doit pas être trop différent de la fin de l'élémentaire" (p. 121). Le bain d'esprit nouveau pour un véritable développement intellectuel que l'on faisait débiter autrefois aux éléments, c'est cinq ans plus tard, avec l'entrée aux instituts, qu'on le reporte.

A ce moment, en effet, le Rapport insiste sur l'idée d'un changement radical d'attitude. L'institut, nous dit le Rapport, ne devra pas être "un simple prolongement du cours secondaire; il faudra que cet enseignement soit vraiment d'un calibre supérieur à celui du cours secondaire" (dont il a été dit déjà, rappelons-le, qu'il n'a pas lieu d'être d'un calibre différent du primaire, mais offrir seulement du plus avancé dans le même calibre), "que se développe une pédagogie adaptée aux jeunes adultes, que se crée un climat différent de celui des institutions secondaires. Il ne doit pas non plus être un enseignement universitaire déguisé; il ne resterait toujours alors qu'un cours tronqué, sans statut reconnu. L'enseignement pré-universitaire et professionnel doit donc prendre une personnalité propre, officiellement et pratiquement reconnue de tous." (p. 170).

Pour ceux qui savent lire et comprendre, la chose est donc claire. Le secondaire Parent n'est qu'un primaire prolongé, après quoi commencera à la 12^e année d'étude seulement quelque chose qui sera une sorte de secondaire véritable. Car si ces instituts ne sont, à cause du changement de pédagogie, ni le primaire prolongé du secondaire Parent, ni de l'universitaire, ce ne peut être que quelque chose de vraiment secondaire. Après tout, il n'y a pas tellement de voies possibles en pareille matière; et les anciennes divisions qui étaient plus pensées que simplement mesurées sur des contingences pratiques les représentaient bien. On commence à entasser dans l'esprit des notions qui pourront ensuite être utilisées pour l'apprentissage de la pensée; et c'est l'époque primaire ou élémentaire de l'éducation. Puis à l'aide de ces notions, on apprend à penser véritablement, objet propre du secondaire; auquel se substitue un technique pour ceux qui ne sont capables que de pensée réflexe. L'art de penser, ou en tout cas ses rudiments étant acquis, on en approfondit l'usage. On en apprend le maniement, dans une spécialisation particulière, sous la direction et par l'exemple d'un maître; et c'est l'université. Selon ces termes, il

apparaît donc assez clairement que la formule du rapport Parent équivaut à un primaire de 11 ans, orné d'éléments secondaires au cours des 5 dernières années, un vrai secondaire (et encore!) de 2 ans, puis l'université. On comprend alors que le rapport Parent ne veuille pas prolonger son secondaire au delà de 5 ans pour ne pas retarder davantage les élèves, ni nuire à leur motivation. Cinq ans de ce primaire supérieur enrichi sont déjà évidemment beaucoup trop longs pour les meilleures intelligences, qui y auront perdu un temps précieux, irrécupérable d'ailleurs ensuite en raison de l'âge trop avancé de ces enfants.

Etant donné son esprit et ses méthodes, qu'est-ce qu'on fera en somme au secondaire Parent? On s'imagine y faire du secondaire par une continuation intensifiée de l'élémentaire assaisonné de plus de sujets relevant d'un degré plus avancé de culture. On y stimule particulièrement, dit-on, l'initiative, la responsabilité, l'esprit de travail, comme si cela était la caractéristique d'une formation secondaire, alors que la fonction d'un secondaire humaniste est *fondamentalement* de développer ce type particulier d'initiative intellectuelle, ce sens de responsabilité dans la rectitude de pensée, cet esprit de travail particulier dans l'ordre de l'esprit, qui conduit à l'aptitude à la pensée créatrice. L'initiative, la responsabilité et l'esprit de travail ne sont pas en effet l'apanage des seuls penseurs. C'est la réalisation vers laquelle sont sous-tendues ces vertus qui distingue la *qualité* du résultat; et c'est dans la distinction qualitative que réside justement la nécessité des deux pédagogies qui orienteront la pratique de ces vertus, l'une vers des réalisations techniques plus à la portée de tous, l'autre vers des réalisations humanistes qui seront toujours l'apanage du petit nombre.

Au rapport Parent, on présume en quelque sorte qu'en prolongeant l'élémentaire dans des matières dites de culture, en stimulant certaines vertus de travail jus-

qu'à la 11^e année, il suffira ensuite d'un choc de deux ans pour réveiller définitivement l'esprit créateur. D'où l'absence d'inquiétude à prolonger la "démocratisation" de l'enseignement commun, adapté à tous par la polyvalence; et prolongé d'ailleurs même au niveau de l'institut par le campus commun aux techniciens comme aux humanistes dans les cadres d'une plus grande sélectivité des programmes. C'est là même une conception tellement mécanisée de l'apprentissage secondaire qu'elle ne saurait que nous être très suspecte. Il est douteux que les procédés pédagogiques les plus modernes remplacent jamais le mûrissement dans la formation des esprits; et c'est pourquoi la formation d'un esprit humaniste ne me paraît pas compatible, pour la plupart de ceux qui en sont capables, avec une pédagogie qui prolonge si longtemps la simple accumulation quantitative combinée à l'acquisition de certaines vertus de travail, pour ensuite en deux ans transformer le tout en une aptitude à la pensée personnelle comme par le miracle d'un finissage, d'un vernissage ou d'une transformation chimique ex abrupto sous le choc de quelque étincelle électrique.

Plutôt la rénovation du classique

L'erreur de la Commission Parent n'est toutefois pas uniquement de s'être laissé halluciner par le mythe de la démocratisation. Il y a, au surplus, dans le rapport, la preuve d'une méconnaissance effarante des vrais problèmes. Elle apparaît à la façon dont on parle du cours classique et de ses possibilités. A la page 47, on lit: "Formation littéraire et philosophique, formation scientifique et formation technique sont désormais complémentaires dans la notion de culture. L'unique critère traditionnel de culture, la culture littéraire, est aujourd'hui non pas périmé mais tout à fait partiel. Il est aussi important pour notre milieu culturel de former des ingénieurs que des écrivains..." C'est là la réflexion qui va postuler la

disparition du cours classique comme tel, et justifier le tronc commun polyvalent. Le cours traditionnel souffrant du vice de n'être qu'"une formation générale à dominante littéraire et philosophique", doit devenir l'un dans le plusieurs indifférencié.

En somme, pour le rapport Parent, il n'y a qu'un problème: former des techniciens, préparer à un emploi; et dans la solution de ce problème la culture est une inclusion de formation générale par un programme reflétant les composantes sociologiques de la culture de chaque époque. Jamais n'est considérée *la qualité substantielle* de l'esprit développé chez celui qui sera ingénieur ou écrivain, par opposition à d'autres emplois où, si une qualité humaniste élevée peut toujours être désirable et utile, elle n'est pas strictement nécessaire au meilleur accomplissement de la fonction. Cela n'étant pas vu, l'idée de distinguer les voies principales d'un enseignement du second degré comme devant être différenciées ne saurait évidemment avoir de sens.

Du point de vue concret, cette façon de présenter le problème du cours traditionnel dans le rapport Parent sent un peu sa mauvaise foi anticléricale, car il y a belle lurette que les cours classiques du Québec comme d'ailleurs dans le monde ne sont plus des cours littéraires et philosophiques seulement. Ce qui est vrai, c'est qu'historiquement, on a mis du temps à y inclure convenablement les mathématiques et les sciences; et qu'un peu partout dans le monde et spécialement au Québec, on a mis encore plus de temps à les y admettre de plein droit, c'est-à-dire en les utilisant selon une pédagogie appropriée. Inclus par addition et sous pression, les cours de mathématiques et de sciences ont comme brisé l'unité du cours secondaire traditionnel, et préparé la décomposition actuelle. Il a fallu rogner sur les matières littéraires et philosophiques pour leur faire une place; mais on les a introduits dans le cours selon une pédagogie de "recettes", d'apprentissage du "faire" et du "savoir mémorisé", une

pédagogie technique, plutôt que selon la pédagogie secondaire de la formation à un langage (mathématiques) et de l'apprentissage d'un mode de penser (sciences). D'où le caractère diminué et bâtard de nos enseignements classiques au cours du dernier demi-siècle.

Quand on n'a qu'une pensée réflexe, conditionnée par des déterminismes conceptuels acquis, on va tout de go de là à conclure que le cours classique démontre la nécessité d'évoluer dans le sens de la Commission Parent. Qu'il est déjà la préfiguration imposée par les événements de la solution proposée dans le rapport Parent, qui nous apporte ainsi le parachèvement rationalisé d'une évolution nécessaire. Mais une pensée réfléchie ne saurait manquer de voir là une dégradation d'une forme d'enseignement dont rien n'indique qu'on puisse y substituer, sans dommage pour la culture, une évolution pédagogique insoucieuse de la culture; et par suite, elle aurait attendu d'une commission d'enquête une réflexion sur le problème au lieu de suivre simplement le courant sociologique; un effort pour revaloriser ce qui doit être sauvé de l'ancien tout en nous donnant ce qu'il faut de nouveau.

Il fallait nous redonner un véritable enseignement secondaire. Et si ce qui en tenait lieu a vraiment commis l'erreur de rester un enseignement purement littéraire et philosophique dans un monde où la science et la technique ont pris tant de place, il fallait le faire évoluer en conséquence *dans les cadres de sa pédagogie propre, donc en lui laissant toute son individualité*; et tout en répondant aux autres besoins encore plus urgents par la mise sur pied d'un autre second degré cohérent de nature technique.

En fait, ce n'est pas tout à fait cela qu'il y avait à faire. Il y avait à redonner à notre enseignement classique sa vocation propre, perdue dans l'effort maladroit d'adaptation des dernières années. Il fallait y intégrer définitivement l'enseignement des mathématiques et des

sciences selon une pédagogie du secondaire, de façon à ce qu'elles prennent leur part au développement de la pensée créatrice. Il fallait faire le nettoyage de tout ce fatras d'options qui ont réduit notre enseignement classique au niveau de l'enseignement polyvalent technique. Retrouver le sens ordonné, progressif, de la vieille tradition : apprendre à parler et à écrire avant de prétendre penser, apprendre à raisonner par l'exercice dans les différentes méthodologies du savoir avant de prétendre penser par soi-même. Et cela par l'intermédiaire d'un programme logique, cohérent, continu, progressif, dirigé par une série de maîtres agissant, chacun dans sa classe, comme le guide d'une communauté fraternelle de vie intellectuelle.

Tout le nouveau qu'apporte le rapport Parent n'est pas en contradiction avec l'ancien ; il s'y ajoute pour nous permettre effectivement d'étendre la connaissance, de la démocratiser si on veut en permettant à plus de citoyens d'y participer. Mais ce nouveau, il est loin d'être clair qu'il contient l'ancien et en conserve ce qu'il contenait de bon ; le contraire est plutôt évident, de sorte qu'il est fait pour compléter l'ancien, être construit à côté de l'ancien et au besoin l'aider à rendre plus efficace ses techniques propres. Le malheur, c'est que notre génération qui se croit tellement supérieure à toutes celles qui l'ont précédée, est en fait une génération d'enfants, d'adolescents, d'adultes qui se conduisent comme des enfants et des adolescents. L'émerveillement devant le nouveau pousse à vouloir sans vraie réflexion lui faire prendre toute la place en détruisant tout ce qui a existé auparavant.

Ce genre d'enfantillage est particulièrement grave quand il s'agit de la culture ; et de l'avenir d'un peuple qui a joué son destin sur la culture. Dans tout cela, il y a des choses certaines ; et d'autres qui ne le sont pas. Parmi les choses certaines, il y a que c'est l'enseignement secondaire traditionnel, même à travers son exclusivisme

littéraire et philosophique du passé, qui a donné naissance à toute cette pensée créatrice grâce à laquelle les sciences et les techniques sont devenues ce qu'elles sont à l'heure actuelle. Sa prétendue inefficacité, même si personne ne nie la possibilité et la nécessité de progrès, n'est donc qu'un préjugé d'école, et disons-le franchement d'ignares. Si l'on détruit cette base culturelle de notre civilisation, encore une fois plus dans ses méthodes pédagogiques que dans ses programmes comme tels, est-on sûr de faire mieux avec de nouvelles méthodes dont les résultats ne sont pas éprouvés? Il existe telle chose que des retours à la barbarie, même dans l'efficacité technique.

Parmi les choses certaines, il en est une autre. Le nouveau que l'on prétend établir d'une façon si totalitaire chez nous, il n'est en très grande partie nouveau que chez nous. Qu'il ait ailleurs produit des résultats *partiels* relativement à *certaines objectifs* en éducation, ou même dans la vie pour les expériences un peu plus anciennes, ne se conteste sans doute pas. Mais il y aurait à retenir que ce ne sont que des résultats *partiels* relativement à des *objectifs* ou des *résultats* de portée plus ou moins limitée. Quant aux objectifs d'ensemble, ce qui est certain c'est que nulle part on n'est tellement plus satisfait des résultats des régimes d'éducation qu'on ne l'était auparavant. Ce qui est certain, c'est que partout où on s'est éloigné des méthodes secondaires traditionnelles, on déplore l'insuffisance culturelle des hommes, leur inaptitude à la vraie pensée personnelle et créatrice, on y parle d'une restauration nécessaire des valeurs libérales, non seulement pour les fins de la pure culture, mais en raison de l'incapacité dont font preuve des esprits trop techniques à concevoir les idées fondamentales et les idées d'ensemble qui sont de plus en plus nécessaires à la gouverne des peuples.

Voudra-t-on enfin s'arrêter et réfléchir, au lieu seulement de réagir selon nos amitiés et nos haines, nos

préjugés et nos prétentions, nos emballements pour la nouveauté et les effets apparents. La plus grande preuve de la faillite de notre enseignement classique récent, de sa dévaluation, c'est que la hauteur de pensée n'existe à peu près plus chez nous. Nous ne sommes plus que des techniciens intéressés aux merveilles des gadgets de toute sorte que notre esprit fertile engendre à jets continus. Mais où est le nord? Dans un éditorial de septembre 1962, le soussigné se demandait si nos éducateurs n'avaient pas perdu le nord? Qui d'autorisé chez nous, et en nombre suffisant pour faire impression, se décidera à abandonner les courbettes, les critiques qui s'emmitoufflent afin de ne faire mal à personne et se condamnent à l'inefficacité, à dire franchement tout haut ce qu'ils ronchonnet tout bas dans l'espoir d'en pousser d'autres à parler à leur place? Manquons-nous seulement de courage ou sommes-nous complètement déboussolés? C'est la question de l'heure devant les options majeures qu'appelle le rapport Parent.



Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?

par Piel-Petjo Maltest

Depuis 1912, *L'Action nationale* se fait alternativement le témoin alarmé ou l'agent catalyseur de nos crises de conscience ou de nos prises de conscience collectives. Si on peut lui reprocher de n'avoir pas toujours occupé les avant-postes, on ne saurait prétendre qu'elle ait, à aucun moment, déserté le coeur du combat, surestimé l'adversaire ou sousestimé nos forces.

On trouvera donc normal qu'elle s'attache la toute première à faire le point, à définir l'identité de la nation, à tracer une carte de la bataille en indiquant nos avantages comme nos faiblesses stratégiques. Dans cette optique, elle peut se permettre d'accueillir le présent essai, dont la seule ambition est de soumettre un aperçu synthétique de certains facteurs trop souvent négligés dans nos équations nationalistes.

Vos papiers s'il-vous-plait ?

La polyvalence, l'ambiguïté et la confusion de notre vocabulaire expliquent en grande partie la nébulosité de nos concepts. La réciproque n'est d'ailleurs pas moins vraie. Des termes aussi importants pour nous que "canadien", "français", "anglais", "québécois", "indien", sont ici autant d'amphibologies.

"Canadien" a désigné successivement ou simultanément: Indien d'Amérique française, colon français établi en Nouvelle-France, citoyen d'Amérique du Nord britannique de culture française et d'origine franco-

indienne, tout citoyen d'Amérique du Nord britannique. Il faut toujours accoler un parasite à ce mot pour en préciser le sens : Canadien français, Canadien-Français, franco-canadien, canadien d'expression française ; Canadien anglais, Canadien-Anglais, anglo-canadien, canadien d'expression anglaise ; haut-canadien, bas-canadien, pan-canadien, néo-canadien, canadien-tout-court, etc.

On doit de même distinguer "Français" et "Anglais" des "vrais Français", "Français de France", "vrais Anglais" ou "Anglais d'Angleterre". Sans parler des "maudits Français", des "Jaunes", des "Habits Rouges", des "Blôques" et des "Têtes Carrées".

"Québécois" désignait déjà l'habitant de notre capitale, d'un comté, d'une région et d'une province. On a cru bon le charger encore et en baptiser notre peuple entier, au mépris de ceux des nôtres qui occupent d'autres portions de notre territoire national.

Quant aux Indiens, en plus de les confondre avec leurs homonymes des Indes et des "West Indies", on les affuble d'une kyrielle de qualificatifs nominalisés, généralement péjoratifs : sauvages, indigènes, naturels, natifs, aborigènes, primitifs, Peaux-Rouges, hommes des bois, ou simplement barbares.

Il s'est révélé impossible d'opérer un choix dans cette jungle de faux synonymes. Pour savoir de qui nous parlons dans cette esquisse, nous devons nous résigner à proposer des acceptions définies à certains de ces termes, ou des néologismes audacieux quand le besoin de clarté l'exigera. On qualifiera sans doute notre terminologie d'arbitraire, de présomptueuse ou de fantaisiste. Il nous suffit qu'elle soit exacte, claire, défendable, et surtout qu'elle colle le plus possible à la réalité désignée.

Ainsi "Français" et "Anglais" s'appliqueront exclusivement à des citoyens d'outre-Atlantique, ou aux régimes coloniaux de la France et de l'Angleterre.

“Canadien” gardera ici l’acception populaire et trois fois séculaire qui l’oppose à “Anglais” et à “Français de France” dans l’esprit et le coeur de nos gens. La nation canadienne se définissait déjà nettement dès 1660 par ce mot. “Canadien” nous est propre, et nous appartient de droit: nous ne pouvons le céder gentiment aux envahisseurs. Après l’avoir méprisé pendant deux siècles, ils ne l’ont jamais adopté avec enthousiasme, ne s’y étant résignés qu’à titre de concession diplomatique. Il n’y a pas de Canadien-ceci ou de Canadien-cela. Nous sommes les seuls Canadiens, historiquement et ethniquement, en droit comme en fait. Et nous le resterons.

C’est par “fédéral” qu’il faut qualifier ce qui ressortit à la juridiction que s’est attribuée l’actuel gouvernement central. Sans référence aux nations qu’il sert ou asservit.

Quant à “Québécois”, dont l’usage s’est modifié avec la montée de l’indépendantisme, il reprendra ici sa valeur régionale. Les concentrations canadiennes extérieures au centre de notre territoire central, ce Québec plus favorisé qu’elles, cessent ainsi de se considérer parents pauvres ou étrangers. Le Québec constitue la portion la plus habitée et la mieux équipée de notre territoire national, soit. Mais il ne peut nous faire renoncer au Canada, i.e. à cette contrée de l’Amérique du Nord que nous habitons majoritairement et qui nous revient tout entière: des cinq comtés acadiens du Nouveau-Brunswick au Nord-Est ontarien, de la frontière américaine à l’Arctique.

Ecartelés entre leurs moeurs américaines et leurs attaches britanniques, fabricants et profiteurs de l’Amérique du Nord britannique, les soi-disant Canadiens anglais méritent bien le nom de “Brinorricains” et leur pays celui de “Brinorrique”. Ces mots se forment par un procédé d’alliage tout anglo-saxon: BRITISH NORTH AMERICA. Ces noms ne sont pas plus curieusement hybrides et stupéfiants que la réalité.

Voilà pour Français, Anglais, Canadien, fédéral, Québécois et... Brinorricain. Les acteurs présentés, voyons maintenant leur jeu.

Le jeu des forces

A un nombre grandissant de Canadiens, l'accession d'un Etat canadien (canadien-français) à la souveraineté totale, absolue et inconditionnée paraît inéluctable. Et ceux-là s'étonnent de rencontrer encore, en 1965, des gens qui osent parler sans rire de leur Confédération, ou rire en parlant de notre nation. Tous ces Canadiens qui ont le sens de la patrie et de l'honneur et qui sont les forces vives de la nation, se consacrent déjà à une grande et belle tâche. A partir des matériaux légués par la tradition, ils ont relevé le défi exaltant de construire leur pays à leur image et à leur ressemblance. Ces hommes n'ont plus à s'interroger interminablement sur la nécessité de se créer un Etat bien à eux. Ils ont accédé au stade moins puéril où on choisit sa méthode et se met au travail.

Avec ou sans étiquette, on les trouve répartis en trois écoles principales, répondant souvent à autant de tendances psychologiques.

Les uns, fougueux et pétulants, parlent en termes de LIBERATION et proposent carrément la méthode forte, la légitime défense. Si on peut regretter les excès de leur système, il reste triste à remarquer que ces excès mêmes ont plus obtenu des Brinorricains en deux ans que le parlottage et le bonententisme en deux siècles. Mais dans les conditions spécifiques où nous vivons, la valeur *tactique* du terrorisme s'arrête là. Il ne peut produire *ici* que des concessions, de l'irritation et de la méfiance.

D'autres, plus âgés dans l'ensemble, se rallient à l'idée d'ASSOCIATION et soumettent calmement un projet d'Etats associés. Leurs positions ne semblent pas

tellement claires, et on peut se demander ce qui les motive. Ambiguïté savante engendrée par la crainte de manquer le train de l'Histoire ? Simple scrupule *sentimental* poussant à offrir une dernière chance à Ottawa avec le secret espoir que son refus légitimera une option plus radicale ? Souci de sauver la chèvre fédérale et le chou national ? Ou ne serait-ce pas plutôt un mouvement de diversion stratégique permettant d'entamer déjà les négociations de partage ? Quoi qu'il en soit, la formule présente sûrement des avantages *immédiats*, et on comprendra que les situations sociales de ses tenants les obligent à s'y retrancher pour mieux travailler aujourd'hui. Mais le vestibule n'est pas la maison. Cette solution ne saurait galvaniser les énergies de la nouvelle génération, ni constituer *en soi*, un idéal national suffisant. De nos jours l'entre-deux et l'à-peu-près ne réussissent qu'à exaspérer la soif d'épanouissement et l'appétit de dépassement d'un peuple qui a depuis longtemps épuisé l'amertume desséchante des demi-mesures.

De loin les plus importants par le nombre et le potentiel de leurs effectifs, les partisans de l'INDEPENDANCE pure et simple se distinguent par leur réalisme et leur dynamisme. Ils accueillent aisément toutes les méthodes efficaces et légitimes, sans tomber dans un certain purisme de méthode. Ils évitent la mystique des systèmes tout faits sans bannir l'enthousiasme pour les programmes constructifs. Chez eux le sérieux n'exclut pas l'audace, la réflexion n'interdit pas l'action. On sent d'ailleurs que les deux premières tendances évoluent vers leur maturation complète dans la mesure où elles se rapprochent de cette attitude. Car c'est ensemble qu'il nous faut lutter pour construire un Etat vigoureux, une nation pleinement indépendante sur les plans politique, économique, social, culturel et religieux. C'est avec nos sueurs communes que nous devons cimenter les pierres lavées dans le sang des ancêtres, pour édifier ensemble l'heureuse et fière patrie de nos héritiers. La lutte ingrate et patiente de nos devanciers n'aura pas été vaine

et nous pourrons enfin donner un sens à leurs souffrances et à leurs humiliations en dotant nos enfants d'un Etat libre et fort.

Les six formes du déracinement

Nous tombons tous d'accord sur l'urgence prioritaire de l'indépendance politique. Bon ! Comment expliquer alors le manque de coordination dans notre action libératrice et créatrice ? Cet éparpillement de nos énergies est attribuable à la confusion de nos concepts respectifs de "nation canadienne". Il est extrêmement curieux d'observer que chaque nouvelle prise de conscience nous embrouille un peu plus et nous précipite inmanquablement dans une nouvelle crise. Nous y remettons en question les composantes mêmes de notre identité propre, quand nous ne la nions pas. Il en résulte un fractionnement néfaste en clans rivaux, dont le seul point commun est d'opérer de corps sur notre sol, tout en vivant de coeur et d'esprit dans quelque capitale étrangère. Chaque équipe a son quartier général dans celle des six capitales qu'elle croit devoir nous assigner.

On propose LONDRES, par exemple, sous prétexte que l'histoire nous a faits britanniques. Ne sommes-nous pas juridiquement les fils adoptifs d'Albion ? Londres n'a-t-elle pas eu la magnanimité de nous laisser vivre, quitte à nous exploiter ? Ne nous a-t-elle pas protégés en nous fournissant l'étendard sous lequel nous pouvions nous faire tuer en paix, aux premiers rangs de ses glorieuses armées ? Et si elle nous a empêchés de grandir, n'était-ce pas dans notre propre intérêt ? Enfin, par ses massacres, ses destructions, ses exactions, ses trahisons, ne nous a-t-elle pas simplement écrit cette histoire et donné ces martyrs qui nous manquaient ?

Au carrefour du compromis, OTTAWA ne représente-t-il pas la perfection de l'équilibre et du juste milieu ? Chargée par la métropole de convertir à la quiétude anglaise les arriérés que nous sommes, elle a accepté géné-

reusement le rôle de tutrice. Il lui revient alors de nous administrer en réprimant nos abus de minoritaires, en distribuant légèrement notre sol et nos richesses, compensés par des suçons, et en défendant les intérêts de ses sujets brinorricains menacés par les entreprises impérialistes des vilains Canadiens. Et qui, je vous le demande, qui sinon Ottawa réussirait à dépenser aussi allégrement ces flots d'argent que les vaincus arrivent à verser en taxes et en impôts tout en détenant le championnat du chômage ?

Parce que nous devons respect et amitié à la France, berceau des fondateurs blancs de notre pays, nous serions des Français d'Amérique devant regarder vers PARIS. Nous devrions nous ranger filialement aux côtés d'un Duhamel qui nous assigne le noble idéal de devenir, — ô sublime réalisation de nous-mêmes, — une branche de l'arbre français ! Il faudra attendre un Français, Gilson, pour nous rappeler :

“Le Canada se souvient de bien des choses, car non seulement il a une mémoire, il en est une. Il se souvient d'abord d'avoir été une branche de l'arbre français, mais aussi d'en avoir été coupé, puis, laissé sur le sol, d'avoir tout seul pris racine, d'avoir vécu sans nous, pensé sans nous, grandi sans nous, conquis par son seul courage, par sa seule perspicacité, et par une continuité de vues qui ne nous doit rien, le droit à sa propre langue, à ses propres méthodes d'éducation et à sa propre culture. Si nous sommes l'arbre, jamais arbre ne s'est moins soucié de sa branche.”

Mais oublions que la France nous a oubliés. Nous risquerions de couper sec le cordon ombilical qui relie encore certains colonisés culturels à cette noble dame. Importons des pédagogues qui pourront entretenir chez nous ce doux état de sujétion intellectuelle. Demandons à Paris comment penser, quoi penser et comment nous exprimer. Il n'est bon bec que de Paris : abreuvons-nous de sa littérature et resserrons nos liens culturels en inondant nos bibliothèques de livres importés “au prix de Paris”. Puis plaignons-nous amèrement du pauvre mar-

ché littéraire canadien et de la pâleur pastichante de nos écrivains, de nos artistes et de nos penseurs. Guerre aux canadianismes et aux anglicismes, mais vivent les rocking-chairs, les pull-overs, le catch, les week-ends et les w.-c.

On ne se gêne pas d'autre part, pour confondre benoîtement les fibres patriotiques et religieuses, sans prendre garde au tort immense causé aux unes comme aux autres. Eh quoi ! faut-il que nous rééditions de ces nationalismes à l'arabe ou à l'espagnole ? Tout en reconnaissant la richesse de nos communes origines catholiques, devons-nous définir la nation en termes d'église et de soumission à ROME ? Serait-ce, en toute bonne foi, plus acceptable que la proposition inverse ? Quels seraient les avantages d'une théocratie sur un césaropapisme ? Peut-on impunément entretenir cette tragique confusion d'un ordre spirituel et ecclésial avec un ordre matériel et politique ? Quant aux croyants, peuvent-ils vraiment accepter que les manifestations extérieures de leur culte portent indéfiniment l'empreinte exclusive de coutumes sans doute fort intéressantes, mais étrangères ? Peuvent-ils prétendre incarner sincèrement leur foi en faisant l'abstraction la plus totale de leur milieu national ?

Pour certains, WASHINGTON est le seul fait important : nous vivons sur le continent américain, avec des capitaux américains et selon le mode de vie américain. Nous serions donc des Américains pauvres. Ils regardent avec une condescendance apitoyée les arriérés ou les utopistes qui croient en d'autres réalités. Pour eux l'annexion économique et culturelle s'impose, en attendant la fusion politique. Ils négligent les deux grands exemples donnés au monde par nos voisins : la courageuse acquisition de leur indépendance et leur dynamique détermination de construire à leur mesure. Ils s'attachent au contraire à proposer l'imitation servile de tout ce qu'il y a de superficiel dans une civilisation ou le mot "esprit" s'écrit t-e-c-h-n-i-q-u-e et le mot pouvoir, a-r-g-e-n-t. Il

devient pour eux naturel de s'enligner sur Washington non seulement en matière de défense et d'économie, mais aussi de littérature, de philosophie et d'éducation. Se grandir en se prostituant à un grand client.

La conséquence normale de la censure des oeuvres socialistes a été l'éblouissement des inquiets qui ont réussi à risquer un oeil côté Marx-Lénine. Ils cherchaient la solution de problèmes souvent négligés ou tout bonnement ignorés par ceux qu'on leur avait appris à considérer comme des phénix ayant réponse à tout. Blâmés pour leur "curiosité malsaine" par ces derniers, ils se sont jetés à corps perdu dans l'étude quasi mystique d'un système qui a dû remplacer leur religion. Rassasiés enfin par certaines réponses marxistes, qui sont d'un réel apport pour le monde contemporain, ils ne savent plus toujours distinguer l'utile du suranné, assimilant volontiers toutes nos situations à des équivalents du monde soviétique, avec des variantes algéro-cubaines. Ils parlent des réalités qui nous sont propres en termes de politburo. Certains en viennent même à vendre notre indépendance à LA révolution, sous l'égide étrangère d'attiseurs professionnels. Croyant préparer notre avenir, ils n'arrivent qu'à nous reculer de 50 ans ou de 5,000 milles en substituant l'impérialisme de MOSCOU aux hégémonies dénoncées plus haut.

Et voilà comment notre pays est devenu un champ clos où s'affrontent les hérauts de Paris, Londres, Ottawa, Moscou, Rome et Washington.

Quand donc aurons-nous le courage de secouer ces jous divers, de jeter ces masques, de dénoncer ces faux-semblants ? Quand donc aurons-nous l'honnêteté et la fierté de chercher à nous définir de l'intérieur, d'après nos valeurs intrinsèques et nos caractéristiques propres ? Quand donc oserons-nous analyser minutieusement chacun des éléments constitutifs de notre personnalité nationale, sans enfler ou remplacer les uns pour amenuiser ou effacer les autres ? Quand donc commencerons-nous à

penser plus à ceux qui dépendent de nous qu'à ceux dont nous avons dépendu ? Quand donc enfin aurons-nous la simplicité de nous situer franchement dans le temps et dans l'espace : ICI — 1965 !

Les Elnous, le facteur oublié

Nous avons délibérément omis de proposer un mot pour désigner ceux qui ont partagé spontanément avec nous le sol canadien, ses premiers habitants et légitimes possesseurs. Il est temps d'y revenir, à cause des implications importantes que cela comporte pour l'analyse de notre enracinement.

Nous sommes fiers d'introduire dans notre langue un néologisme qui restitue aux tout premiers Canadiens leur titre d'*Elnous* (1). Si nous choisissons un terme d'une de leurs langues, c'est qu'il nous semble juste de leur demander leur nom, à eux-mêmes. L'utilisation de ce mot nous paraît infiniment préférable aux appellations péjoratives qu'ils ne méritent pas, à "Amérindiens" et ses relents d'anthropologie, ou à la confusion ridicule d'"Indiens".

Certes, notre dette est grande envers toutes les nations elnoues du Canada. Pourquoi sélectionner un mot du micmac plutôt que de toute autre langue elnoue ? Cette nation a été la première à accueillir nos ancêtres. Dès 1524, Verazzano les rencontra. En 1534, Jacques Cartier traite avec eux dans deux de leurs villages, Port-Daniel et Carleton, avant même d'arriver à Gaspé. Les premières paroles jaillies du sol canadien et enregistrées par l'histoire sont micmaques. Cartier les rapporte : "Napou tudaman asourtat" (en graphie moderne : napeo, gtotemao gsaloltat), i.e., "Homme, tes amis sont prêts à t'aimer".

(1) En micmac, "elnou" signifie littéralement "les hommes" ou m'eux, "les vrais hommes". Ils l'emploient couramment avec le sens "habitant de l'Amérique précolombienne", incluant ainsi les Fuégiens, les Caraïbes et les "Indiens" d'Amérique latine aussi bien que les "Peaux-Rouges" d'Amérique du Nord et les Esquimaux.

Ce sont encore des Micmacs qui assistent Champlain et De Monts en 1604, en Acadie ; qui sont les premiers baptisés (Membertou, 1610) ; et qui manifestent une telle fidélité à l'amitié canadienne, qu'en plus de mêler leur sang au nôtre dans le mariage, ils n'ont pas hésité à le faire sur le champ de bataille. A telle enseigne que les Anglais payaient, à la fondation d'Halifax, 10 louis sterling par scalp micmac ; en 1750, il se détaillait 50 louis sterling, et en 1756 un Micmac vivant en valait trente, son scalp, sa femme ou son enfant vingt-cinq chacun. (c.f. Faucher de St-Maurice, Promenades dans le golfe St-Laurent, p. 17)

Ces mêmes Micmacs enfin ont guidé les Français en exploration, supporté les Acadiens en détresse, et contribué plus que quiconque à l'établissement d'un Etat canadien. La cote en bourse de leur chevelure indique bien qu'ils luttaient encore après la reddition des nôtres. Ils nous ont aussi légué quantité de mots savoureux comme mocassin, sagamo, manitou, mitasse, esquimau, micouane, mascoui, québec, caribou. Sans compter les toponymes comme Rimouski, Matane, Gaspé, Matapédia, Causapscal, Amqui, Cascapédia, Richibouctou, Caraquet, Lameque, Tracadie, Ristigouche et combien d'autres.

Alliés et parents de la première heure, ils ont mérité de la patrie mieux que l'oubli, le dédain, la spoliation. Leur emprunter un terme qui désigne sans équivoque l'ensemble des habitants de l'Amérique précolombienne, c'est à la fois s'enraciner un peu plus dans le sol canadien et souligner enfin les liens qui nous unissent.

Conclusion

Le choix d'un mot nous aura menés à entamer l'analyse d'un facteur de notre identité nationale qu'on s'est plu à nier ou à minimiser : notre dette envers l'Elnou, tant sur le plan du sang et de l'action que sur celui de la culture et des caractères spécifiques qui distinguent notre ethnie. Une telle étude est forcément longue et com-

plexe. On n'en saurait même donner une faible idée en un seul article. Nous n'avons pas d'ailleurs qu'à déterminer ce que nous leur devons au passé, en inventoriant tous les domaines où la présence elnoue nous est essentielle ou nous a été vitale. Il faudra encore examiner ce que nous leur devons au futur : serons-nous pour eux paternalistes, impérialistes, colonialistes, assimilateurs ? Ce serait aussi tragique que facile. C'est aujourd'hui qu'il faut déterminer quelle politique nous adopterons envers ces nations fières qui ont accepté il y a quatre siècles de vivre avec nous. Décevrons-nous leurs justes aspirations, en continuant le génocide amorcé par les Français, puis continué par les Anglais avant d'être accéléré par les Brinorricains ? Ou serons-nous les frères sur qui ils pourront compter pour s'affirmer en tant que nations distinctes ? Partagerons-nous avec eux notre Canada commun, ce Canada qu'ils ont mérité encore plus que nous, et que nous ne saurions faire grand et digne sans eux ?

Ces explorations en terre elnoue ne sont qu'une partie de la tâche qu'il nous reste à accomplir en vue d'une connaissance approfondie de notre nation, et du programme d'action qui nous presse. C'est à bon escient qu'il faut orienter nos efforts afin de pouvoir goûter un jour l'enivrant repos d'un exaltant devoir accompli : la création d'un Etat à la mesure de notre nation, issu du sang, des cendres, des pleurs et des sueurs, le Canada libre fort et heureux que nous voulons pour nos fils.

- II -

Fausse identité

par Odina Boutet

Le drame d'un peuple, comme celui d'une personne, peut être lié à des événements subséquents qui se sont produits à un moment de son existence, sans qu'il ait pu

en prévoir les conséquences ou qu'il ait pu les éviter. Lorsque le peuple que l'on nommait canadien eut à subir la conquête du Canada, il aurait pu protéger son identité s'il avait pu à ce moment-là mettre son nom à l'abri de l'emprunt qu'allait en faire, jusqu'à aujourd'hui, le conquérant. Aurait-il pu également garder pour son territoire le nom du Canada, qu'il aurait empêché le conquérant de s'en servir pour désigner un pays qui ne représentait plus la même réalité politique qu'auparavant.

La confusion qui s'est installée dans l'esprit des Canadiens a commencé avec la conquête dans cette utilisation des mêmes mots dont se servaient les Canadiens pris dans un sens différent. Le Canada ne fut plus un pays à régime français et les Canadiens, le peuple qui s'était d'abord formé sous le régime français. Nous avons eu depuis des Canadiens qui sont en réalité un peuple anglophone, et d'autres Canadiens qui sont toujours un peuple francophone. Le Canada a changé de régime politique plusieurs fois, mais il n'est toujours resté officiellement qu'une unité dans laquelle les divergences fondamentales n'ont eu de pouvoirs que si elles ont été soutenues par la majorité des voix.

Pour les francophones, l'espoir de la reconquête n'eût pas été la seule ambition possible, s'ils avaient pu préserver leur identification officielle, gardant du même coup vivante leur conscience à travers la connaissance des objets et des événements. Mais une fois perdue l'authentique identité que le régime officiel a remplacée par une confusion, tout effort d'identification plaçait aussitôt le Canadien français à contre-courant vis-à-vis des autorités. Le mouvement nationaliste s'y est employé obstinément, mais les effets de cette nouvelle lucidité ont mis du temps à se généraliser ; et il en faudra encore avant qu'ils aient atteint une envergure qui permette la réalisation d'une culture exprimant un être totalement incarné.

C'est que notre peuple vit encore partiellement sous la contrainte morale saxonne, la même qui a donné

naissance à la confusion des termes officiels, la même qui ne permettrait pas aux dissidents d'avoir bonne conscience s'ils approuvaient la position officielle et qui les rend suspects aux dominateurs parce que leur triomphe convaincrerait ceux-ci de mauvaise foi, s'ils persistaient à maintenir l'état de chose actuel. Admettons qu'il serait gênant pour les anglophones de paraître avoir bonne conscience dans la mauvaise foi.

Identification officielle

Du point de vue politique, le problème sera toujours d'aboutir à une identification officielle de la réalité canadienne-française. Lorsque cela sera fait nous obtiendrons une première transformation de la morale saxonne en politique, en Amérique du Nord. Et les anglophones n'y viendront que s'ils y sont forcés, et encore...

Ce qui nous préoccupe fondamentalement, nous, c'est l'absence de vie dans la conscience que le peuple francophone a de lui-même à cause du manque de perspective de ses initiatives et leurs chances réduites de succès. On a dit déjà que tout notre peuple vivait imprégné d'un esprit qui se traduisait par les mots: A quoi bon !

Un Canadien pure laine n'avait pas d'avenir au delà des oeuvres obscures que son milieu s'acharnait, d'ailleurs, à diminuer par une sottise moquerie. Son intelligence, déjà faussée par l'embrouillement d'un monde extérieur auquel il n'avait bien souvent accès que par des voies détournées, était fort mal menée dans les disputes locales. Jugée à l'aube des réalisations et de la morale saxonne, elle apparaissait sans consistance. De là à considérer les anglophones et les saxonisés comme des êtres supérieurs, débarrassés de la sottise, il n'y avait qu'un pas et il fut, en bien des cas, très allégrement franchi. De là, à l'opposé, l'admiration du Français ou du Latin, qui se révélait supérieur dans son habileté à disputer sans se laisser arrêter ni détourner, comme nous, par le complexe saxon.

Ainsi, d'une fausse identité politique, nous avons été amenés peu à peu à une fausse identité ethnique, puisque ni entièrement saxonisés, ni entièrement francisés, nous sommes mal à l'aise dans les normes qui régissent respectivement la vie des anglophones et des Latins. La conception saxonne du bon comportement social nous ferme l'horizon vers lequel court la logique du raisonneur latin ; et faute d'accomplissement, nous tournons en rond, en nous appauvrissant progressivement tant en vocabulaire et en terminologie qu'en notions et concepts.

Aux yeux d'un anglophone qui ne connaît que superficiellement les Français, nous pouvons nous faire passer pour des Français. Mais pas aux yeux d'un Français. De même, nous pouvons paraître anglicisés aux yeux d'un Français, mais combien nous en sommes loin aux yeux d'un anglophone. Et c'est peut-être là notre impasse.

Nous n'arrivons pas à la conscience morale grégaire, qui se recrée sans cesse pour tenir unis les gens d'une même patrie intérieure, laquelle conscience remplacerait le système de référence extérieur, incomplet et inavoué, qui est le nôtre à l'égard des anglophones. Et nous ne parvenons pas non plus à pratiquer ni même parfois à concevoir la démarche intellectuelle, qui est liée à ce que nous appelons une même langue, alors que chez nous la terminologie s'éloigne de la science universelle et s'embourbe dans une réflexion mal guidée. Le discours français n'existe pas dans nos esprits. Nous cherchons nos mots, comme des anglophones précautionneux, sans avoir le guide d'une morale assimilée ou d'un instinct que l'expérience a dressé à réagir sans hésitation. Nous sommes déchirés entre l'intransigeante morale latine et la louvoyante morale saxonne.

Deux expériences

Il semble que l'expérience populaire, c'est-à-dire celle de la masse des gens, se fait à l'écart de celle de l'élite, des intellectuels et des artistes en général. Ces derniers,

sans doute à cause de leurs contacts avec le monde francophone qui excelle dans les arts et les idées, sont nettement sympathiques à la victoire de l'esprit latin dans la population franco-canadienne. Ils s'éloignent en cela de la masse qui, par ses contacts également, vit une expérience anglo-saxonne. J'appellerais cette expérience un ajustement constant de moyens, une vérification sans cesse reprise des buts et des résultats obtenus au niveau des contacts entre individus qui se côtoient régulièrement et qui sont normalement en compétition, qui participent à un défi de réussir ou de faillir. De cette double expérience naîtra-t-il un jour la morale civile particulière qui nous identifiera en profondeur? C'est en tout cas à ce niveau que se produit le tiraillement actuel le plus authentique et le plus significatif.

En pratique, pour le francophone le plus représentatif, la situation se résumerait largement à ceci: des moyens dont il a hérité de par son apprentissage local, il n'obtient pas les mêmes résultats, selon qu'il les utilise avec ses compatriotes francophones ou avec ses pseudo-compatriotes anglophones. Son âme en ressent une impression d'égarement et fausse sa notion de patrie dans ce qu'elle a de plus intime et de plus spontané. Et la morale saxonne continue sa marche victorieuse sur les Canadiens français, selon le même processus qui a assimilé les Ecosais et les Irlandais. Sauf que pour eux, la langue française, même mutilée reste un frein à l'égarement complet, un phare, parfois affaibli, qui révèle une présence, une durée. La direction qu'il impose à ses moyens décidera quels droits il accorde à telle ou telle morale, mais je doute qu'il puisse donner jamais entièrement son adhésion à l'une ou à l'autre. Il a eu trop à se plaindre de l'une et de l'autre.

De la morale civique française, je choisirais l'obligation qu'on se fait d'avoir un discours très honnête envers l'ordre des choses et la définition fidèle aux méthodes gréco-latines, mais je rejetterais sans hésitation l'intran-

sigeance individuelle qui se réclame des principes pour s'accorder, de préférence, une autorité qu'on refuse à autrui. De la morale saxonne, je retiendrais, au contraire, l'obligance individuelle qui reconnaît justement la distribution des vérités à tous dans une légitime proportion par l'Auteur de la nature, qui ne s'est pas voulu plus intransigeant dans sa toute-puissance que certains humains dans leur relative "invulnérabilité". Par contre, je refuserais la déviation de cette autorité vers le camouflage des faits et des choses afin, selon l'ordre français, de les entretenir dans la clarté d'un entendement universel, plutôt que de les infléchir aux intérêts comme l'esprit saxonisé.

Les références

Le drame d'un peuple devient celui des personnes quand, dans les démarches et les agissements de chaque jour, les individus se trompent de références, en utilisant des moyens dont on leur a promis des résultats qui restent impossibles. En toute bonne volonté, ils acceptent tel ou tel mode d'action, telle ou telle présentation des faits, et ils se rendent finalement compte qu'ils se sont trompés, qu'ils ont été trompés, qu'il n'y a pas d'issue satisfaisante. L'impatience s'installe en permanence et devient une forme de leurs manières individuelles.

Oublions, pour un instant, tous les cas de politique auxquels s'applique le système des fausses références, et voyons au niveau des rapports entre individus quel désastre nous vivons. Prenons n'importe laquelle de nos petites familles modernes et observons-la pendant une seule journée. Père et mère, entourés de quelques enfants, vivant en pleine impatience, se servent remarque sur remarque, conseil sur conseil, commandement sur commandement, tous justifiables sous la loi des bonnes intentions. Ce que nous constaterons sera le spectacle d'une société désespérément bien intentionnée qui n'obtient pourtant de ses efforts que de sottes disputes.

Quelle morale civique nous oblige à ces disputes et nous justifie de nos bonnes intentions ? C'est évidemment la conception des liens qui existent entre la perfection d'une part et notre amour-propre d'autre part. Entre les deux, nous ne voulons pas être pris en trop mauvaise posture et voilà que nous nous débattons, à qui mieux mieux, oubliant le bien-fondé de notre nature, engageant les autres avec nous-mêmes et obligeant toute une société à jouer le jeu d'une perfection qui n'existe pas. Nos références se font aussi en rapport avec ce monde-là.

Mais pourquoi la dispute, comme moyen de s'affirmer ? Est-ce que l'intelligence ne peut pas établir des contacts entre raisonneurs autrement que sur un mode de dispute ? L'impatience, elle, ne provient pas du régime de raisonnement, nous le savons, car les Grecs étaient des raisonneurs et ils étaient également d'une patience extraordinaire. On n'aurait d'ailleurs qu'à lire Homère pour comprendre que la notion du temps était chez eux étrangement tempérée. Je crois encore que notre impatience provient principalement d'un mauvais établissement de nos points de repère, d'un système de fausses références, tant au niveau politique qu'au niveau individuel. Par exemple, la conception qu'on se fait de l'autorité dans une société où le père et la mère ou leurs remplaçants croient avoir toute l'autorité, sans respecter en cela la part que la nature a réservée à tout être vivant, qu'il soit jeune ou vieux, petit ou grand. Ceux qui abusent ainsi des autres ne les préparent pas à exercer leur part d'autorité dans chaque circonstance où ils en auraient besoin et le cercle vicieux se perpétue sans espoir de rupture salutaire. Car, quelle est la révolution qui peut remplacer assez largement un système de référence qui fut entretenu pendant des siècles et qui n'a instruit de rien autre que de ce qu'il a exercé et provoqué ? Par quel miracle tomberait-on dans une expérience qui nous instruirait d'autres moyens et remplacerait un assez grand nombre de nos références, pour nous ouvrir la voie à des applications nouvelles de

l'intelligence ? N'y aurait-il pas ici matière à réflexion sur le rôle que peut jouer pour nous l'obligation dans laquelle nous sommes de traiter avec des anglophones qui n'ont pas le même système de référence que nous ?

La dispute, ou l'exaspération des moyens, vient principalement d'un prétexte dont personne ne veut abandonner à autrui l'exclusivité ; et avec raison, puisqu'il s'agit de nos fameuses bonnes intentions. Nul n'est prêt à céder à autrui l'exclusivité des bonnes intentions. Celui qui veut s'en servir pour établir ses relations dans la société doit s'attendre à une farouche et incessante réplique, que dis-je, à une controverse, parfois ouverte, parfois simplement apparente dans le ton qui enveloppe les mots les plus courtois.

Dans nos rapports avec l'anglophone, cette dispute tombe dans le vide et s'évanouit, puisqu'elle ne rencontre pas un antagoniste. Ce dernier ne base pas l'affirmation de son individualité sur les bonnes intentions qu'il a. Il les réserve plutôt pour ses activités, alors que sous le couvert des bonnes intentions, il peut cacher les faits les plus déplorables qu'une interprétation logique française aurait vite montrés sous leur vrai jour. Non, ce qui fait la fierté de l'individu anglophone, c'est ce que j'appellerais le bon naturel. Non pas dans le sens idéologique qui a donné lieu au débat bien connu, à savoir si les hommes sont naturellement bons, mais dans le sens indiscutable qui a donné naissance à l'expression non moins bien connue que l'on emploie pour dire d'un geste ou d'une action qu'elle est d'un bon naturel. L'individu anglophone a été élevé dans une société où l'on cultive le bon naturel. Le Canadien français vient en contact avec cette société anglophone et il éprouve les attraits de ce bon naturel. Ses bonnes intentions ne lui servent plus à grand chose lorsque les rencontres et l'affrontement se font contre une expérience si différente, et des individus aussi longuement exercés à un autre genre d'autorité.

Mystification et espoir

En conclusion, le Canadien français paraît être la victime d'une double mystification. D'abord, la mystification politique qui promet des libertés et des droits dans un Etat où son identification incomplète ne lui permet pas d'établir naturellement ses libertés et ses droits. Ensuite, la mystification individuelle, dans une société qui entretient la hantise de la perfection au détriment du caractère naturel de l'être créé.

Dans l'ordre politique, on aurait beau promettre le respect de tous les droits des hommes et même ceux des anges. Cela n'engage pratiquement à rien, aussi longtemps qu'on ne leur reconnaît pas officiellement les marques d'identité nécessaires. Les Canadiens français auront beau protester, on ne saura jamais qui ils sont ni pourquoi ils protestent. Voilà où nous en sommes, en politique, dans l'Etat quasi fédéral du Canada.

Cette situation est proprement une mystification. Le peuple qui en a été la victime a toujours été conscient de la diminution de vie et de moyens qui lui était imposée, mais il n'a jamais entrepris le rassemblement de ses chefs dans la cohésion et la persévérance qui auraient été nécessaires. Il a été divisé par les partis politiques et a vécu la plus démagogique des distractions que pouvait lui fournir la superficielle aventure du parti rouge ou du parti bleu. Le renoncement à ces partis aurait signifié pour lui qu'il renonçait également au pouvoir officiel. Plutôt que d'avoir un pouvoir réel, il a préféré recevoir les éloges de ceux qui le conduisaient vers une unité canadienne dont seuls ils avaient les moyens.

Tout lui est promis, beaucoup lui est accordé, mais que peut-il recevoir puisqu'il n'existe presque pas? Et pour qui peut-il réclamer quelque chose, puisque tout a été donné à ceux qui existent vraiment!

Il était prédisposé à tomber dans ce piège. La société dans laquelle il a pris forme ne le reconnaissait pas tellement bien, elle non plus. Elle faisait de lui quelque chose de très reconnaissable, oh ! oui, mais de reconnaissable en tant qu'individu qui a été dépouillé d'une grande partie de ses mouvements naturels et qui a été entraîné dans la prétendue perfection qui aurait voulu l'arracher à sa nature. Il s'est mystifié lui-même, en même temps qu'il l'était par d'autres. La société qui l'a reçu ne l'a pas reconnu, elle non plus dans l'individu que Dieu marquait du signe de l'espèce humaine, mais qu'elle voulait plus parfait que ceux de cette espèce-là. Elle l'a tirillé afin qu'il le devienne, mais ne lui a appris qu'à tirailler ceux qui viennent après lui.

Je ne vois qu'un espoir. C'est que, renonçant à une perfection qui n'existe pas, des individus entreprennent patiemment, au sein de notre population, la belle aventure du naturel et de son épanouissement chez les petits surtout et chez les grands plus difficilement. Non pas dans la servile copie des manières apprises auprès des anglophones, mais dans l'amour vécu d'une humble autorité quotidienne que les individus respirent comme ils vivent, dans la pensée que les gestes que nous faisons correspondent à l'amour que nous avons. Et non pas dans la vaine ambition d'égaliser ceux qui nous ont servi telle ou telle leçon de morale ou de savoir-vivre, les anglophones ou les Français qui nous ont amorcés à un moment ou l'autre.

Ainsi, l'occasion d'une rencontre inévitable entre anglophones et francophones sur un territoire de l'Amérique du Nord, ne sera pas éternellement pour nous l'occasion d'une maladroite servilité. Le système de référence sera changé par nous, à partir d'une réalité intérieure, bien que la réalité extérieure ait servi, à un moment donné, à nous faire prendre conscience de l'existence d'un autre monde de valeurs dans l'ordre individuel. C'est donc de l'extérieur que cette rencontre nous aura valu

une prise de conscience intérieure. L'effort actif qui vient ensuite est en relation directe avec la fierté de l'espèce et non plus la grimace coloniale des imitateurs. Au sein de notre société, l'individu n'aura pas à chercher de références étrangères, pour s'établir une existence. Il y a un amour de l'espèce qui peut lui donner enfin justice chez les siens. Le mode d'établissement de ses références demeure essentiellement un mode de définition et cet individu, sans être latin, continue à réfléchir selon la conception hellénique, et sans être saxon, il accorde au caractère individuel la ferveur nordique.

Le lieu humain de cette croissance, géographiquement identifié par le pays conquis à droite et à gauche du St-Laurent, constitue également une laurentie sociale et une laurentie cordiale. Aucun autre lieu du monde ne porte cet appel à ses enfants et aucune autre terre n'a été préparée à le recevoir. Si mon témoignage est valable, qu'on me permette d'ajouter que je trouve bien agréable la liberté que je prends de le communiquer.

- III -

Le véritable canadianisme

par Georges Allaire *

A. Le canadianisme de Monsieur Roblin

Au début du mois de septembre 1964, les premiers ministres fédéral et provinciaux se réunissaient à Charlottetown en vue de marquer le centième anniversaire de la conférence de Charlottetown qui, en 1864, avait été à l'origine des pourparlers aboutissant à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867.

*M. Allaire, étudiant à Laval, est bachelier ès arts du Collège de St-Boniface et natif du Manitoba, où il a toujours vécu jusqu'à sa venue à l'Université Laval.

A cette occasion, le premier ministre du Manitoba, monsieur Duff Roblin, donna sa province en exemple du bilinguisme et du biculturalisme canadien.

Qu'en est-il ?

Avec l'adoption de l'Acte du Manitoba en 1870, le Manitoba entra dans la confédération canadienne. L'élément francophone de sa population dépassait alors légèrement en nombre l'élément anglophone, et les droits des deux groupes culturels étaient légalement reconnus.

Cependant à Ottawa le mot était donné: il fallait empêcher à tout prix que le Manitoba devienne le "Québec de l'Ouest". La politique fédérale d'immigration fut manipulée conséquemment, d'une part bloquant tout débouché vers l'Ouest à des milliers de jeunes Québécois qui durent plutôt se déverser aux Etats-Unis, et, d'autre part, favorisant l'établissement au Manitoba d'immigrants britanniques et d'autres groupes ethniques (lesquels choisiraient de préférence l'anglais comme langue canadienne vu la prépondérance de celle-ci dans le domaine économique).

Première tentative d'assimilation

Aussi lorsqu'en 1890, l'élément anglophone du Manitoba décida, sur l'instigation des loges orangistes d'Ontario, d'abolir les écoles confessionnelles pour établir un seul système scolaire, neutre et anglais, les Franco-Manitobains, étant déjà réduits à l'état irrémédiable de minorité, durent s'avouer vaincus dans l'arène provinciale.

Il ne leur restait qu'un recours: celui d'aller en appel auprès du gouvernement fédéral. En effet, il était convenu dans l'Acte du Manitoba que le gouvernement fédéral pourrait intervenir au Manitoba si jamais le groupe anglophone ou francophone manitobain venait à être lésé dans ses droits.

Après que de multiples démarches, légales et autres, furent entreprises auprès du gouvernement d'Ottawa, celui-ci décida de sanctionner un "bill réparateur" qui aurait comme but de rétablir partiellement la situation. Ce bill était manifestement incomplet, mais les Franco-Manitobains savaient qu'ils ne pourraient obtenir davantage pour le moment, aussi favorisèrent-ils son adoption.

Cependant Sir Wilfrid Laurier voulait devenir premier ministre du Canada. En Chambre, il fit traîner en longueur le débat sur le "bill réparateur" si bien qu'on ajourna la session parlementaire sans que le bill fût adopté.

Comme une élection fédérale suivait cette session, le "bill réparateur" en devint l'enjeu. Sir Wilfrid parcourut alors l'Ontario, criant que ce n'était pas dans les prérogatives d'Ottawa d'intervenir de force dans les questions provinciales, se gagnant ainsi la sympathie des loges orangistes. Du côté du Québec, il démontra les lacunes réelles du bill, déclarant celui-ci insatisfaisant.

Le retour du scrutin voyait le Canada accablé de Sir Wilfrid Laurier comme premier ministre. Une fois à ce poste, non seulement n'accorda-t-il pas le minimum offert par le "bill réparateur", mais il trahit même ses compatriotes du Manitoba au moyen de son "entente" Laurier-Greenway (1895).

Cette entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement manitobain accordait à tous les groupes ethniques du Manitoba le droit d'enseigner leur langue respective à l'école, tout en conservant l'anglais comme langue d'enseignement. Le français qui jusqu'à 1890 avait eu un statut égal à l'anglais au Manitoba, se voyait maintenant réduit au rang de langue de seconde zone avec l'ukrainien, l'allemand, etc.

Mais comme chaque groupe ethnique vivait alors respectivement dans des centres homogènes, on ne tarda pas à dépasser les provisions de la nouvelle législation

scolaire et la langue du milieu l'emporta bientôt sur la langue anglaise. On eut alors des écoles allemandes, des écoles ukrainiennes, des écoles françaises, etc. dans lesquelles l'anglais, tout en y étant enseigné, se vit relégué au second rang. Aussi, pour le moment, la situation scolaire française se trouva-t-elle partiellement rétablie.

Seconde tentative d'assimilation

En 1916, le Canada était en pleine guerre. Au Manitoba, le système scolaire souffrait d'une réelle balkanisation. Aussi le gouvernement provincial décida-t-il de remédier à la situation, et, au nom de l'unité nationale, abolit toute langue d'enseignement ou enseignée autre que l'anglais dans les écoles manitobaines.

Le français, ayant définitivement perdu son titre de langue officielle depuis l'entente Laurier-Greenway, subit donc le même sort que les langues étrangères.

Les Franco-Manitobains s'organisèrent alors en Association d'Education afin de mieux entreprendre leur lutte pour la sauvegarde de leur langue. Profitant encore une fois du fait qu'ils vivaient pour la grande majorité dans des centres homogènes canadiens-français, ils décidèrent d'enseigner en français à l'école malgré la loi. Ce fut le début de la période où élèves et instituteurs cachaient leurs manuels français lors de la visite de l'inspecteur d'écoles pour les ressortir après son départ. Malgré les quelques inévitables démêlés qu'elle entraîna çà et là avec les représentants gouvernementaux, la politique de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba permit aux jeunes Franco-Manitobains d'être instruits dans leur langue maternelle.

Cette situation dura jusqu'à la seconde guerre mondiale.

L'effritement

La période de 1939 à 1945, avec sa mobilisation et surtout son industrialisation, entraîna plusieurs bouleversements démographiques. Il y eut affluence des campagnes à la ville. Un certain nombre de Franco-Manitobains s'installèrent à St-Boniface, ville-soeur de Winnipeg, mais alors à majorité française. Cependant un grand nombre aussi se perdit dans les milieux anglophones de Winnipeg et ses banlieues. Encore d'autres, tout en demeurant à la campagne, commencèrent à travailler "en ville", i.e. à Winnipeg.

Ceci eut pour effet d'affaiblir les structures paroissiales et homogènes qui avaient jusque-là protégé le Manitoba français. De plus, le plus grand contact avec les secteurs économiques — d'où anglais — contribua à engendrer un certain sentiment d'insuffisance parmi les Franco-Manitobains à l'égard de la langue anglaise. Subrepticement cette idée allait germer dans la mentalité franco-manitobaine à un point tel qu'aujourd'hui l'assertion est largement répandue dans la population franco-manitobaine voulant qu'il faille d'abord et avant tout assurer une solide connaissance de l'anglais aux jeunes Canadiens français du Manitoba avant de considérer d'aucune façon le temps à allouer à l'enseignement du français à l'école.

Un autre problème allait aussi commencer à poindre vers cette époque, un problème qui, lui aussi ne prendrait toute son importance qu'après une assez longue maturation: il s'agit de l'affaiblissement du corps enseignant franco-manitobain.

Le Manitoba français, n'ayant pas d'écoles normales, les futurs instituteurs et institutrices, pour la plupart, devaient ou bien se contenter d'une certaine médiocrité ou bien apprendre leur métier en anglais. Dans le premier cas, la valeur de l'enseignement en français devait en souffrir; dans le second, les instituteurs et institutrices

acquéraient un certain assouplissement de leur mentalité française en faveur de la mentalité anglaise, et voyaient de moins en moins d'un mauvais oeil la place moindre que prendrait le français à l'école.

Tous ces facteurs agissant, le français allait lentement perdre du terrain d'année en année dans les écoles franco-manitobaines.

A cela vint s'ajouter l'influence grandissante des mass médias — lesquels sont, au Manitoba, prépondéramment de langue anglaise — dont surtout la télévision. Conséquemment l'esprit français, et de ce fait la résistance française, allait de plus en plus s'anémier.

Bientôt le Manitoba français se retrouvait avec à peine une heure de français par jour à l'école, heure que, de son côté, le gouvernement provincial avait accepté de reconnaître légalement. Cependant, cette reconnaissance légale n'eut comme effet que d'illusionner la population franco-manitobaine que la génération montante apprenait enfin le français à l'école avec la bénédiction de l'État, qu'enfin la lutte était gagnée. Heureusement qu'en dernière heure un certain éveil s'esquisse au Manitoba français.

De toute façon, l'effet de la débâcle scolaire d'une part et de l'influence submergeante du milieu anglophone sur les îlots francophones d'autre part, fut catastrophique. De 1941 à 1961, le Manitoba français perdait plus du quart de sa population. C'est ainsi qu'aujourd'hui, sur un nombre de quelque 80,000 Manitobains d'origine française, seulement quelque 60,000 d'entre eux parlent encore le français.

Et parmi ces survivants mêmes, le processus d'anglicisation provoque d'énormes saignées. C'est ainsi que dans un secteur de la ville de St-Boniface que le recensement fédéral de 1961 voulait à 70% canadien-français, rencontrer des jeunes conversant en français fait marque d'exception.

Monsieur Roblin a raison. Le Manitoba répond vraiment à l'idéal anglo-canadien du bilinguisme et du biculturalisme.

B. Le Manitoba à l'heure de la biculture

Les étudiants franco-manitobains

Durant l'année scolaire 1963-64, monsieur André Marsan, professeur de sociologie au collège classique de St-Boniface, faisait auprès des étudiants de ce même collège une enquête sur le fait français.

En conclusion à cette enquête on apprenait entre autre que 32% des collégiens pensaient *surtout* en anglais, bien que la quasi-totalité des étudiants fussent canadiens-français. Le collège, avec ses huit années d'enseignement en français, réussissait certes à franciser de façon régulière de 53% en huitième année (Eléments latins) à 80% en quinzième année (Philo II). Malgré cela l'anglicisation demeurerait énorme si l'on considère que le Collège de St-Boniface est l'unique institution d'enseignement au Manitoba qui donne un cours complet en français et que, conséquemment, on y retrouve les meilleurs éléments de la classe étudiante franco-manitobaine.

Si l'élite de la jeunesse franco-manitobaine se trouve si fortement affectée par l'anglicisation, on ose à peine s'imaginer quel doit être alors le sort des autres étudiants franco-manitobains, lesquels non seulement n'ont pas espoir de se refranciser grâce à huit années du cours classique en français mais doivent, au contraire, subir pendant quelques années encore l'enseignement des écoles publiques où le français n'a droit qu'à une heure par jour. Déjà les meilleurs étudiants franco-manitobains arrivent en huitième année au Collège de St-Boniface à 41% à mentalité anglaise. Qu'en est-il pour les étudiants qui ne fréquentent pas cette institution — la vaste majorité — lesquels sont moins bons, et qu'en sera-t-il pour

ceux-ci à la fin de leur douzième année alors même que les sept premières années ont réussi à inculquer une mentalité anglaise à près de la moitié de l'élite?

Et ces jeunes Franco-Manitobains qui s'anglicisent font partie des quelque 72% des Manitobains d'origine française qui affirment encore parler le français. C'est donc le corps même des Franco-Manitobains qui souffrira de cette saignée et non pas quelques semi-anglicisés périphériques.

Les écoles manitobaines

Si l'avenir s'annonce sombre pour le Manitoba français, la cause principale peut en être attribuée au système d'éducation de la province.

En ce pays bilingue et biculturel qu'est le Canada, le Manitoba a su assurer le bilinguisme — quand ce n'est pas l'unilinguisme anglais — aux Franco-Manitobains en leur interdisant d'enseigner plus d'une heure par jour en français.

Ainsi donc le jeune Franco-Manitobain, dans la plupart des cas, passe douze ans de sa vie à étudier en anglais à longueur de journée dans une école où, cependant, les élèves sont habituellement tous franco-manitobains, où les professeurs sont de langue française, et dont les commissaires sont aussi de langue française.

Les écoles séparées ?

Il y a certes les écoles séparées. Cependant, au Manitoba, l'école séparée n'est pas une école française comme elle l'est dans d'autres provinces. On y enseigne le même programme qu'à l'école publique, c'est-à-dire l'anglais à coeur de jour. L'aspect spécifique de l'école privée au Manitoba est sa confessionnalité et non sa langue. Or la question religieuse n'est qu'un problème de dernier

degré pour les Franco-Manitobains, car la plupart de ceux-ci sont en majorité dans leurs écoles publiques, ont des professeurs et des commissaires canadiens-français, d'où catholiques, aussi leurs écoles, tout en étant officiellement neutres sont de fait catholiques. En effet, le Manitoba français n'a que sept écoles privées contre quarante chez les catholiques de langue anglaise, et ces sept écoles sont tout aussi anglaises que les écoles publiques.

Aussi est-ce à tort que le Québec s'émeut lorsqu'une école séparée canadienne-française du Manitoba se voit intégrée dans le système des écoles publiques. Elle ne perd alors en rien de sa langue et si elle est intégrée comme un tout elle conserve aussi sa confessionnalité.

L'effet

Le jeune Franco-Manitobain apprend donc toutes ses sciences (sciences expérimentales, histoire, géographie, maths, etc.) en anglais. Lorsqu'il voudra discuter de quoi que ce soit, il devra employer un vocabulaire anglais et les idées qu'il déploiera sur maints domaines de la vie quotidienne lui auront été d'abord enseignées en anglais selon la mentalité anglaise. Il n'est donc pas surprenant qu'il considère le français comme une langue sans valeur dans le monde moderne, comme un archaïsme quelconque et qu'il discute en anglais. Les jeunes Franco-Manitobains sont en général tellement plongés dans l'anglais qu'on en a même entendu dire qu'ils préféreraient lire des livres anglais parce que "le français n'a pas de littérature contemporaine" (et quand l'on pense que c'est seulement de nos jours que les Canadiens anglais découvrent vraiment l'existentialisme!).

Un Manitoba charitable

Le Manitoba, l'exemple du véritable canadianisme, sait bien intégrer dans son milieu sa population cana-

dienne-française. Il n'y a pas à dire, les Anglo-Manitobains ont véritablement un coeur charitable d'ouvrir ainsi aux Franco-Manitobains l'avantage incontestable de passer du côté de la majorité. "Mais, en fin de compte, le Canada est un pays anglais, n'est-ce pas? L'économie est anglaise, la politique est anglaise, la majorité est anglaise. Et qu'est-ce que c'est que de perdre son français lorsqu'on a tellement à gagner en devenant vraiment canadien?"

L'incompréhensible dans toute cette histoire est que le Manitoba français traîne la patte plutôt que de reconnaître la charité réelle que lui fait le gouvernement en l'anglicisant. Quels sans-coeurs, ces "frogs"!

C. Pour un Québec vraiment canadien

Alors que le Québec cherche son chemin à travers mille nuances indépendantistes, nationalistes et internationalistes, les Canadiens anglais — s'appuyant sur le principe intuitif qu'un ordre social qui convient à soi ne peut que convenir aux autres — en un élan altruiste, ne cessent d'exhorter la population québécoise à devenir vraiment canadienne. Or si l'on considère le calme régnant au Canada anglais à l'encontre des sautes d'humeur qui affligent profondément le Québec quant aux questions ethniques, ne faut-il pas concéder que le Québec y gagnerait à devenir vraiment canadien?

Cependant afin de favoriser une canadianisation plus complète du Québec, il importe d'offrir au Québec un modèle exemplaire. Ainsi pourra-t-on mieux observer les déficiences dont souffre le Québec.

Or l'on se souviendra que monsieur Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, déclarait récemment que sa province est l'exemple idéal du bilinguisme et du biculturalisme canadien. Aussi sera-ce à la lumière du canadianisme manitobain que nous examinerons le cas du Québec.

Ce faisant, il appert de premier abord que les Québécois sont d'ignobles égoïstes. Conservant pour eux-mêmes les avantages sociaux du milieu canadien-français dans lequel ils vivent, ils contraignent les Canadiens anglais du Québec à demeurer en marge de la société québécoise, en laissant ces derniers périlcliter dans des écoles de langue anglaise.

Le gouvernement manitobain, de son côté, a su aider sa minorité de langue française à mieux entrer dans le contexte social anglophone du Manitoba en lui donnant des écoles de langue anglaise aux frais mêmes de l'Etat. Certes, quelques fanatiques sentimentaux ont rouspété et rouspètent encore occasionnellement; certes, parfois il a fallu avoir la poigne ferme. Malgré cela, en père aimant, le gouvernement manitobain a même accepté d'employer la coercition dans le but de favoriser l'intégration des Franco-Manitobains. Qui aime bien châtie bien, dit-on.

N'est-il donc pas honteux de voir ensuite le gouvernement du Québec favoriser la ségrégation, laisser durer un état de fait si minable qui réduit au ghéttoïsme sa minorité de langue anglaise, lui refusant les avantages de la langue française et du milieu social canadien-français?

Honni sois-tu, Québécois, qui permets telle iniquité! Le temps est venu de mettre un terme à ce genre de discrimination, de donner des écoles françaises aux Anglo-Québécois. Qu'une opposition à un tel changement se fasse sentir parmi les éléments fanatiques anglo-québécois, cela est inévitable. Cependant le gouvernement du Québec ne doit pas se laisser dérouter pour autant. Qu'il sache prendre exemple du gouvernement manitobain, qu'il sache être courageux et charitable envers les Québécois de langue anglaise — même à l'encontre de la volonté de ceux-ci, s'il le faut. Toute autre attitude serait vile et infâme.

Il faut que le Québec devienne vraiment canadien, qu'il rétablisse le calme et l'unité chez lui. Le Canada anglais l'en supplie et, qui plus est, lui donne l'exemple. Que le Québec ne se laisse donc pas surfaire par celui-ci!

Georges ALLAIRE

LA COÉDUCATION ET LE RAPPORT PARENT

Voici ce qu'écrivent les Commissaires dans leur Rapport Parent, deuxième volume, numéro 224: "Ce sont des préoccupations d'ordre moral qui ont surtout inspiré et qui inspirent encore les adversaires de la coéducation... Nous n'ignorons pas que cette conviction a été renforcée par un passage de l'encyclique sur l'éducation que le pape Pie XI a publiée en 1929. Mais ce texte a été inspiré par la situation de l'époque, et les circonstances ont depuis évolué très rapidement. Parce que le milieu social devient de plus en plus ouvert, beaucoup de catholiques en sont venus à croire qu'une conception plus positive de la morale doit aujourd'hui inspirer les méthodes d'éducation de la jeunesse".

Or les Papes ne se basent pas sur l'évolution du milieu social mais sur une donnée intemporelle de la nature humaine à l'âge de la puberté. C'est pourquoi, Pie XII, en décembre 1957, soit trois ans et deux mois avant la nomination des Commissaires du Rapport Parent, réaffirmait dans une Instruction de la Sacrée Congrégation des Religieux: "C'est pourquoi l'encyclique Divini illius Magistri doit toujours être considérée comme le document fondamental en ce qui concerne l'éducation et la coéducation." (DC, 30 mars 1958, p. 403.)

Conclusion: en ce qui regarde la coéducation, pour trouver la pensée de l'Eglise il ne faut pas tenir compte de la pensée des Commissaires, ils l'ignorent! Allons-nous faire les frais de cette ignorance?

Que penser de la surpopulation du monde?

par Jean Genest

Les lemmings, rongeurs de Scandinavie, d'environ cinq pouces de long, se reproduisent à raison de deux portées annuelles, chacune de trois à huit petits. A ce rythme, et parce que les lemmings ne peuvent rien inventer, la région connaît la surpopulation de ces animaux. A tous les quatre ou cinq ans, comme pour répondre à un instinct de l'espèce, les lemmings courent par millions, droit devant eux, traversent villages et rivières, dévorent tout ce qu'ils trouvent et vont en un immense suicide collectif se jeter dans l'océan. Pourquoi ? Quel instinct mystérieux les avertit ? Nul ne le sait. Leur course folle à la mer est-elle une réponse à leur surpopulation locale ?

Le même instinct existerait-il enfoui dans le psychisme humain ? Lorsque les humains *sentiraient* ou appréhenderaient une relative surpopulation, est-ce qu'un déclic atavique ne réveillerait pas chez un grand nombre des adultes comme un goût de mort ? Evidemment les manifestations de l'instinct différeraient entre les lemmings et les humains : le moment venu chez les premiers ce serait un défilé vers la mort, mais chez les humains nous les verrions se liguier contre la vie, par la stérilisation des organes producteurs, l'avortement des foetus ou l'usage des contraceptifs. On a voulu caractériser notre temps comme étant devenu la civilisation des contraceptifs : est-ce une réponse à la surpopulation du monde ?

Le premier à avoir vu le problème de la surpopulation pour l'ensemble de l'humanité c'est Thomas Robert Malthus (1766-1834). Il écrivit en 1798 son fameux *Essai sur le principe de la population*. Déjà il croyait que le

monde entrerait dans une époque de surpopulation parce que, disait-il, la population augmente beaucoup plus vite que les ressources disponibles. Après un certain point critique, ce serait la misère pour toute l'humanité. Comme moyen de prévenir ce futur de cauchemar il proposait la continence. Cent cinquante ans après la parution de son livre, la population humaine a augmenté à un rythme qu'il ne soupçonnait même pas et les ressources ont été multipliées par les découvertes scientifiques et géologiques. Alors les malthusiens contemporains répondent: "Très bien. Malthus s'est trompé sur la date des échéances mais il continue certainement à avoir raison: il arrivera un moment où la Terre connaîtra trop d'humains pour les richesses à partager. Ce sera alors la misère, sinon la guerre pour arriver à prendre ce qui restera. Tout l'avenir est rempli de chaos, de guerres et de misères. Un seul moyen nous reste pour que la terre demeure habitable, c'est de limiter les naissances. Malthus s'est encore trompé en ne proposant que la continence. Celle-ci est insuffisante. La vraie réponse ce sont les contraceptifs pour tous." Qu'en savent-ils ?

Voilà où nous en sommes en 1964: l'espèce humaine affolée par des visions d'avenirs apocalyptiques ne voit plus comment concilier les chiffres qui expriment l'explosion future de la population terrestre et ceux qui montrent la rareté progressive des ressources matérielles. Ce cauchemar produit un genre d'épidémie mentale chez les humains qui, maintenant, célèbrent la famille sans enfant et utilisent tous les moyens de propagande imaginables en faveur des poisons, de l'amour sans finalité et des contraceptifs. L'épouvante a remplacé la joie. La fécondité est devenue un malheur. Démographes et statisticiens des Etats ont sonné l'alarme.

Jamais l'humanité n'a été si prospère et jamais l'humanité n'a été si angoissée. Dans le présent nous connaissons tous les tensions de la guerre froide et dans l'avenir, pour un grand nombre de personnes, il n'y a plus d'espérance. Comme est fini et enterré le mythe du

progrès indéfini que l'on entretenait au 19^e siècle ! Aujourd'hui les philosophes, les poètes et les chanteurs, autant que les sociologues et les économistes nous avertissent que tout est absurde et que la vie est source des malheurs futurs.

Sommes-nous tous malades ? Qu'en est-il, au juste, de cette situation ? Que notre pessimisme actuel soit dû à un mystérieux instinct comme chez les lemmings ou aux raisonnements comme chez Malthus, le résultat est le même : autodestruction de l'espèce ou au moins une peur de la vie qui avoisine la catastrophe. L'humanisme païen ne craint pas de remettre le salut de l'humanité aux bons soins, si l'on peut dire, des machines électroniques chargées de déterminer par calculs rapides le nombre optimum de nouveaux humains que, chaque année, la Terre pourra se permettre de recevoir pour les nourrir et les éduquer convenablement.

Mais l'humanisme chrétien peut-il accepter une telle façon de penser et d'agir ? Reprenons le problème par la base.

1. — *Quelle est l'augmentation actuelle de la population mondiale ?*

Que la population augmente à un rythme jamais vu jusqu'ici, cela est un fait indéniable. L'empire romain, dans sa plus grande gloire, faisait vivre un peu plus de cinquante millions de personnes. Aujourd'hui le même espace est occupé par un peu moins d'un milliard de personnes. Quand saint François-Xavier découvrit les grandes villes des Indes et du Japon, il les vit incroyablement plus peuplées que Paris et Rome et, déjà, on y abandonnait les enfants que les familles ne pouvaient nourrir (1). Un tableau montrera mieux que des paroles l'accroissement démographique du monde.

(1) Population, avril-juin 1962. Michel Lutfalla: La Chine vue par quelques économistes du 18^e siècle, p. 289.

1650: la population mondiale	
atteint	550,000,000 d'habitants
1750:	728,000,000
1850:	1,175,000,000
1900:	1,620,000,000
1950:	2,476,000,000
1960:	3,000,000,000

Malthus, avec ses connaissances de 1798, aurait cru impossible que l'humanité puisse jamais atteindre ce dernier chiffre et continuer à vivre. Son grand tort était de ne pas tenir compte de l'intelligence humaine et des découvertes apportées par la science.

Les chiffres donnés sont éloquentes en ce qu'ils décrivent la montée de la population. En effet, de la création de l'homme jusqu'à 1850, l'humanité a mis des milliers de siècles avant d'atteindre le premier milliard de vivants. Or 80 ans suffiront, soit de 1850 à 1930, pour atteindre le deuxième milliard. Finalement, 30 ans, soit de 1930 à 1960, permettront de parvenir au troisième milliard. L'accélération du rythme des naissances et la prolongation de la vie ont changé quelque chose à l'histoire de la terre: il y a maintenant des problèmes mondiaux qui intéressent l'ensemble de l'humanité.

Nous ne pouvons pas dire qu'il y a encore un véritable problème de surpopulation. Nous rencontrons le problème aigu de la faim dans plusieurs parties du monde, mais il est moins aigu que dans les temps anciens et qu'au moyen âge où l'irrégularité des récoltes et les épidémies ne trouvaient aucun correctif. La faim, aujourd'hui, est plutôt un problème régional dû non pas au fait que les aliments manqueraient dans le monde mais engendré par une mauvaise distribution, laquelle est elle-même due à la mésentente entre les nations qui n'arrivent pas à coordonner leurs efforts.

HÔTEL WINDSOR

25 AVRIL 1965

BANQUET-CAUSERIE

PAR LA LIGUE
D'ACTION NATIONALE

Invitation spéciale

à tous nos lecteurs, lectrices

et à leurs amis

Qui nous aidera à recruter une table d'amis ?

SURTOUT DANS LES VILLES AUTOUR DE MONTRÉAL :

DUVERNAY
LONGUEUIL
VAUDREUIL
VALLEYFIELD
JOLIETTE
RIGAUD
BEAUHARNOIS
LACHINE

SAINT-JEAN
SAINTE-THÉRÈSE
SAINT-JÉRÔME
SAINT-HYACINTHE
GRANBY
VERCHÈRES
SAINT-EUSTACHE
DRUMMONDVILLE, etc., etc.

MERCI D'AVANCE À TOUS CEUX QUI COOPÉRERONT.

DIMANCHE, 25 AVRIL 1965 — À L'HÔTEL WINDSOR

JOURNÉE DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

“LES ÉTATS ASSOCIÉS”

■ À 3 h. : COMITÉS D'ÉTUDES

- RICHARD ARÈS,
“Le statut particulier, minimum vital pour le Québec”.
- JEAN-MARC LÉGER,
“Les Etats Associés, sens, histoire, importance”.
- JACQUES-YVAN MORIN,
“Moyens juridiques et politiques d'arriver à une constitution renouvelée”.

■ À 5 h. : SESSION PLÉNIÈRE

dirigée par les animateurs.

■ À 6 h. : PUNCH POUR TOUT LES INVITÉS

■ À 7 h. : GRAND BANQUET-CAUSERIE

“ LES ÉTATS ASSOCIÉS,
FORMULE D'INDÉPENDANCE ”

CONFÉRENCE DONNÉE PAR

FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

PRÉSIDENT DE LA LIGUE

■ Toute l'organisation relève de notre secrétariat :

Mlle MARGUERITE ROBERT, sec. du Comité,
ÉDIFICE FIDES, BUREAU 504,
235 EST, RUE DORCHESTER,
MONTRÉAL.

■ Heures de bureau : 2.30 h. à 6.30 h. p.m.

Téléphone : 866-8034

■ Le billet : \$10.00

Table de dix invités : \$100.00

■ Bienvenue aux dames. — Habit de ville.

(Découpez en suivant le pointillé et envoyez avec votre chèque.)

NOM

ADRESSE

VILLE

NOMBRE DE BILLETS :

Les billets vous arriveront par retour du courrier. Votre prompt
réponse nous permettra une meilleure organisation. Merci.

POURQUOI NE PAS INVITER VOTRE FEMME ? VOTRE AMI ?

**CETTE JOURNÉE D'ÉTUDES,
PAR LA QUALITÉ DES PARTICIPANTS,
LA VIGUEUR DES DIRECTIVES
ET LE GRAND NOMBRE DES PRÉSENTS
MARQUERA UNE ÉTAPE DANS L'ÉVOLUTION
DU CANADA FRANÇAIS**

**NOUS AVONS BESOIN
DE VOTRE AIDE
ET DE VOTRE
PRÉSENCE**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET ACHAT
DE BILLETS**

**ADRESSEZ-VOUS ENTRE 2.30 h. ET 6.30 h. À
(Tél. : 866-8034)**

**MLLE MARGUERITE ROBERT,
sec. du Comité d'organisation,
ÉDIFICE FIDES, BUREAU 504,
235 EST, RUE DORCHESTER,
MONTRÉAL.**

2. — *Quelle sera la population mondiale en l'an 2000 ?*

Nous entrons maintenant dans l'*avenir prochain*, dans cet avenir qui n'échappe pas à notre responsabilité et à notre prévoyance. A partir des données citées et par projections graphiques, statisticiens et démographes essaient de prévoir la population du monde jusqu'en l'an 2000. Ces études sont nécessaires aux chefs d'Etat pour les aider dans leurs planifications industrielles et financières. Il faut signaler en particulier une étude des Nations Unies, en février 1957, qui, à cause du prestige de l'institution, éclipsa toutes les autres études. Elle était intitulée: "Quelques données sur la population mondiale et les tendances démographiques" (Nations Unies, document ECN-9-139).

Nous y lisons que de 1960 à 1975, soit en quinze ans, la Terre atteindra son quatrième milliard d'habitants. De 1975 à l'an 2000, soit en vingt-cinq ans, l'humanité augmentera de deux autres milliards pour en arriver à six milliards d'habitants. Ici encore un tableau aidera à mieux saisir le problème:

	Population en 1955	Population moyenne en l'an 2000
Afrique	216,000,000	517,000,000
Amérique du Nord	182,000,000	312,000,000
Amérique centrale et du Sud	183,000,000	592,000,000
Asie	1,490,000,000	3,870,000,000
Europe	409,000,000	568,000,000
U.R.S.S.	197,000,000	379,000,000
Océanie	15,000,000	29,000,000
Total	2,692,000,000	6,267,000,000

Si, alors, les Amériques comptent un milliard, l'Asie comptera quatre milliards d'habitants, ou encore, si les Amériques, l'Europe et la Russie comptent deux mil-

liards d'habitants l'Asie en comptera quatre. La richesse sera contrôlée par les populations d'un tiers du globe pendant que les deux tiers lutteront pour survivre. Hormis que les hommes décident de s'entraider et que les découvertes scientifiques concourent au bien de toute l'humanité.

Qu'en sera-t-il de l'Asie ? Ceux qui sont à l'école de l'Europe et de l'Amérique apprennent vite et se révèlent d'excellents collaborateurs. Mais si la Chine et les pays circonvoisins restent enfouis dans une idéologie communiste, ils croîtront *contre* l'Amérique et l'Europe. Le péril jaune peut devenir une réalité, surtout si la Chine continue à sacrifier ses masses humaines à ses rêves d'hégémonie impérialiste et à sa *force de frappe*. N'anticipons pas : la politique internationale peut changer cinquante fois en cinquante ans.

Si rien ne vient changer les chiffres et leurs projections, l'humanité peut prévoir une population de six milliards en l'an 2000. Et même elle le doit. Cependant pouvons-nous dire ce que sera le monde en l'an 2000 ? Nul ne le sait d'une façon complète. Les calculs établis à l'aide de notre intelligence ne disent pas toute la réalité d'alors : il faut en tenir compte pour assumer toutes nos responsabilités. Nous pouvons et devons compter sur le fait que si la population augmente, les découvertes introduiront des éléments tout nouveaux de solution. La synthèse de la chlorophylle, quelque aliment fabriqué par la chimie, et voilà tout le tableau des ressources terrestres profondément changé. Alarmistes et idéalistes sont à rejeter.

3. — *Pouvons-nous nourrir, loger et éduquer la population prévue pour l'an 2000 ?*

Dès que nous plongeons dans l'avenir nous entrons dans l'inconnu. Un industriel prévoit une durée moyenne de vingt ans pour les machines ultra-modernes qu'il achète car il sait que dans vingt ans elles seront entièrement

démodées, bien qu'il ne sache pas comment cela se fera. En 1963 il s'est fabriqué 12,000,000 d'automobiles dans le monde, or personne ne sait, si dans trente ans, nous aurons encore des automobiles. Plusieurs inventions en stage d'expérimentation nous laissent croire que les automobiles ne seront pas du même type. Ainsi pour tout. Nous sommes entrés dans une ère où le changement devient la règle et l'imprévu la loi.

Quoique partisan du *birth control* et en ne se basant que sur les seules données actuelles, M. Harrison Brown, du California Institute of Technology, donne comme population maximum que la terre peut nourrir, le chiffre de 50,000,000,000 d'habitants. Des experts disent que les aliments actuels, cultivés selon les méthodes hollandaises, pourraient nourrir 28,000,000,000 de personnes, mais que cultivées selon les méthodes japonaises elles pourraient en nourrir deux fois plus.

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, un des grands services des Nations Unies, créé en 1945 avec siège à Rome, signale qu'actuellement il n'y a que 3,400,000,000 d'acres, ou 11% de la terre émergée, qui sont cultivés par l'homme (Zimmerman, p. 63). Or Colin Clark, professeur de l'université d'Oxford, dont les travaux font autorité, estime que la terre comprend 19 milliards d'acres de terres arables.

Je ne puis discuter ces chiffres mais je deviens intéressé au plus haut point quand je vois les ingénieurs tourner leur imagination vers de gigantesques travaux propres à transformer les continents et y intéresser les Etats. Les plans du futur laissent loin derrière eux le barrage d'Assouan ou le canal de Suez. Pour eux le problème majeur est celui de la répartition de l'eau. Les déserts du Moyen-Orient, de l'Afrique, de la Chine et de l'Australie n'attendent qu'à être irrigués. On a trouvé des méthodes pour dessaler l'eau de l'Océan, opération rentable avec l'aide des Etats.

L'année internationale de géophysique, terminée en janvier 1959, a déclenché des travaux sur les océans qui ont eu un grand retentissement. Les océanographes ont rappelé ce fait que l'eau occupe 70% de la surface de la Terre, c'est-à-dire que 70% de la Terre demeure à peu près inexploité. Or les océans sont, disent les travaux des savants en ce domaine, des réservoirs inépuisables de nourriture animale (poissons) et végétales (les algues). Le sol marin et l'eau salée elle-même contiennent des ressources industrielles indéfinies (2). Ces richesses sont en bonne partie immédiatement exploitables à condition que nous nous y mettions. Les Etats-Unis ont décidé de consacrer \$2,300,000,000 à un plan de dix ans pour l'étude des fonds marins.

Pour mieux comprendre la richesse de la Terre pour nourrir l'humanité de l'an 2000, rappelons-nous que l'actuel budget mondial des armements est d'environ \$140 milliards de dollars ! Cette seule somme nous permettrait de nourrir tous les humains. Si la terre porte tant de sous-alimentés n'est-ce pas parce que l'effort de guerre détourne des ressources vitales ? L'unique but des budgets de guerre est celui-ci : comment tuer le plus de gens dans le moins de temps possible ? Le temps n'est peut-être pas loin où l'humanité entière demandera qu'au lieu d'être gaspillées ces ressources soient entièrement consacrées à nourrir, loger, éduquer et remplir les loisirs des hommes.

Devant ces faits nous comprenons l'ancien président de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, M. Josué de Castro, lorsqu'il signale que l'humanité pourrait régler le problème du sous-développement en une génération : "J'ai dit et je répète, dit-il, qu'il n'y a pas de

(2) George A. W. Boehm: *Inexhaustible Riches from the Sea*, *Fortune*, décembre 1963, p. 133.

En particulier cet article signale une farine à base de poissons aussi riche en protéines que la viande animale mais à un prix beaucoup plus bas.

Voir aussi *Selection du Reader's Digest*, décembre 1963, sur l'Incaparina, merveille d'alimentation à bon marché.

limites prévisibles aux ressources naturelles mises en valeur par la science. Toutes les matières sont remplaçables, synthétisables, transmutables. La seule ressource naturelle irremplaçable est l'imagination humaine" (3). Cette pensée rejoint ce que le P. de Lestapis écrivait dans son beau volume *La limitation des naissances*: "Le jour où les charges militaires diminueront au profit des véritables investissements de paix, l'humanité sous-développée pourra voir l'aurore de sa libération" (4). Tous les hommes sensés souscriront à ces jugements.

4. — *Pourquoi l'humanité augmente-t-elle maintenant si vite ?*

Les hommes ont fini par vaincre des ennemis implacables devant lesquels ils se résignaient avec fatalisme. Les Parques, ces trois divinités des enfers, pourraient être appelées: les pestes, les famines et les morts à la naissance. Il était assez rare que les hommes échappent à l'une ou l'autre de ces Parques vigilantes. Jusqu'en 1700, l'espérance de vie en Europe n'était que de 28 ans.

Les chroniques du moyen âge nous ont laissé des tableaux horribles de ce qu'était le passage du choléra, de la fièvre jaune ou plus simplement de la peste, à travers les campagnes et les villes d'Europe. Une ville du nord de l'Italie, où toute la population de cinq mille âmes est resserrée entre des murailles qui arriveraient à peine à ceinturer un parc moderne, pouvait passer à la suite d'une peste au total de quinze habitants. La France qui avait 20 millions d'habitants en l'an 1000 n'en avait pas davantage sept siècles plus tard. La peste noire a fait disparaître de 1347 à 1350 probablement un tiers de la population européenne. On put compter en une région de l'Allemagne quarante-six famines en un siècle.

Le combat légendaire entre l'homme et le végétal se terminait par quelque famine qui décimait la population:

(3) Revue *Planète*, no 13, p. 25.

(4) *Spes*, 1959, p. 271.

“Les famines, écrit Jean Fourastié, apparaissent comme le caractère fondamental de l'histoire traditionnelle” (5). Le seigneur de Vauban, maréchal de France, disait lui-même vers 1700: “Il n'y a pas dix mille familles petites ou grandes qu'on puisse dire fort à leur aise.” Les six dixièmes de la population sont réduits à la mendicité.

Aujourd'hui, grâce à la science, les hommes purent améliorer les cultures et les plantes; ils inventèrent les remèdes qui protègent, fortifient le corps; les diététiciens introduisirent une alimentation plus rationnelle; les ingénieurs contrôlèrent les inondations, les sécheresses, l'irrégularité de la production. Les famines disparurent de l'Europe, de l'Amérique et de presque toute l'Asie. Les pestes sont des souvenirs et presque tous les nouveau-nés ont, en nos pays, une espérance de vie longue de 68 ans et probablement de 78 ans en l'an 2000.

En sauvant presque toutes les naissances et en allongeant la vie, le nombre total des vivants a augmenté à un rythme nouveau dans l'histoire. L'homme sait qu'il est maintenant possible de dominer la nature et les fatalités. Il restera toujours des difficultés et d'autres apparaîtront mais l'homme sait qu'avec son intelligence et son initiative il peut en venir à bout.

Ce qu'il y a de plus curieux c'est la présence de deux humanismes qui interrogent le passé et l'avenir: l'humanisme de celui qui, ne croyant pas en Dieu, ne veut croire qu'en l'homme. Il a multiplié les hymnes de gloire à l'homme qui a su triompher de la nature. Avec la science, dit-il, l'homme peut se passer de Dieu et faire son bonheur sur la terre. Le communisme croit même que par l'union des forces les hommes arriveront à installer le paradis sur terre. Cet humanisme, triomphant de 1850 à 1950, se fait anxieux et désespéré quand il songe à la surpopulation. Il passe de l'exaltation à la prostration.

(5) Jean Fourastié: *Machinisme et bien-être*. Ed. de Minuit, 7, rue Bernard-Palissy, Paris-6, 1962, p. 68.

Ayant mis tous ses espoirs dans l'homme seul, il a maintenant peur de l'avenir comme si l'accroissement démographique de l'humanité était le pire des fléaux.

Cet humanisme terréniste envisage que le bonheur des survivants exige la planification des naissances. Il a ses apôtres et ses fanatiques. L'amour et la liberté deviennent secondaires au but et aux moyens à prendre pour empêcher la fécondation. Il crée des tabous et il se tourne vers les Etats pour qu'ils facilitent d'abord, et pour qu'ils imposent demain, le contrôle des naissances. Les êtres humains deviennent des objets. Cet humanisme ne croit plus tellement en l'homme qu'en l'Etat omnipotent. Monde d'Hégel et de Marx.

Mais il y a un autre humanisme, l'humanisme chrétien. Il voit les mêmes faits mais n'aboutit pas aux mêmes désespoirs parce que, Dieu présent, il n'a pas la même conception de l'homme et de l'avenir.

5. — *Quelle conception de l'homme et de l'avenir a l'humanisme chrétien ?*

Ce n'est pas un secret mais il faut toujours le répéter : pour l'humanisme chrétien l'homme est un être sacré du fait que Dieu en est l'auteur, avec ceci de particulier qu'il lui a été conféré quelque image et ressemblance de Lui-même. Il ne peut être assimilé à un objet manié par l'Etat ou à un reproducteur soumis aux impératifs catégoriques d'une société intolérante. Il existe non pour construire des paradis artificiels mais pour atteindre une destinée éternelle.

Tant qu'ils sont sur terre, l'humanisme chrétien considère les hommes comme collaborateurs d'un dessein de Dieu dont la grande trame nous échappe. Collaborateur intelligent il doit, par son travail et sa prévoyance, organiser la terre et la soumettre aux besoins de l'homme. Collaborateur responsable il doit aménager la cité terrestre pour ses fils, pour autant qu'il lui est possible de le faire : héritage, instruction poussée, introduction à

la profession et à la société. Mais au-delà de la deuxième et de la troisième génération, tout lui échappe. Son intelligence et sa responsabilité sont limitées. Le reste appartient à Dieu.

Pourquoi l'humanisme agnostique se préoccuperait-il de l'avenir ? Sa seule dimension logique c'est le présent car il n'a aucun compte à rendre à personne. Pour lui tout se termine avec la matière et l'homme n'est pas très différent de l'animal. En ce cas son univers se borne à lui-même. Que lui importe le bonheur des autres et les bonheurs des autres générations ? Au contraire l'humaniste chrétien se préoccupe des enfants et petits-enfants qu'il considère comme prêtés par Dieu, confiés à ses efforts d'éducateur. Sa responsabilité va aussi loin que son emprise sur l'avenir. Au-delà c'est le souverain empire de Dieu qui s'adjoindra d'autres collaborateurs auxquels il confiera du génie d'action ou de pensée, s'il juge bon de se choisir des collaborateurs spéciaux.

Demandons-nous : qu'est-ce que l'avenir ? Il faut dire qu'en nos temps modernes *l'avenir appartient de plus en plus en Dieu*, si nous pouvons dire, en ceci qu'avec la multiplication fantastique des découvertes les changements incessants deviennent la règle de notre conduite. Notre vie doit s'adapter aux situations mouvantes qui remplacent ces routines qui recommencent toujours. Notre vie en est plus nerveuse et fatigante mais aussi plus dynamique et plus riche. L'imprévisible devient un élément même de notre vie et par là, notre responsabilité sur l'avenir est diminuée : cet avenir devient de plus en plus de l'inconnu pour nous et le terrain inviolable de Dieu.

Nous nous sommes vantés d'avoir vaincu les fatalités antiques mais c'était pour nous livrer plus profondément au mystère qu'est l'avenir. Plus profondément que jamais l'humanité ne sait pas où, sur terre, elle s'en va et quel visage elle aura demain. Aussi les experts des Nations Unies ont-ils été sages de ne pas poursuivre

leurs travaux au-delà de l'an 2000, car ils auraient quitté les données scientifiques pour entrer dans les fouillis de l'imagination.

J. Vialatoux commente une page célèbre du *Journal métaphysique* de Gabriel Marcel où celui-ci introduit une distinction profonde entre *problème* et *mystère*, distinction propre à nous mieux faire comprendre la situation interrogative des hommes devant l'avenir. Le mystère, dit-il, ce n'est pas de l'incompréhensible, de l'inintelligible et de l'insoluble, mais les mystères sont mystères en ce qu'on ne saurait s'y prendre avec eux comme avec les *problèmes*. "Les *problèmes*, on les cerne, on les toise, on en construit la solution en soumettant à un ordre rationnel leurs données empiriques. Les *mystères*, on ne les cerne pas, on y rentre; on ne les entoure pas, on les creuse; on ne les toise pas, on les réfléchit; on ne les résout pas, c'est-à-dire: on ne les réduit pas à autre chose: on les médite et on les approfondit" (6). Comme dit encore le P. Jouve: "Les mystères ne sont pas des vérités qui nous dépassent, mais des vérités qui nous comprennent."

L'humanisme des incroyants veut toujours tout réduire en *problèmes*, même l'avenir. Comme il leur échappe totalement, ils sont effrayés. Une dimension du monde échappe totalement à leur raison et à leurs efforts de comprendre. Gabriel Marcel leur dit: "Il est toujours possible de dégrader un mystère pour en faire un problème; mais c'est là une procédure foncièrement vicieuse et dont les sources devraient peut-être être cherchées dans une sorte de corruption de l'intelligence" (7). L'humanisme chrétien, au contraire, traite les problèmes en problèmes mais il respecte le mystère. Il n'y voit pas une raison d'affolement mais une raison d'adhérer plus profondément à Dieu. La source de sa joie est sa confiance. La source de son espérance est sa foi.

(6) J. Vialatoux: Le peuplement humain, Ed. ouvrières, I, 1957, p. 143.

(7) Etre et Avoir, pp. 169-170.

6. — *Que penser du programme d'une limitation mondiale des naissances ?*

Tout le long du 19^e siècle nous avons connu la magnifique lutte entreprise par les savants contre la mort. La science n'a pas de plus grand titre de gloire: Pasteur, Fleming, Koch, Banting et Best, entre autres savants, l'ont illustrée. Mais il appartient au 20^e siècle de lutter contre la vie.

Les nations les plus riches, qui ont été les plus impérialistes, sont à l'avant-garde de la lutte pour la limitation des naissances (8). Les pays les mieux dotés au point de vue des lois sociales et qui ont la plus grande proportion de gens qui dépassent cinquante ans, demandent aux autres nations et à leur propre peuple de limiter les naissances. Les Etats-Unis, dans leurs dons à l'étranger, demandent qu'une partie soit consacrée à la propagande et au soutien de cliniques en faveur du *birth control*, et cela par tous les moyens, légitimes ou non. Plus surprenante encore que cette intrusion dans les politiques intérieures des pays concernés est la part prise par la Croix-Rouge internationale. Le secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, M. Henrik Beer, a révélé que la Ligue travaillerait de concert avec la Chine communiste pour briser, par une adroite campagne, la résistance psychologique au *birth control*. De quoi se mêlent les Etats-Unis et la Croix-Rouge ? (9).

Il ne faut pas nous le cacher: l'usage des contraceptifs relève d'une conception de la vie et de l'homme. On voudrait que le nombre des vivants devienne facteur des productions industrielles. La prospérité matérielle devient un absolu auquel mesurer tout le reste, même la fécondité.

(8) Alfred Sauvy: De Malthus à Mao Tsé-Toung, Denoel, 1958, p. 201.

(9) *The Gazette*, vendredi 6 décembre 1963, p. 2. Si tel est le cas pour la Croix-Rouge est-il encore à propos de l'aider par des aumônes ?

Pourquoi l'usage des contraceptifs viole-t-il la loi naturelle et n'est-il pas acceptable ? C'est qu'ils obligent l'homme à poser des actes irrationnels et qui détruisent la fin de la sexualité.

Quand les convives, dans les orgies romaines, après s'être empiffrés, passaient au *vomitorium* afin de recommencer à goûter à de nouveaux plats, ils nous écoeurèrent. L'acte devenait irrationnel en ce que les convives mangeaient et ne mangeaient pas. Ils séparaient le plaisir de manger de la nutrition elle-même. Aucun animal ne peut arriver à cette perversion du goût parce qu'il faut une intelligence pour poser des gestes qui se contredisent. Mais alors il y a toujours perversion de l'intelligence.

De même, par les contraceptifs les époux accomplissent tous les gestes qui expriment le désir de la nature de donner et de recevoir la semence procréatrice mais en même temps ils bloquent la nature. L'acte est contradictoire en ce que les époux prétendent suivre la nature et ne pas suivre la nature. Ils séparent le plaisir et rendent l'acte sans but. Ils veulent ce que veut la nature et en même temps ils ne le veulent pas. Les conséquences de cet acte sans finalité c'est un gaspillage *volontaire* de semence. L'homme se révèle alors mauvais administrateur d'une richesse prêtée par Dieu.

Les contraceptifs ne sont donc pas acceptables en ce que, volontairement, l'homme pose un acte irrationnel qui fausse la fin de la nature.

D'autres conséquences s'ajoutent à celles-ci dans l'usage extensif des contraceptifs. Là où s'installe la civilisation de la contraception s'infiltré le fléau des avortements. Le massacre des innocents est perpétuellement renouvelé. Rien de surprenant à ceci : en effet, les clients utilisent les contraceptifs pour éviter les enfants mais si les enfants arrivent, *par accident*, les gens n'ont rien de plus pressé que de se débarrasser du fruit indésiré.

Dans le but de protéger la vie humaine la plupart des pays ont déclaré l'avortement coupable de sanctions juri-

diques relativement sévères. Alors l'avortement devient clandestin avec tous les dangers d'un manque d'hygiène élémentaire ou de rendre la mère victime d'un avorteur charlatan. Pour briser le cercle infernal, des Etats croient bon de permettre l'avortement. L'avortement légal ne supprime pas l'avortement clandestin et le nombre des avortements monte en flèche. Au Japon, en 1955, on compte 1,170,143 avortements légaux et 1,727,040 naissances, c'est-à-dire que le pourcentage des avortements par rapport aux naissances atteint près de 68%. Un enfant sur trois est tué. (10).

Arrivés là, les Etats ne prennent pas de temps à franchir l'étape suivante pour motifs eugéniques: la stérilisation. On apporte comme raison à ce rôle de l'Etat la maladie incurable des parents comme au Manitoba, ou simplement la protection de la mère comme au Japon. La lutte pour les droits de l'homme aura fort à faire dans une civilisation où l'homme n'a plus de droits inaliénables et où règne le matérialisme comme doctrine. La propagande en faveur des contraceptifs, avec les motifs qu'elle invoque, pousse irrévocablement les Etats à passer d'une propagande persuasive à une imposition acceptée d'un plan-contrôle sur la fécondité humaine. Nous n'en sommes pas loin.

Les contraceptifs favorisent aussi la désintégration de la famille. En favoriser l'emploi dans le mariage ce n'est pas les y limiter. Aussi les relations extra-conjugales et les relations pré-maritales augmentent-elles en enlevant les risques de *conséquences* dangereuses. Nous en arrivons à la question ultime: pourquoi alors se marier? Ne se marieront que ceux qui veulent avoir des enfants. Pour les autres, le règne de l'amour libre! Tous les foyers sont alors menacés car la licence des moeurs s'installe.

On n'a d'abord voulu rechercher par les contraceptifs que le seul plaisir sexuel mais très vite la civilisation

(10) De Lestapis: La limitation des naissances, Spes, 1959, p. 295.

actuelle connaît la peur de l'enfant et elle finit par traiter la femme comme un objet. Personne plus que la femme n'a d'intérêt à restaurer la dignité de la famille et la beauté de l'acte sexuel intégralement accompli. D'abord complice, la femme est devenue une victime. Quelle part de leur clientèle sont pour les psychiatres les femmes frustrées par l'usage des contraceptifs ? Les névroses arrivent quand la femme découvre, souvent trop tard, que par les contraceptifs, sa vie a été utilisée par l'homme bien plus que complétée.

La limitation des naissances par les contraceptifs a donc introduit dans notre civilisation riche, éclairée, instruite, mais profondément erratique en ses valeurs morales, des fléaux que la société de demain pourra difficilement enlever. Elle appelle le déchaînement des instincts et un grave affaiblissement de la famille. Les nations sont alors prêtes à entrer en décadence, quel que soit l'état de leur littérature et de leurs arts. Les volontés sont pourries.

7. — *Que propose l'humanisme chrétien devant ce problème contemporain ?*

Devant notre civilisation qui excite dangereusement les passions, l'Eglise continue à enseigner la discipline des instincts et la maîtrise de soi. Les grands moyens de communications audio-visuels ne l'aident que très peu et, pour maintenir le sens du sacré et le sens de la dignité humaine, elle reste à peu près seule. Sa gloire est de croire que l'homme n'est pas que matière ni qu'un animal mais elle discerne en lui quelque ressemblance lointaine avec Dieu. Elle sauve l'homme d'une dégradation monstrueuse parce qu'en oubliant Dieu les hommes oublient qui ils sont vraiment.

Elle vante la force de la continence et nombreux sont les prêtres, religieux et religieuses qui suivent son appel. Elle maintient l'idéal de la chasteté pour les jeu-

nes et les gens mariés. Et nombreux les jeunes et les foyers qui l'écoutent. Si des difficultés, graves et longues, comme la maladie ou le manque d'argent, atteignent les foyers, l'Eglise élève le coeur des époux et n'hésite pas à leur présenter ces circonstances comme une occasion de sacrifices méritoires. Et si, malgré les difficultés sérieuses les époux désirent des rencontres, les époux chrétiens savent que, seules actuellement, deux méthodes sont permises : la méthode Ogino-Knauss, dite du calendrier, et la méthode des températures. Pourquoi ces deux seules méthodes ? Parce qu'avec elles ce n'est plus la volonté de l'homme qui s'oppose au cours de la nature mais la nature elle-même, telle que planifiée par Dieu, qui rend la procréation impossible. L'homme ne s'est pas opposé à Dieu mais a tiré parti du cours suivi par la nature.

Par tous ses enseignements l'Eglise s'oppose au culte des idoles : la sexualité est en train d'en devenir une avec la constellation des *stars*, des effeuilleuses et de la propagande en faveur de l'impudeur et de l'amour libre.

Ces directives données aux administrateurs des biens confiés par Dieu ne se terminent pas là. L'Eglise s'adresse aussi aux familles. Pour elle les foyers n'ont pas à être populistes ou non, ils ont à rechercher ce nombre raisonnable d'enfants qu'ils pourront convenablement éduquer dans notre civilisation. Pour l'Eglise, procréer et éduquer ne sont pas deux devoirs mais un seul devoir continué, une seule responsabilité assumée.

Il ne faut pas se laisser prendre par les visions romantiques, qui relèvent du cauchemar, que veulent diffuser les apôtres des contraceptifs : "L'humanité, disent-ils, croulera sous sa fécondité comme un pommier trop chargé de fruits." Ils représentent la terre comme une boule à laquelle s'agrippent des grappes d'humains, elles pendent comme des fils d'araignées, perdues, sans recours. Ils nous parlent d'un effrayant encombrement, d'une multiplication démentielle, d'une angoissante absurdité,

d'une expansion démographique insensée (11). Ils font penser à ce pauvre hère qui se promenait devant le Metropolitan Museum, de New York, avec une pancarte où les passants pouvaient lire: "Préparez-vous, la fin du monde s'en vient !" Aux obsédés de la fin du monde ou de la surpopulation finale du globe, nous pourrions demander: "Qu'en savez-vous ? — Que savez-vous de la volonté de Dieu ?"

L'Eglise n'invite pas les chrétiens à se croiser les bras et à attendre dans une confiance béate que Dieu décide. Nous croyons à la *nécessité d'une action sur les subsistances plutôt qu'à une action sur les populations*. Plutôt que de travailler à la limitation des naissances par les contraceptifs ne serait-il pas plus important que tous travaillent à l'aménagement du monde. Nous ne demandons pas la *grève de la maternité* mais une nouvelle ardeur à inventer, à découvrir et à préparer le monde de demain. Nous nous mettons du côté de la science réaliste plutôt que du côté des brasseurs de chiffres. Ces chiffres, plus ils plongent dans l'avenir, plus ils s'éloignent des réalités.

L'Eglise profite de la situation pour corriger des anormalités: il faut enseigner aux nations riches à partager. "La faim dans le monde n'a jamais coupé l'appétit des bien nourris, dit le fameux économiste François Perroux. Jusqu'ici, on n'a pas vu une classe ou une nation consentir spontanément à restreindre son niveau de vie ou à ralentir son rythme de croissance pour aider les plus défavorisés. Les lourds sacrifices qu'elle accepte pour se sauver et pour attaquer, elle y répugne s'il s'agit de sauver des vies humaines". Si ce n'était de cet égoïsme des nations et des gaspillages scandaleux au nom du confort, ou de la guerre, les nations pourraient entreprendre, en coopérant, des travaux colossaux qui amélioreraient considérablement la situation des pays moins fortunés.

(11) Gaston Bouthoul: La surpopulation dans le monde, Payot, 1958, p. 35, 90-95.

L'Eglise, éducatrice d'éducation coopérative entre les nations, détient la clé de l'avenir immédiat.

S'il s'agit de l'*avenir lointain*, nous entrons dans le mystère. Plus nos prévisions veulent plonger dans l'avenir, plus le seul langage qui convient c'est le silence. Ou plutôt, plus nous devons réfléchir sur notre petitesse et sur la fragilité de notre destinée. Les réponses ne sont plus du domaine de la science et nous n'avons pas à courir vers les apprentis-sorciers que deviennent les propagateurs des contraceptifs, mais nous avons à nous tourner vers notre foi en Dieu.

Cette doctrine très simple et très claire fait de l'humanisme chrétien le garde-fou de l'humanité contemporaine. La croyance en l'absurdité du tout par les incroyants ou les peurs morbides entretenues parmi les populations par le tam-tam des diffuseurs modernes d'images et de sons ne doivent pas nous faire prendre l'avenir pour un abîme effroyable et les montagnes de chiffres pour des prophéties éclairantes. Ce qui n'est pas du domaine de l'homme est du domaine de Dieu.

Conclusion

Que l'homme accomplisse toute sa tâche dans le présent, qu'il prévoie cet avenir qui entre dans le rayonnement de son intelligence. Pour le reste qu'il ne s'étonne pas si l'humanité, à s'éloigner de Dieu, ne comprend plus rien et s'affole. Sartre parlera de l'univers absurde, et il l'est parce que *d'abord* il en a enlevé toute présence divine.

L'humanité crie au secours. A nous de *l'aider à s'aider*. Jusqu'à un certain point les pays sous-développés ont moins besoin d'argent que de professeurs : ceux-ci enseigneront aux populations à sortir de leurs ignorances et de leurs routines, ils leur apprendront à s'entraider et à s'instruire pour bâtir un monde meilleur.

“La faim et la misère, disait Nehru, ne sont pas nouvelles, ce qui est nouveau c'est la *conscience* de la faim et de la misère.” On a tellement tourné les yeux et les désirs de l'homme vers les biens terrestres et les comparaisons avec les pays riches sont tellement scandaleuses qu'un certain matérialisme accapare les mentalités des peuples moins favorisés. Si ces peuples, à broyer du noir et à rêver à des revendications sociales de plus en plus violentes, ne sont pas élevés à l'intelligence de la destinée éternelle de l'homme et ne sont pas stimulés dans leurs initiatives et leur dynamisme constructeur, tous les lendemains sont chargés d'éclairs et de coups de tonnerre.

Rien n'est plus dangereux que la stagnation. Or “la dénatalité, dit le grand historien René Rémond, est solidaire de la stagnation économique, comme de l'impuissance politique; ce sont autant de manifestations qui signalent une déperdition de vitalité, un recul de la vie”. Les contraceptifs ont pu faire croire aux incroyants qu'ils rendaient le présent acceptable mais ils n'ont jamais favorisé le progrès d'une civilisation ou d'un peuple, ils n'ont aidé qu'à son vieillissement physique et psychologique.

Quant à l'avenir éloigné pourrions-nous donner ici notre conviction la plus profonde: ce que l'humanité nécessite le plus c'est de lever les yeux vers Dieu. Nous en avons assez de cette littérature de pacotille qui parle du ciel vide et des déserts infinis où l'homme traîne sa misérable vie. En haut les coeurs ! Dieu est là et il ne nous abandonne pas. Plusieurs disent que la prière ne sert à rien, mais actuellement elle aurait au moins cet effet bénéfique qu'à nous mettre en présence de Dieu, elle ferait s'envoler les chimères qui menacent notre santé intellectuelle et morale. Elle nous apprendra, dans la paix d'un coeur confiant, que les aubes lointaines sont plus remplies de ciel que de terre.

BIBLIOGRAPHIE

- Stanislas de Lestapis, S.J.: La limitation des naissances, Spes, 316 pp.
 Poussée démographique, dans Relations, juin 1961.
- Anthony Zimmerman, S.V.D.: Catholic Viewpoint on Overpopulation, Hanover House, New York, 1961, 214 pp.
- Josué de Castro: Géopolitique de la faim. Editions Ouvrières, 1952, 332 pp.
- Gaston Bouthoul: La surpopulation dans le monde, Payot, Paris, 1958, 270 pp.
- Alfred Sauvy: De Malthus à Mao-Tsé-Toung, Editions Denoel, Paris, 1958, 304 pp.
 Richesse et population, Payot, 1944, 328 pp.
- Pie XI: Casti connubii (1931).
- J. Vialatoux: Philosophie économique, Desclée, 1933.
 Le peuplement humain. Ed. ouvrières, Paris, tome 1, 1957, 172 pp.; tome 2, 1959, 718 pp.
- Pie XII: Le corps humain.
 Allocution aux sages-femmes, 29 octobre 1951.
 Discours au Congrès Mondial de la Fertilité, 19 mai 1956.
 Doc. Cath. 1956, col. 746.
 Congrès intern. d'hématologie, 12 sept. 1958, D. C. 1958, c. 1244.
- Mgr Montini: Semaine sociale d'Italie, Doc. Cath. 1953, col. 1556.
- Nations Unies: Quelques données sur la population mondiale et les tendances démographiques, Document ECN-9-139, février 1957.
- U.S. News and World Report, Sept. 16, 1963, p. 60: Too many people in the world?
 January 6, 1964, p. 28: Why hunger is to be the world's no. 1 problem ?
- Population, avril-juin 1963, Mahmoud Seklani: Efficacité de la contraception: méthodes et résultats, p. 329-349.
- Cepede, Houtard, Grond: Nourrir les hommes, CEP, Bruxelles, 1963, 432 pp.

UTOPIE ET RÉALITÉS EN MATIÈRE DE NATIONALISATION

Des comités et sous-comités mixtes à la population étaient prévus dans tous les services et exploitations... Les commissions du personnel ont perdu leur pouvoir de décision et sont devenues de simples organes consultatifs... le Conseil central des oeuvres était dissous... Quant aux Comités mixtes, ils furent mis en veilleuse et n'expédièrent plus que des questions secondaires. (Monique Maillot-Chassagne, Influence de la nationalisation sur la gestion des entreprises publiques, Paris, 1956, pp. 185-190).

*Réflexions laïques sur
l'actualité chrétienne*

Mimétisme et aggiornamento

par Marthe Handfield

Quelquefois des chrétiens sérieux se demandent où va l'Eglise. Il leur semble que tous les principes sur lesquels ils avaient édifié leur vie morale et leur attitude religieuse sont remis en question. Les informations qui leur arrivent sur les nouvelles tendances dans l'Eglise, sur les décisions que prendra le Concile, sur la victoire plus ou moins soufflée de ceux qui sont sympathiques à l'ouverture et sur la défaite de "minorités d'arriérés", peuvent ébranler les plus solides. Dans leur coeur s'insinue un doute sur la certitude de Celle que, il n'y a pas si longtemps, l'on parait des titres de Maîtresse infail-
lible de vérité, de Roc solide de sainteté.

Au moment où ces chrétiens tentent de mettre de l'ordre dans leurs pensées, de se raffermir dans la confiance filiale envers celui à qui le Christ a confié le gouvernail de sa barque, tel un coup de vent tempétueux, leur arrive les "dires" d'un religieux couronné de sa célébrité personnelle, le "dictamen" d'un théologien sûr de son autorité, et le brouillard s'épaissit davantage.

C'est une situation étrange. C'est une situation anormale. C'est aussi une épreuve pour la vie de foi et la vie d'espérance. Mais cette épreuve, ce n'est pas l'Eglise qui la prépare aux chrétiens; ce sont certains chrétiens eux-mêmes qui l'infligent à leurs frères. Epris de leurs propres pensées, ces chrétiens ne se rendent pas compte de l'interprétation tendancieuse, subjective ou passionnée qu'ils font des documents ou des informations que nous donne l'Eglise. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont infidèles à la Vérité et qu'ainsi ils sont cause de souffrances, quelquefois profondes.

Nous avons recueilli un fait, qui, d'une certaine façon, illustre ce que nous disons.

Dernièrement, dans un grand quotidien montréalais on pouvait lire cette conclusion d'un article sur la planification des naissances: "*La planification des naissances sera désormais une affaire de conscience individuelle de chaque couple*". (1) Cette conclusion terminait un article où l'on renseignait les lectrices féminines sur une conférence traitant des moyens de contraception, conférence suivie d'un débat au cours duquel un clerc fut appelé à donner la pensée de l'Eglise.

Que faut-il reprocher à cette phrase? A première vue, rien. Rien sauf le mot "désormais". Car, que vient faire ce mot? La régulation des naissances a toujours été une affaire de conscience, c'est-à-dire qu'il a toujours appartenu au couple de connaître le nombre d'enfants qu'ils sont appelés, par Dieu, à procréer. Engendrer un enfant est une décision à prendre selon la prudence chrétienne, une décision qui ne peut être prise que par les époux. Et la règle dernière pour guider cette décision est toujours, comme pour tout acte moral, la conscience personnelle. Jamais, l'Eglise n'a supprimé la conscience.

Pourquoi, alors, ce "désormais"?

Pour suggérer que maintenant l'Eglise va changer la loi morale en ce domaine, qu'elle n'existera plus comme guide de la conscience et que cette dernière va devenir la seule et unique norme de moralité; que les époux en conséquence, seront libres de choisir les moyens qu'ils jugeront bons ou efficaces pour parvenir à leur fin? Le reste de l'article conçu pour faire porter la conclusion, témoigne de cette confusion. A preuve cette autre phrase: "*Toutefois, une idée maîtresse nous a semblé émaner. C'est que les responsabilités cléricales et médicales s'es-*

(1) *Le Devoir*, 30 janvier 1965.

tompent de plus en plus et que désormais seul le couple devra s'interroger et avoir le courage de prendre en conscience la responsabilité de planifier les naissances au sein de sa propre famille."

Pourquoi l'interrogation n'appartiendrait-elle qu'au seul couple? Et pourquoi dans leur recherche ces couples ne devraient-ils plus tenir compte des enseignements de l'Eglise? Et s'interroger de cette façon, c'est cela, suivre sa conscience?

L'on voit dans quelle ambiguïté l'on est conduit. C'est la dialectique de la conscience contre l'Eglise.

Car, ou l'on agit en ce domaine "*en suivant sa conscience*" sans s'inquiéter de savoir si elle est en conformité avec ce que demande la loi morale dont la norme d'application pratique a été confiée à l'Eglise... et l'on est un chrétien d'avant-garde. Ou alors, on essaie d'éclaircir sa conscience en se tournant vers l'Eglise... et l'on ne sait plus, parce que, selon ce que l'on dit, l'Eglise va prescrire que "désormais" il faut suivre sa conscience!

Et voilà comment l'on peut trahir la vérité avec des mots faits pour la signifier. Le mot "conscience", en effet, est un terme difficile. Antérieurement, il voulait signifier l'application particulière de la loi morale; mais... maintenant il semble qu'il veut désigner la manière personnelle de suivre ses passions. Personne ne nous avait avertis du changement.

Nous n'avons pas évidemment l'intention de discuter du problème de la régulation des naissances; nous voulons simplement faire remarquer comment une information insuffisante peut engendrer l'erreur et le trouble *en laissant entendre que l'Eglise changera d'idée*, alors qu'il n'en est pas question. Car en matière de régulation des naissances comme en toute autre matière morale, l'Eglise n'abandonnera pas la norme ultime de moralité à la seule conscience individuelle.

L'attitude d'esprit que révèle cet article se rencontre souvent chez nos frères chrétiens. Certains voudraient l'Eglise plus respectueuse de la conscience individuelle même erronée; d'autres, l'aimeraient plus conforme au monde profane dans lequel ils vivent. Et ces chrétiens ne sont pas seulement des laïcs. Et ces chrétiens ne nous parlent que d'aggiornamento, et de réforme.

Paul VI dans *Ecclesiam Suam* écrivait cette phrase

"N'arrive-t-il pas souvent au jeune clergé ou encore à tel religieux plein de zèle, mû par l'intention si louable d'entrer dans les masses populaires ou en certains milieux, de chercher à se confondre avec eux au lieu de s'en distinguer et de sacrifier par un mimétisme inutile le fruit véritable de son apostolat." (2)

Lorsqu'on commença à nous parler de réforme, de mise à jour, on le fit de toutes les façons. Certaines d'entre elles nous firent sourire, d'autres nous inquiétèrent, d'autres nous bouleversèrent. Car selon certains informateurs l'Eglise, avant le Concile, avant Jean XXIII, était devenue une vieille bonne-femme retardée, croupie dans sa vieillesse, méprisable et laide. Elle avait besoin d'une sérieuse cure de rajeunissement à cette fontaine de jouvence qu'est le monde contemporain. Certains parmi ses fils, étaient fatigués de la traîner en remorque, d'entendre les plaintes de ses essoufflements. D'autres, à la pointe du progrès, voulaient courber l'échine de leur vieille mère l'Eglise et la contraindre au joug de l'adaptation à l'humanité actuelle. Pour bon nombre de fidèles: *"la réforme de l'Eglise devrait consister surtout à régler ses sentiments et sa conduite sur ceux du monde. Si puissante est aujourd'hui la séduction exercée par la vie profane! A bien des gens le conformisme apparaît comme inévitable et même sage."* (3)

(2) *Ecclesiam suam* 2e partie.

(3) *Ibid.*

Si nous réfléchissions sur les valeurs contemporaines! Mis à part les progrès techniques et scientifiques qui, concrètement, ont apporté à l'humanité un bien-être jusque là inconnu, quelles sont les valeurs spirituelles dont se nourrissent nos civilisations? Pour le savoir, il faut écouter la jeunesse. Elle a un flair pour détecter l'idéal de la société dont elle fait partie, société à laquelle elle apporte sa vigueur, mais à qui elle demande sa "nourriture".

Or la jeunesse nous parle de démocratie, de socialisme, de volonté de puissance, de confort et de sensualisme. Elle est éprise de liberté, mais ne reconnaît plus le sens de la personne; elle rêve de fraternité mais manque de charité; elle se passionne de justice et d'égalité mais méprise les droits de ceux qui la gênent. Et quelquefois, elle tombe dans l'athéisme et l'agnosticisme. La jeunesse présente, si on sait la reconnaître, l'image en traits accusés de la société qui la porte.

Si l'Eglise pour se réformer devait se conformer au monde, il lui faudrait alors, devenir *démocrate* c'est-à-dire renoncer au primat du pape sur l'ensemble de l'Eglise; accepter le socialisme comme système économique politique meilleur que le capitalisme; favoriser le sensualisme en rejetant l'effort de l'ascèse chrétienne et la vertu purificatrice de la pénitence; renoncer à la vérité pour glorifier la liberté; réaliser la fraternité contre la charité ou la justice contre le droit. Et renoncer, sinon à Dieu, mais à la prétention d'en être le meilleur témoin.

Est-ce réellement cela le vrai sens de la réforme?

"Ainsi, en ce domaine, s'il est permis de parler de réforme, celle-ci ne doit pas s'entendre comme un changement, mais plutôt comme l'affermissement de la fidélité, qui garde à l'Eglise, la physionomie donnée par le Christ lui-même et qui, mieux encore, veut ramener constamment l'Eglise à sa forme parfaite. (4)

(4) *Ibid.*

Ces paroles du Saint-Père donnent un tout autre son de cloche. Car elles nous font voir clairement que la conformité que l'Eglise recherche n'est pas celle du monde mais celle du Christ.

Et l'aggiornamento qu'elle prépare, c'est la *mise à jour* de nombreux moyens d'apostolat pour lui permettre, comme au Christ, de sauver le monde.

D'où à ces sociétés passionnées de démocratie mais empêtrées dans les rouages d'un gouvernement autocratique, l'Eglise donne l'exemple d'une véritable communauté où chacun participe, selon sa fonction, à la responsabilité du Corps tout entier. C'est le peuple de Dieu en marche vers son salut. A ceux qui luttent pour l'instauration d'un système économique, l'Eglise rappelle que toute justice sociale ne peut s'établir que sur la reconnaissance effective des droits de la personne. A ceux que tenaillent les affres du sensualisme, elle enseigne que la dignité humaine se préserve par la maîtrise de soi garantie par le renoncement chrétien. Elle proclame que c'est la vérité qui rend libre même si elle reconnaît à la personne la responsabilité de ses actes. Elle dit que tous les hommes sont frères parce qu'ils sont fils d'un même Père mais elle ajoute que l'esprit de fraternité est une conséquence de la pratique de la justice et de la charité. Et à ces sociétés qui deviennent athées ou agnostiques, l'Eglise par une liturgie vivante, rapproche le Christ, rend la parole accessible à tous et son enseignement à la portée des plus petits. Cela, dans l'Espérance d'une nouvelle Pentecôte.

La réforme dans l'Eglise c'est donc l'oeuvre de l'Esprit. Et les chrétiens ne doivent pas avoir peur de la réforme. Au contraire, leur fidélité leur demande d'être les premiers à la mettre en oeuvre dans la *PENSEE* et dans les *FORMES* que demande le Concile.

Car, autrement cette restauration pourrait être ravagée par les malins qui sous couvert de progrès, sont des semeurs d'ivraie.

Pierre Perrault, poète

Le succès du cinéaste a peut-être fait oublier le poète; et pourtant la voix qui pénètre l'imagerie cinématographique de *Pour la suite du monde*, est celle-là même qui, dans *Portulan* (1), *Ballades du temps précieux* (2) et *Toutes Isles* (3), dresse le chant de l'homme épris d'espace et d'amour.

De la trouvaille métaphorique, de la musique nombrée, la poésie de Pierre Perrault n'a que faire; elle trouve son exigence dans la simplicité, auprès du coeur des choses et de l'homme. Ici, point de grande théorie poétique, point de ces grandes pensées qui se pensent (et dont se couvre d'ailleurs assez facilement une certaine poésie qui ne sait plus retrouver son propre visage), mais une parole dont Perrault nous dit:

*ne plus habiter les langages
qui n'en savent rien...*

*n'être qu'une parole
sans nom d'auteur...*

Il y a, en effet, de l'anonyme dans la poésie de Perrault; et c'est pour cela précisément que cette parole nous est "sympathique", car, elle nous éloigne pour un temps de ceux qui n'achèvent plus de s'écorcher... En cela Pierre Perrault est de la lignée des coureurs de bois, de ceux qui cherchent et pourchassent un continent pour retrouver l'homme et sa quête sans fin; il est de ceux qui vers 1700 nous ont donné le premier chant québécois, *Le chant du voyageur* (4). Le pays, pour Perrault comme pour ces premiers voyageurs canadiens, n'est pas ce qu'on garde et défend, c'est ce qu'on n'a pas encore découvert:

*la terre me parut partout ailleurs
alors j'ai profondément désiré ce voyage.*

En dépit de ce thème majeur du pays, fondamental dans son oeuvre, Pierre Perrault se situe en dehors de la trajectoire lyrique du "recours au pays"; il est, si l'on peut oser le dire, le classique de cette "école". Ce n'est pas seulement le Québec que Perrault chante, c'est, par delà son terroir, semble-t-il, la forêt du Finlandais, l'île du Cingalais, la mer du Polynésien, bref, chaque parcelle précise de terre d'où l'homme tire son visage et son humanité. La patrie n'est qu'une distance à défendre; le pays est un espace intérieur à conquérir. Nul, malgré l'universalité de ce thème, n'a pourtant mieux saisi que Perrault l'âme de notre peuple et l'orbite de notre histoire. A cet égard, le poème *Naguère* est l'un des plus émouvants qui aient été écrits sur notre passé. Las des clichés qu'on use à nous peindre notre histoire, l'on ne peut s'empêcher de retrouver une ferveur originelle à la lecture de ces vers qui, en plus de leur vérité, portent en eux une grande perfection poétique :

*N'avions que la hache
pour écrire une histoire*

.....

*ceux qui savaient l'écriture
ont raconté l'aventure*

*de leur clocher, de leur moulin,
de leur grenier, de nos faiblesses*

*ils n'ont rien dit de nos amours
ni les jamais, ni les toujours*

*ni les tristes blasphèmes
qui nous servaient de poèmes.*

Nous sommes loin ici des grotesques esquisses socio-historiques de Jean Le Moine, car Pierre Perrault a saisi le poids de l'homme "canadien" par l'intérieur et l'a projeté dans son chant avec un amour qui n'a d'égal que la rusticité de son art :

*J'ai accumulé tellement de temps passé
que désormais je vis au futur de l'univers :
plus insatiable que jamais de la vie
et parfaitement insatisfait de la mort.*

Cet accent mêlé de folklore et de métaphysique est unique dans la production poétique d'ici.

Le poète cependant nous livre ses plus beaux vers dans les poèmes consacrés à l'amour. Rien ici de cet érotisme culturéiste et artificiel, mais la reconnaissance des sources profondes de l'amour en l'homme :

*et pourtant je vivrai de toi seule
et de la nudité de quelques fruits
dans la corbeille des pénombres
si tu rentres dans mes nuits*

Tous les vers d'amour de Perrault seraient dignes de figurer dans les anthologies, mais, chez les snobards, on préfère à cette poésie grave, les salacités sans saveur des chansonniers adolescents. Peut-on citer, dans notre poésie, des vers aussi réussis et aussi vrais que ceux-ci :

*tranvasons nos espaces
dans une même urne de terre rouge
qui sera notre vestige
et notre archéologie*

*j'attends que tu viennes
belle de chair
et belle d'esprit
tangible et
impondérable
pour dormir autour de toi
jusqu'à la fin du monde.*

Perrault a réussi, semble-t-il, là où Saint-Denys-Garneau a failli; cette saisie complète du monde intérieur et extérieur est chez Perrault d'une franchise et d'une générosité que Garneau n'aura jamais pu atteindre :

*J'ai trouvé dans l'arbre de connaissance
la terre plus rugueuse que ronde*

.....
*On dirait bien que l'étoile
cherche un sens à l'homme
et que l'homme n'a pas trouvé
un sens à l'étoile.*

Ceux pour qui la poésie est un ensemble de mots auquel on superpose un tremblement de voix, seraient bien déconcertés à l'audition des vers durs et rugueux que voici :

*la mort contiendra certes
plus de fleurs que de fruits
la mort qui nous déconcerte
et la sève qui nous convie.*

Mais, quelle musique interne n'entend-on pas à travers ces mots pleins de contraintes harmoniques? Perrault chante pour ceux qui ne le peuvent, car, nous dit-il :

*Qui dira le sang muet
de ceux qui fréquentent
les silences prolongés.*

Il n'est pas faiseur de mots, mais faiseur de lumière et de joie attentive :

*Le faiseur de mots cherche à défendre
une muraille ancienne et belle
dont il ne reste qu'une face,*

et le faiseur de joie est toujours celui qui découvre à l'homme les sources de la mort :

*Nous sommes dans la mort
comme l'église du village
dans l'eau de la rivière*

*Tous feux éteints sauf peut-être les yeux
et quelques paroles échappées du visage;
et le reflet dure plus longtemps que la pierre*

*et un arbre que personne ne connaît tremble
dans les yeux de la rivière.*

Portulan est un atlas de l'amour et de la vie, où le coeur est une île, et chaque filet dans la mer, un coeur secret de l'homme; c'est aussi un livre de bord dont Perrault nous dit:

*Je n'ai pas laissé de traces
dans l'eau des tempêtes...
mon coeur n'est pas une parole
qu'on répète...*

Avec les *Ballades du temps précieux*, Pierre Perrault déserte la simplicité du premier recueil, et, plus expérimentateur du verbe, s'accommode fort bien d'un certain exotisme mêlé à la grande mythologie des vents, des forêts, des eaux et des îles du pays. Ce livre semble surtout retracer le mystère de l'homme: naissance et mort. Et Pierre Perrault avoue, après la précise géographie de *Portulan*:

*qu'une île introuvable
manquait à nos itinéraires:
toujours la même.*

Et c'est alors que Perrault aborde le thème de la vie originelle de l'homme:

*Quelqu'un se trouve-t-il réduit à cette extrémité
[de naître?
qui donc réclame le passage vers l'Inde?
[et les tissus
dociles en secret se déchirent, sacrifiant
[la fermeté nubile,
dédaignant le ventre dur et rond de l'amour
pour livrer aux vastes approches du cri
les neuf clés de la citadelle la plus impérieuse.*

A-t-on jamais trouvé paroles plus mystérieuses et plus belles sur la naissance? Pierre Perrault, coureur de bois, n'est pas un parcoureur de surfaces; il repère l'homme

dans la distance du coeur au coeur. C'est ainsi qu'animée d'un grand souffle de liberté, l'oeuvre de Perrault revendique l'unicité de chaque être fût-il broyé sous le poids de la servitude; dans un poème intitulé *Jazz*, le poète écrit :

*par l'esclavage de la douleur
nul n'est amoindri
sans son consentement.*

L'homme, pour Perrault, est le noyau même de la liberté du monde, et les chaînes ne parviendront pas à lier son chant intérieur.

Il serait difficile de citer tout en entier l'un des récits de *Toutes Isles*; plus que de récits, il s'agit ici de poèmes en prose aussi beaux que les vers de *Portulan*. Ce livre est fait de hautes légendes créées à même la vie des pêcheurs et des Amérindiens du Québec. Tout aussi traversé de l'amour des hommes du pays que les recueils précédents, *Toutes Isles* est une somme de l'âme québécoise; exclu de toute l'aigreur qui fait de tant de nos écrivains des anti-poètes, Pierre Perrault retrace, à travers des scènes d'une haute intensité poétique, les origines vivifiées de notre être collectif. S'il était, dans sa poésie, fils des bardes anonymes, il se fait ici continuateur des conteurs de village; la verve, la poésie et l'art de ces derniers, Pierre Perrault les a recueillis et nous les redonne dans une esthétique tout à fait propre à satisfaire notre sensibilité contemporaine. Chroniqueur de ce qu'il pressent d'éternel dans le quotidien des humbles, Perrault rejoint, avec les récits de *Toutes Isles*, les grands livres de merveilles qu'ont écrits les voyageurs du régime français: Cartier, Charlevoix, Jolliet et Sagard.

Il semble impossible d'apporter quelque conclusion à cette brève étude sur la poésie de Pierre Perrault; d'abord parce qu'elle nous distrait, par sa densité et sa vérité, des traditionnelles tactiques de la dissertation; parce qu'elle nous séduit aussi par sa profonde humanité exclue de toute vanité pseudo-littéraire. Mais Perrault

n'a pas pour autant négligé l'aspect esthétique de son oeuvre qu'il a voulue aussi près que possible de la tendresse des choses; il y a une perfection secrète dans sa poésie qui vient d'une certaine sagesse du langage. C'est cette sagesse de grand large qui donne aux oeuvres diverses de Pierre Perrault son unité parfaite — comme ces variétés de fleurs à la surface des étangs en Inde, où l'on voit, à travers le visage translucide de l'eau, qu'elles tiennent toutes, nombreuses et variées, à une seule tige forte qui leur est commune nourrice et commun support. Si la poésie n'était qu'une interrogation, que serait-elle donc? Celle de Pierre Perrault est cela aussi, mais d'abord une réponse qui est voie de l'homme vers les choses et par laquelle les choses retournent vers l'homme:

*et c'est lui
nul autre que lui
qui a lancé
l'oiseau du cri
à la quête des ailes.*

Jean MARCEL

(1) Editions Beauchemin, 1961. Prix du grand jury des lettres.

(2) Editions d'Essai, 1963.

(3) Editions Fides, 1963.

(4) Improprement appelé *A la claire fontaine*.

L'AVENIR DES NATIONALISATIONS

Il est important de constater qu'à l'exception de l'électricité et de l'aviation, les industries nationalisées appartiennent au passé; on ne saurait admettre que leur avenir soit aussi riche que leur passé. Charbon, gaz, chemins de fer, ont connu la grandeur durant la période victorienne... Les lois de la nationalisation n'ont pas incité les hommes capables à rester et à accepter des postes dans les Boards... La nation peut être propriétaire des industries, mais elle subit les vicissitudes de cette propriété plutôt que ses avantages. (R. Kelf-Cohen, *Nationalisation in Britain. The End of a Dogma*, Londres, 1959, pp. 197, 209).

A noter: M. Kelf-Cohen n'est pas un capitaliste, mais un fonctionnaire qui s'est occupé des nationalisations de 1945 à 1955.

Litanie à l'emporte-pièce

Bienheureux Jean-Paul Sartre, inspirez-moi votre sainte nausée et ayez pitié de mon dualisme;

Aidez-moi à recracher les légendes et les leçons de ma mère puritaine et bêtement croyante et bonne.

Si l'hostilité, l'agressivité, le ressentiment sont des armes défensives et offensives, donnez-moi les vôtres, cher Jean-Paul.

Si la solitude, le refus de soi, l'avarice de soi sont un gain, défendez-nous de l'enfer de la charité, cher Jean-Paul.

Si le grand split (pardon, le grand écart) de la conscience consiste à danser sur le néant, soyez partenaire, cher Jean-Paul.

Si Dieu est plus funeste à l'homme que l'ombre sur le mur, rasez nos vieux murs pieux, cher Jean-Paul.

Si le vertige charnel est le corps de mon âme, donnez-moi beaucoup d'incarnation, cher Jean-Paul.

Si l'homme n'est qu'un trou vide, remplissez-nous de votre désespoir payant, cher Jean-Paul.

Si l'homme n'a que la liberté de contempler son ombilic, enseignez-nous la vue basse, cher Jean-Paul.

Si vous ne pouvez plus lâcher votre plume parce qu'un Autre vous tient la main, parlez-nous de l'Autre, cher Faust magicien.

Si nos petits amis et damoiseaux nous méprisent trop, apprenez-nous la stérilité, chère Simone à Jean-Paul.

S'il vaut mieux avoir sa mue que ses diplômes, pardonnez-nous nos attardements aux niaiseries de Françoise Sagan, forte Simone.

Si le vice est la seule ferveur, délivrez-nous de nos froideurs québécoises, chère étrangère honorée par notre Châtelaine.

Si l'obscénité n'est que hardiesse, courage et prouesses, délivrez-nous de la grâce féminine et de l'amour masculin, chère Sapho.

Si l vaut mieux s'asseoir entre deux mondes, avec les Mandarins, conquièrez toute la Chine, ô Simone inchoisie et choisissante.

Comme Romulus et Rémus, engraissez-vous, ô couple exemplaire, de nos montagnes universitaires, mamelles intarissables de votre gloire à rabais.

Si l'existence est sordide et si l'essence ne va pas plus loin que la motocyclette, enragez avec nous, ô jeune fille rageuse et rangeuse.

Si l vaut mieux soigner sa syphilis que d'aller soigner les lépreux, qu'on nous laisse avec nos maîtres et avec la Lolita à Nabukov.

Si les pourceaux sont plus soyeux que les moutons, qu'on nous enseigne Miller, Laclos et les bâtardes réussies.

Si l'intelligence est une perle à polir dans la boue, neutralisons les "vieux": Pascal, Platon, Claudel et tous les "nuagistes" de la divinité.

Si la vertu est un reliquat de notre artisanat, et le stupre, l'art de la Dolce Vita, terminons nos études dans les maisons closes ou dans l'enfer à huis clos.

Si le sexe est une mouture sans nom, l'anarchie, notre avenir le plus certain, suicidons-nous en masse au pied de la montagne, chers camarades.

Si mes chers camarades catholiques étouffent trop dans leur lâcheté, qu'ils prennent la force de l'âge dans les penseurs publics, ceux du prix Nobel ou de Radio-Canada.

Si le recteur magnifique a perdu les clefs de la maison, vite, qu'on fasse venir le fauteuil de Voltaire pour le prochain recteur sectaire.

Si les poètes ont le droit de hurler et d'être récompensés pour leurs aboiements, nous invoquons les Ménades et le droit de vomir de saintes indignations devant tout le monde, comme Jean-Paul et Simone.



CHRONIQUES

Les événements

Le livre blanc sur l'amendement de la Constitution

Nous avons déjà dit dans notre éditorial du mois dernier quelle est la ligne de conduite qui s'impose en regard de la formule d'amendement à la Constitution que M. Lesage s'acharne à vouloir vendre aux Canadiens pour remplir les conditions du marché qu'il a apparemment conclu à Charlottetown. Il n'est peut-être pas sans intérêt quand même de fournir à nos lecteurs, pour les fins des discussions en cours, certaines remarques supplémentaires que suggère ou que ratifie le livre blanc publié par Ottawa.

1. *La règle de l'unanimité sur toutes les parties essentielles de la Constitution.* Nous avons dit sa nécessité et l'illusion quasi naïve qu'il y aurait à vouloir l'assouplir sous prétexte d'amendement favorable au Québec dans l'actuelle Constitution. Mais il faut ajouter qu'au surplus la formule actuelle qui prescrit l'unanimité reste beaucoup trop vague; nous ne verrions vraiment bien clair dans cette affaire que si on s'était donné la peine d'expliciter quels sont les articles de l'A.A.N.B. qui sont ainsi protégés. Qu'on se garde bien de le faire est déjà une indication qu'une fois la procédure adoptée, les querelles d'interprétation ne manqueront pas d'être soulevées quant aux articles ou parties d'articles qui tombent ou non sous cette disposition, avec tendance à peu près assurée de *toutes* les provinces anglaises, 9 sur 10, à vouloir la restreindre à un strict minimum.

2. *L'éducation.* La mise à part de cette catégorie, couverte par l'article 93, a été justifiée par la nécessité de donner à Terre-Neuve un droit spécial. Dans l'état actuel des choses, il est assez clair qu'on ne pouvait pas non plus ici abandonner la règle de l'unanimité. Non seulement les droits des minorités, mais même ceux du Québec risqueraient d'être mis en jeu par une formule plus souple. Et une souplesse qui donnerait au Québec un statut à part serait une menace évidente et directe pour les droits des minorités françaises et catholiques dans tout le reste du pays. Mais l'incroyable reste que sur ce point précis nos représentants officiels soient prêts à accepter une procédure d'amendement qui, par la règle de l'unanimité, consacre la protection donnée à *la seule minorité catholique et non pas à la minorité française.* LE CANADA FRANÇAIS NE DEVRAIT POUR AUCUNE CONSIDERATION ADMETTRE QUE LA CONSTITUTION DU CANADA DEVIENNE CANADIENNE SANS LA RECONNAISSANCE OFFICIELLE ET DEFINITIVE, GARANTIE PAR LA REGLE DE L'UNANIMITE, DU CARACTERE OFFICIEL DU FRANÇAIS A TRAVERS TOUT LE PAYS, EN PARTICULIER PAR L'ADMISSION DU DROIT DE TOUS LES FRANCOPHONES A LEURS ECOLES FRANÇAISES DU PRIMAIRE JUSQU'A L'UNIVERSITE INCLUSIVEMENT. *Il faut singulièrement manquer de coeur et de fierté pour se contenter de moins quand on connaît l'histoire de ce qui s'est passé sous le régime de l'actuelle Constitution, dont on peut au moins dire qu'elle est une constitution coloniale, non encore celle d'un pays totalement libéré.*

3. *La partie II sur la délégation de pouvoir.* Combien caractéristique elle est de la lâcheté trop traditionnelle de nos politiciens. Ils n'ont pas osé, dans la première partie, exiger le redressement du statut du français dans l'éducation. Ils auraient pu encore se défendre en disant : pour faciliter le rapatriement de la Constitution, il importait de n'exiger au départ aucun changement dans le

statu quo constitutionnel. Mais ils ne le pourront pas, car ce qu'ils n'ont pas eu le courage d'exiger, ils ont eu la lâcheté de le céder au refus des provinces anglo-canadiennes de se contenter du statu quo dans le rapatriement. Par la délégation de pouvoir on effectue donc un amendement majeur à l'A.A.N.B., sans avoir même le courage de sauvegarder ce qui nous a été assuré par une décision formelle du Conseil privé de Londres, qui a rejeté le droit de délégation en spécifiant qu'il n'était pas conforme à l'esprit du pacte de 1867 et incompatible avec les droits des Canadiens français dans la Confédération.

Et voyons, soit l'incomparable naïveté et insignifiance de nos politiciens, soit leur dégoûtant machiavélisme pour se faire valoir auprès des intérêts politiques anglo-canadiens en vue d'un prestige fédéral. M. Lesage, jouant sur notre tendance latine à nous laisser arrêter par l'idée pure, fait campagne en insistant qu'il a tout sauvé par la règle de l'unanimité. Oui! tout sauvé *en ce qui concerne les amendements proprement dits*; MAIS PAR LA DELEGATION DE POUVOIR, IL PERMET AUX ANGLO-CANADIENS DE FAIRE A PEU PRES TOUT CE QU'ILS VEULENT DE LA CONSTITUTION SANS AMENDEMENTS. Et alors, nous sommes dans une situation où tout le monde risque d'être content, sauf que les Canadiens français seront cocus contents. Nous aurons une formule d'amendement qui protège en principe tous les droits juridiquement parlant; mais les Anglo-Canadiens qui se fichent des textes s'ils ne les embarrassent en rien pourront bâtir, en pratique, derrière les textes, la véritable Constitution à leur façon en multipliant les dérogations aux textes et les précédents. Et vous trouverez que j'exagère quand je dis que tout cela ne donne que le goût de vomir!

4. *L'étendue de la délégation de pouvoir.* A première vue, et pour le non-initié — on jouera d'ailleurs peut-être sur cet argument — la délégation de pouvoir paraît

limitée. Elle ne concerne que quatre des seize sujets de l'article 92: par. 6, les pénitenciers; par. 10, les travaux publics; par. 13, la propriété et les droits civils; et par. 16, tout ce qui est aussi de nature privée ou locale (clause résiduaire). Mais, et ici je n'aurai pas besoin d'interpréter car le livre blanc le dit en toute lettre: "ils embrassent et représentent la généralité des pouvoirs exercés par les législatures provinciales" (p. 49). La situation est donc claire: le Canada anglais, sous les regards d'un Québec paralysé par l'obligation d'obtenir l'assentiment de trois autres provinces et du Fédéral pour bâtir l'Etat national du Canada français, va pouvoir librement dégager ses provinces et se bâtir un Etat national fort et libre à Ottawa. La situation va même devenir cocasse, car les députés du Québec à Ottawa vont finir par être obligés de consacrer une partie croissante de leur temps à discuter et à voter des législations d'importance majeure qui ne concerneront pas la province de Québec. On atteint au comble de la stupidité dans les perspectives d'une logique latine; mais pour l'Anglo-Canadien, l'important c'est d'arriver à son but. Et avec cela nos députés vont être à vendre plus que jamais pour les empêcher de faire trop de bruit autour de certaines législations fédérales faisant le jeu du Canada anglais contre le Canada français.

5. *Centralisation ou décentralisation.* La formule et le livre blanc marquent un bel effort pour détourner l'attention et faire croire que la délégation de pouvoir n'est ni centralisatrice ni décentralisatrice. Mais il reste amusant de voir comment le livre blanc explique qu'on ait été si précis quant aux pouvoirs provinciaux qui pourront être délégués à Ottawa, et si imprécis quant à ceux des pouvoirs fédéraux qui pourraient être délégués aux provinces. En termes galants, on nous dit en somme que c'est une clause de sûreté... et d'habileté, mais qu'on ne voit pas très bien quand elle servira: "... il aurait été difficile, en l'absence de précédents et de besoins nettement établis dans ce domaine, de prévoir les circons-

tances dans lesquelles une telle délégation pourrait s'avérer utile en pratique et, partant, de préciser les catégories pour lesquelles une telle délégation de la part du Parlement pourrait être souhaitable et acceptable." Succulent, n'est-ce pas? D'ailleurs le texte s'empresse de rassurer ceux qui ont bien peur de la décentralisation: "A tout événement, aucune délégation par le Parlement aux législatures provinciales ne peut avoir lieu sans que le Parlement donne son consentement exprès dans chaque cas." Alors, vous pensez bien hein! "Qu'en termes galants ces choses là sont dites!"

6. *Québec, lui, ne gagnera rien de plus.* Le livre blanc en donne la garantie formelle aux autres provinces. Ce passage est à citer en entier :

"... certains ont exprimé la crainte que la disposition relative à la délégation puisse permettre à une province qui s'y emploierait d'acquérir au sein de la Confédération un statut complètement différent de celui des autres. Une analyse rigoureuse de la disposition relative à la délégation démontre qu'elle n'offre pas une telle possibilité.

"Si une province veut édicter une loi qui ne relève pas de sa compétence, elle ne peut obtenir le droit de le faire seule; elle ne peut non plus le faire de sa propre autorité avec le concours d'autres provinces. La formule ne permet pas au Parlement d'octroyer un seul pouvoir législatif à une seule province; l'autorité ne peut être conférée à moins de quatre provinces. De plus chaque délégation exige au préalable le consentement exprès du Parlement, et chacune est sujette à révocation par le Parlement. Enfin, comme on l'a déjà indiqué, il ne peut y avoir délégation de pouvoirs comme tels; la délégation implique seulement le consentement à ce qu'une mesure législative en particulier soit édictée.

"Une autre façon, du moins en théorie, pour une province d'en arriver à un statut particulier serait de refuser d'autoriser le Parlement à édicter

des lois du ressort provincial, alors que les autres provinces y consentiraient. Ainsi, si neuf provinces étaient disposées à permettre au Parlement d'exercer certains pouvoirs législatifs, il aurait le droit d'agir ainsi à leur égard, et la dixième province pourrait, théoriquement, acquérir un statut spécial en refusant de suivre leur exemple. Elle n'atteindrait pas ce résultat par son action propre, mais par celle des autres provinces auxquelles elle refuserait de se joindre. L'aboutissement, même dans cette situation improbable, ne serait pas un statut constitutionnel spécial pour une seule province. Ce serait une situation administrative différente. Un changement dans la position constitutionnelle d'une province ne pourrait s'accomplir que par des modifications de fond apportées à la Constitution elle-même" (p. 51) ... et l'on sait que cela n'est possible qu'à l'unanimité de toutes les provinces.

Ce texte est assez clair, et dans ses entendus et ses sous-entendus. Car il y a gros de caché sous l'affirmation que dans l'hypothèse dite "improbable" (pourquoi improbable?), il n'y aurait qu'une différence de situation "administrative". Quant à l'improbable, il cache lui aussi les difficultés de fait sur lesquelles on compte pour que la province de Québec se sente forcée de se ranger lorsqu'elle se trouvera acculée à être seule contre le Fédéral jouissant de la délégation de pouvoir des neuf autres. En un paragraphe antérieur de la page 50, le livre blanc explicite qu'on n'a pas admis la délégation de pouvoirs fédéraux à une seule province, parce que les pouvoirs du Parlement, "sont par définition d'intérêt général", et concernerait "jusqu'à un certain point toutes les autres". Dans le cas inverse de la délégation de pouvoirs provinciaux à Ottawa, on note qu'au contraire, "une loi relevant de la compétence provinciale peut ne pas concerner toutes les provinces". Le "peut" interdit de contredire cette affirmation; mais il dissimule qu'une loi relevant de la compétence provinciale *peut* également concerner toutes les provinces quant à l'effet de son transfert à la juridiction fédérale.

Tant de précisions défavorables et d'ambiguïtés sur ce qui est favorable suffirait plus qu'amplement pour dicter à l'homme sage "l'abstiens-toi" socratique. Mais les politiciens, on le sait trop, ne sont que rarement sages, si jamais. Ils n'ont que des intérêts, et quand leurs intérêts ne coïncident pas avec l'intérêt général ou le bien commun, il devient bien difficile de les faire marcher droit.

François-Albert ANGERS

Le premier rapport Laurendeau-Dunton

Il faudra que même ceux qui avaient des doutes profonds l'admettent: la Commission Laurendeau-Dunton, pour autant qu'il s'agit de son premier rapport, a fait du bon travail. Elle a bien caractérisé les données de la situation; et bien formulé les éléments fondamentaux d'une solution. Deux sociétés, deux nations s'affrontent encore après 200 ans de vie commune où s'est affirmée surtout la supériorité de l'une sur l'autre; et le moment est venu d'une négociation à base d'égalité pour établir un régime de partenaires égaux. Cela n'apprend rien de bien nouveau aux Québécois, pas plus que le rapport ne leur apporte beaucoup de réconfort sur les chances que l'autre partenaire accepte une telle négociation. Quelque effort que fasse le rapport pour le dissimuler autant que possible et respecter l'ego des membres anglophones de la Commission, il est d'une franchise suffisante pour qu'il soit possible de se rendre compte qu'on se trompait peu au Québec, si même on se trompe vraiment, sur le degré d'ignorance et de préjugé que le Canadien anglais plus que moyen continue d'entretenir sur le Canada

français. Aussi faut-il reconnaître le courage des membres anglophones de la Commission qui auront contribué beaucoup plus à faire comprendre au Canada anglais qu'il doit faire droit aux justes revendications du Québec, qu'aux Canadiens français à accepter des compromis incessants pour assurer l'unité nationale à tout prix. C'est donc une pierre blanche, d'autant plus importante que c'est la première, dont il faut jalonner la voie des Commissions royales d'enquête fédérales. En y mettant un grain de sel, car en scindant son rapport en deux la Commission Laurendeau-Dunton se donne un avantage sur la Commission Massey-Lévesque. Il y avait aussi de bien belles paroles dans les préliminaires du rapport de cette dernière commission; mais comme le rapport était d'une seule venue, toutes les belles paroles étaient annulées par les solutions proposées. Attendons donc maintenant le deuxième rapport Laurendeau-Dunton.

L'essentiel étant dit, on peut passer à ce premier rapport préliminaire certaines faiblesses de détail, qui apparaissent comme autant de concessions, de compromis, qui ont pu paraître nécessaires pour que tel ou tel commissaire anglophone ne se sente pas trop frappé en plein front, et que l'ensemble prenne l'air impartial de tenir la balance égale entre les deux groupes ethniques, même si elle ne l'est pas. En ce sens, le rapport Laurendeau-Dunton donne beaucoup trop l'impression que le problème canadien est un problème nouveau résultant comme d'un réveil soudain du Québec, auquel on consent à souscrire à l'anglaise comme à un fait inéluctable dont il faut que le Canada anglais s'accommode. Cette impression a peut être valeur diplomatique, en ayant l'air de ne pas blâmer pour le passé et de simplement réclamer le beau geste ou le geste pratique pour l'avenir; mais elle n'est pas vraie et se révèle un peu frustrante pour le Canada français, qui a l'air de sortir un peu de n'importe où et d'avoir tout à coup beaucoup de prétentions sans grands fondements.

Il n'était peut-être pas facile bien sûr d'obtenir que les représentants du groupe anglo-saxon à la commission se condamnent trop formellement; et même s'ils y étaient prêts, peut-être les commissaires se sont-ils tous ensemble dit que ce n'était pas pratique et qu'il valait mieux construire l'avenir que de risquer de le compromettre en rabâchant le passé.

Dans cette ligne de vue, il faut en effet donner tout bénéfice à la Commission d'avoir mis le fardeau de la solution du problème actuel d'abord sur le Canada anglais au début du paragraphe 135 de conclusion: "accepter comme nécessaire à la survivance du Canada, une association réelle comme il n'en peut exister qu'entre partenaires égaux"; et cela avant toute autre chose. A ce compte, on peut accepter la demande faite au Canada français de "modifier sa tendance actuelle à ne s'intéresser qu'à (ses) seules affaires"; le mot "actuelle" me paraissant d'ailleurs un bon signe de la prudence et de la vigilance de nos représentants à la Commission: je ne serais nullement surpris qu'il ait été ajouté après coup, car les représentants anglophones devaient avoir une certaine tendance à nous en accuser depuis toujours, ce qui est d'ailleurs contraire à la vérité historique. Je suis moins sûr cependant, même s'il peut être possible aussi d'oublier la conquête à condition que les anglophones en fassent autant, qu'il y ait lieu de donner moins de place au concept de "nation". C'est au contraire la valeur principale sur laquelle toute association doit s'appuyer, parce qu'elle y prend son sens. Autrement, on retombe dans les arrangements pragmatiques ou pratiques dans le jeu desquels nous risquerons toujours d'être plus ou moins les dindons d'une farce d'un goût de plus en plus douteux.

François-Albert ANGERS

Fondation d'une union internationale des Jeunes Chambres d'expression française

La fondation récente d'une "Union internationale des Jeunes Chambres d'expression française" n'est pas le fait du hasard et encore moins l'expression d'un dépit à la suite du refus de la Jeune Chambre Internationale de reconnaître l'affiliation de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français lors du dernier congrès mondial des Jeunes Chambres.

Depuis quelques années, les délégués de pays francophones qui se rencontraient lors de ces congrès déploiraient l'absence de dialogue entre les membres de la grande communauté francophone et souhaitaient pouvoir établir des liens plus constants que cette rencontre annuelle, liens que d'ailleurs la Jeune Chambre Internationale fortement dominée par l'élément anglo-saxon était incapable d'assurer.

Pour les Canadiens d'expression française cette union était d'autant plus désirée qu'ils ont connu de quelle façon certains chefs de délégation de la soi-disant Jeune Chambre du Canada les représentaient sur le plan international.

Le congrès d'Oklahoma, avec son atmosphère tendue, rendait le terrain très propice à la fondation d'une telle union et c'est alors que les délégués de quelques pays francophones se sont réunis et en sont venus à une entente dont voici le texte intégral:

**TEXTE OFFICIEL DE L'ENTENTE
INTERVENUE À OKLAHOMA
ENTRE LES DÉLÉGUÉS DES PAYS
FONDATEURS DE L'UNION**

DES JEUNES CHAMBRES D'EXPRESSION FRANÇAISE

« A la suite de nombreux contacts lors des congrès de Porto-Rico, Hong-Kong, Tel-Aviv, se sont réunis au Sheraton Hotel, Oklahoma City les 18 et 23 octobre 1964, les chefs de délégations des Jeunes Chambres Nationales suivantes:

Côte d'Ivoire,
Fédération des Jeunes Chambres du Canada Français,
France,
Madagascar,
Monaco.

Ont été évoqués les points suivants:

1 — *Objectif de l'Union:*

Promouvoir en langue française le meilleur échange possible entre les Jeunes Chambres de toute information concernant leurs activités.

2 — *Activités des Jeunes Chambres:*

Les Jeunes Chambres essaieront de s'intéresser par priorité aux activités inventoriées. Ainsi seront dégagées quelques activités communes susceptibles d'être adoptées à l'échelon international lors des congrès ultérieurs.

3 — *Moyens d'expression de l'Union:*

a) L'Union éditera à dater du 1er janvier 1965, un bulletin mensuel consacré aux activités des Jeunes Chambres et aux comptes rendus des assemblées. Ce bulletin sera adressé à toutes les Jeunes Chambres locales par le Secrétariat de l'Union. Les Jeunes Chambres pourront obtenir sur demande les documents illustrant les activités des autres Jeunes Chambres.

b) L'Union éditera un annuaire comprenant l'adresse des Jeunes Chambres et le nom du Président.

4 — *Réunion des Jeunes Chambres de l'Union:*

L'Assemblée générale se réunira au moins une fois l'an, sur convocation du Président.

5 — *Secrétariat de l'Union:*

Il sera situé à 2745, rue Masson à Montréal, Canada.

6 — *Bureau de l'Union:*

Il se compose:

D'un président: Stéphane Bongho-Nouarra, B. P. 1149, Pointe-Noire, Congo.

D'un délégué général: Robert Tissier, 10, rue De Louvois, Paris.

D'un secrétaire général: Alban Coutu, 3525, rue Maplewood, Montréal, Canada.

Ce bureau sera renouvelé chaque année ou reconduit par l'assemblée générale.

7 — *Demande d'adhésion à l'Union:*

L'adhésion est possible pour toutes Jeunes Chambres locale, régionale ou nationale.

8 — *Destinataires de ce document:*

Toutes les Jeunes Chambres de langue française. »

«Oklahoma,

le 23/10/64. »

Les membres de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada Français seront désormais en mesure de mener d'une façon efficace une action sur le plan international.

Alban COUTU



La vie quotidienne en Nouvelle France ¹

Le titre intégral de l'ouvrage que vient de publier la maison Hachette de Paris dans sa collection aujourd'hui célèbre: *La Vie Quotidienne*, se lit comme suit: *La Vie Quotidienne en Nouvelle France Le Canada, de Champlain à Montcalm*. Figure en ektachrome sur la jaquette de couverture un tableau Krieghoff, *Indiennes et coureurs des bois*. Ce volume est dû à la plume de MM. Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, respectivement sous-ministre du Secrétariat de la Province de Québec et professeur au Collège Stanislas à Montréal. Il est dédié "A ceux qui ont apporté, A ceux qui maintiennent la civilisation française en Amérique". Il comprend, outre une brève *Introduction* (p. 9-10) et des *Sources bibliographiques* (p. 259-263) surtout françaises, (il n'y a que cinq titres en anglais), dix chapitres, de longueur inégale, dont la seule nomenclature donne une idée du ton et de l'esprit du livre: I. *Un rêve de Champlain: franciser l'Amérique*. II. *L'enracinement du peuplement français*. III. *L'adaptation au pays*. IV. *La vie administrative et militaire*. V. *La vie civile*. VI. *La vie religieuse*. VII. *Les explorateurs et les coureurs des bois*. VIII. *La vie économique*. IX. *Les moyens de transports*. X. *Un nouveau peuple en formation*. Suit la Conclusion (p. 254-257).

Ce livre fourmille de détails précis, de renseignements instructifs, de points de vue et de jugements de valeur personnels. Il est aussi solidement charpenté qu'élégamment écrit. Les chapitres III, IV, V, et VII sont tout à fait vivants et réussis; ils se lisent même d'affilée

1. Raymond Douville et Jacques Casanova, Paris, Hachette, 1964, 268 pages.

comme un conte. D'ailleurs, les deux auteurs, sans doute désireux de varier le récit, ne manquent jamais l'occasion, en décrivant des fêtes ou en racontant des incidents (p. 228-231), de suggérer plus d'un sujet de roman historique aux écrivains d'imagination; après tout, la verve gauloise, pour avoir franchi la mer, n'a pas encore disparu, Dieu merci, des rives du Saint-Laurent. Tous les chapitres sont de lecture agréable, même le deuxième, plus sec que les autres, où abondent les noms propres comme dans les romans russes. Grâce aux sous-titres, la plupart piquants et bien choisis, qui jouent le rôle de points de repère, pour ainsi dire, ils peuvent se lire à loisir et faire l'objet de réflexions fécondes. Ce livre, loin d'être un manuel scolaire d'histoire du Canada, encore moins une monographie savante de la vie au Canada sous l'Ancien Régime, est une synthèse sommaire et animée de 150 ans d'histoire (1603-1753), écrite à l'intention du grand public; c'est comme un immense tableau où se déroule l'évolution de quelques milliers de Français d'outre-mer, jetés dans l'espace canadien de 1608 à 1673 et transformés peu à peu par l'hiver long et dur — on insiste même énormément sur l'hiver dans ce livre, mais par bonheur les Canadiens l'ont vaincu, "apprivoisé" même cet hiver, au point de s'en être fait un compagnon sympathique et un ami fidèle —, par le milieu assez fruste et rude, par les conditions nouvelles de travail et de vie, où la solitude, encore plus que le climat, devait énormément peser sur l'homme.

L'*Introduction* débute malheureusement par une affirmation quelque peu exagérée, qui ne manquera pas de faire sourire plus d'un historien du métier: "Jusqu'à 1760, la France règne sur presque toute l'Amérique du Nord". Celle-ci comprend bien, si je ne m'abuse, ce que nous appelons aujourd'hui le Canada, les États-Unis et le Mexique. La France aurait-elle *régné* sur *presque* tout cet immense territoire, des origines à 1760? Certainement pas. La décision énergique de François Ier, les voyages et la déception de Jacques Cartier, puis

“l’oubli officiel de la Nouvelle France” font l’objet de l’*Introduction*.

C’est à l’explorateur Samuel de Champlain que revient le mérite d’avoir jeté les bases de la colonisation et de la civilisation française en Amérique. Son rêve de franciser l’Amérique fut de courte durée, il est vrai, la Société des marchands et la Compagnie des Cent-Associés n’ayant ni donné suite à ses exhortations ni rempli honnêtement leurs propres promesses. Mais son programme rationnel de peuplement sera accepté plus tard par l’intendant Talon et Pierre Boucher. On peut toujours le considérer comme le vrai fondateur du Canada.

“Le recensement ordonné par l’intendant Talon en 1666 ne dénombre que 528 familles et un total de 3215 personnes de race blanche: ... De 1666 à 1700, la population s’accroît un peu plus rapidement: elle passe de 3,200 à près de 10,000, mais ici encore, les statistiques démontrent que la grande majorité de cette population est native du pays. Grâce surtout à la fécondité exceptionnelle des femmes, la colonie se développera ensuite pour ainsi dire en champ clos jusqu’à la cession de 1760. On évalue alors la population, troupes exclues, à 60,000 habitants. Pendant cette même période, l’intense émigration anglaise vers sa colonie de la Nouvelle-Angleterre atteindra le million d’habitants...”

Le succès inespéré de ce timide essai (il s’agit de Champlain) rend plus déplorable encore l’apathie des autorités de l’époque qui, sous le prétexte de ne pas dépeupler la France, font la sourde oreille aux appels pressants de quelques gouverneurs et intendants prévoyants et des missionnaires. Ces rares familles ont non seulement réussi par leur courage et leur ténacité à maintenir dans la colonie, au cours des années tragiques et désespérées, le prestige de la France, mais elles sont demeurées, grâce à leur remarquable sens familial, les racines du peuple canadien de langue française d’aujourd’hui.” (p. 14-15)

On ne saurait mieux dire. Ce qu’on a appelé, à tort, le miracle canadien-français, n’est ni plus ni moins que l’abnégation des mères canadiennes, guidées et soutenues par le clergé et la foi chrétienne; ainsi s’explique le miracle: c’est celui de la foi vivante et de la “fécondité exceptionnelle.”

Comme elles sont attachantes, ces figures de Louis Hébert, apothicaire et fils de l'apothicaire de Marie de Médicis, de Robert Giffard (1627, 1634-1663). médecin, chirurgien et apothicaire, de Pierre Boucher, véritable patriarche, puisqu'il vécut environ cent ans (1622-1717), gouverneur de Trois-Rivières, à trente ans ! Ces découvreurs tels que : Jean Nicolet, Nicolas Perrot, Louis Jolliet, Jacques Marquette, Jean Fafard, Du Luth, et ce grand coureur des bois, Radisson, qui revint un jour, en 1660, avec 400,000 livres de fourrures de la Baie d'Hudson, et ce Portugais canadienisé, Pierre Dasilva, qui fut pendant plus de vingt-cinq ans (1690-1717) postier de Sa Majesté entre Québec et Montréal ! Qui donc va écrire les mémoires de ce postier qui voyageait, l'été en canot, l'hiver en raquettes ou en traîne à chiens ? Et cela bien avant l'ouverture du chemin du Roi, première route carrossable entre Québec et Montréal, dont aucun fonctionnaire de notre voirie ne s'avisait, à ma connaissance du moins, de célébrer le deuxième centenaire de 1747, car c'est seulement à cette année-là, pas avant, que remonte le premier chemin de terre reliant Québec et Montréal. Décidément, les fonctionnaires de l'Ancien Régime n'étaient pas des Romains. Voulez-vous connaître Madame Bégon et son salon, l'intendant Raudot et son salon, le beau monde du bal de l'intendant Bigot, d'exécrable mémoire (il mourut et fut enterré en Suisse, sous un nom d'emprunt), le salon de Madame Hertel de Beauvallon (dans ce temps-là, les gens portaient de si jolis noms ! Sans doute étaient-ils alors consultés à leur naissance !), que fréquentait le faible Montcalm (p. 228-229), bref, "les douceurs de la paix" sous l'Ancien Régime ? Eh bien ! lisez ce livre aussi fascinant qu'instructif.

Que de fois les auteurs invoquent le témoignage du naturaliste suédois Peter Kalm ! La Hontan et Bougainville, qui étaient aussi de bons observateurs, sont également cités. Ainsi Bougainville, fort au courant du dédain de Montcalm pour les officiers canadiens (p. 95) et de la mésentente entre Montcalm et le gouverneur général

Rigaud de Vaudreuil, Canadien de naissance, note avec autant de mélancolie que de justesse: "Il semble que nous soyons d'une nation différente, ennemie même" (p. 95). Cela se passait, il est vrai, au moment de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France, alors que les esprits étaient assez amers et blâmaient la mère patrie de ne pas faire davantage pour sa colonie. Cela révèle aussi l'esprit distinct, nouveau, du peuple canadien. Mais il ne sert à rien de blâmer la métropole: on aimait autant la vie à Montréal et à Québec, qu'à Versailles et à Paris. Un même esprit frivole et stérile.

En plus de l'hiver, dont il est ici souvent question (p. 10, p. 50, p. 117-122), le leitmotiv de la frivolité des fonctionnaires "qui n'ont jamais compris leur véritable rôle de créateurs d'une nouvelle nation", court à travers le volume (p. 98, 186, 254-256). Cependant, Samuel de Champlain et Pierre Boucher étaient animés du "désir d'un monde nouveau dans une nouvelle France" (p. 26). De même, les missionnaires — le mot missionnaire est un terme nouveau au XVIIe siècle (p. 125) — partageaient profondément ce sentiment; les colons étaient aussi de leur avis. Mais à Versailles on se faisait beaucoup d'illusions sur les possibilités de francisation (p. 129). Le clergé, lui, besognait ferme, créant la paroisse dont le rôle social (p. 138-147) est fort bien décrit dans ce livre. Même Peter Kalm, qui a malicieusement caricaturé les récollets (p. 159-160), reconnaît la piété foncière des gens et la fidélité du clergé à l'idée de Mgr de Laval, dans l'esprit de qui "le pivot de l'Eglise canadienne doit être le séminaire: pépinière de prêtres, lieu de formation spirituelle, et maison commune du clergé qui vit là en une véritable petite république religieuse dont l'évêque est le président" (p. 155). Et lorsque est ordonné le premier prêtre canadien, Germain Morin, petit-fils de Louis Hébert, un esprit nouveau, typiquement canadien, existe déjà et dans le clergé et dans le peuple; ce qui est tout à fait naturel et normal, l'homme étant un animal social, politique et économique.

Sur la création du rang, originaire de France, et sur son influence, sur l'importance du cheval (le premier arriva à Québec le 25 juin 1647, exactement trente ans après Louis Hébert, qui a fait le cheval pendant dix ans jusqu'à sa mort accidentelle en 1627), sur le bouleau blanc, qui sert encore de papyrus (p. 183), sur le travail de la terre (p. 190-206), sur la fabrication de la bière (les récollets la fabriquaient déjà dès 1620), les chantiers navals et les forges du Saint-Maurice, la pêche et la forêt, les fourrures et le blé, sur le rôle des seigneuries, les auteurs ont écrit de fort belles pages. Comme ils font bien ressortir la faiblesse chronique de la colonie (p. 205-206). Le témoignage de Bougainville sur le peuple ou sur les gens est intéressant à retenir. "Ils sont en effet d'une meilleure étoffe, ont plus d'esprit, plus d'éducation que ceux de France. Cela vient de ce qu'ils ne paient aucun impôt, de ce qu'ils ont droit d'aller à la chasse, à la pêche et de ce qu'ils vivent dans une espèce d'indépendance." (p. 253). Jean-Jacques Rousseau a dû se délecter à la lecture de ce texte. Mais le gouvernement français eût mieux fait tout de même de donner une bonne imprimerie à la colonie des rives du Saint-Laurent.

Dans la partie concernant la vie intellectuelle, au chapitre X, les auteurs répondent aux fausses accusations portées par les "On a trop souvent dit" (p. 237). Au collège des Jésuites, le cours de lettres était de cinq ans; suivaient deux années de philosophie destinées aux futurs religieux (p. 238). D'Iberville, Nicolas Perrot et Jean Nicolet, à l'instar de beaucoup de Canadiens d'aujourd'hui, ont connu surtout l'école de la vie canadienne; au fond, seule la première génération (1635-1665) fut vraiment d'éducation française. On s'intéressait aussi beaucoup au théâtre, à l'astronomie, aux métiers, à la botanique et aux essences forestières, à la médecine, à la langue et à la littérature françaises. La bibliothèque de François Cugnet renfermait plus de trois mille volumes, tandis que celle de Guillaume Varrier en contenait quatre

mille. Rares sont les universitaires d'aujourd'hui qui en possèdent autant.

What we have we hold, écrivent les auteurs en conclusion, a beau être une parole historique anglaise, cette expression ne repose sur aucune doctrine mystérieuse: elle est vraie de tous les temps et de tous les lieux, puisque nous aimons tous à garder ce que nous avons, car toute propriété n'est pas nécessairement du vol. Au rebours des Anglais, Voltaire et les encyclopédistes n'ont rien compris à la poussée coloniale, qui était pourtant l'un des faits dominants de leur siècle; ils se moquaient de tout, ils ridiculisaient tout, ils calomniaient tout, parce qu'ils n'avaient foi en rien, sauf en leur petite personne. L'Angleterre envoya, pendant un siècle et demi, un million de ses citoyens dans sa colonie de la Nouvelle-Angleterre; la France, durant le même temps, en envoya à peine 10,000 dans sa colonie de la Nouvelle France. Et pourtant la France était alors plus peuplée que l'Angleterre. Là est le noeud central du drame. C'est avec des hommes que se poursuit l'expansion d'une civilisation. Ne perdons jamais de vue l'homme et les hommes.

Je forme le voeu ardent que ce volume, si intéressant et si agréable à lire, devienne un "classique" comme livre de lectures dans les établissements scolaires anglophones du pays. Je forme aussi le voeu encore plus ardent que ce livre serve de base dans les écoles secondaires de la Province de Québec, non pas comme manuel d'histoire, mais comme ouvrage de discussions et d'études fécondes sur l'histoire du régime français. C'est en remontant aux sources de notre histoire que nous resterons fidèles à nous-mêmes et que nous puiserons l'énergie du dépassement.

Maurice LEBEL

NOTES CRITIQUES

L'ETHNIE FRANÇAISE D'EUROPE

par Charles-Fr. Becquet,

Nouvelles Editions latines, Paris, 1964.

M. Charles-Fr. Becquet a consacré en 1963 une étude extrêmement intéressante à « l'ethnie française d'Europe ». Il a publié sur ce sujet un volume très dense qui exigeait une solide connaissance de l'histoire européenne et des doctrines sociologiques. Même si le sujet a été abordé maintes fois de façon directe ou indirecte, le livre de M. Becquet s'impose à tous ceux qui auront à le reprendre ou à traiter des questions voisines. Il offre un intérêt plus particulier aux Canadiens français qui s'interrogent depuis des années sur les termes mouvants de nation, de nationalité, de race, de peuple, etc. Combien de discussions naissent de définitions de mots acceptées en des sens différents ! On le sait ici mieux qu'ailleurs, puisque la langue anglaise a les siennes qui ne correspondent pas à celles du groupe français. Mais à l'intérieur même de la langue française, les acceptions jadis reçues ont évolué avec les années et les auteurs. C'est l'un des services rendus par M. Charles Becquet que de reprendre cette terminologie et d'en suivre l'évolution chez les auteurs notables au cours des siècles. Pareille étude, mêlée d'histoire et de doctrine, suppose de longues recherches et une abondante documentation. L'auteur est belge, inspecteur de l'Enseignement technique en son pays. La Belgique est comme le Canada un pays bilingue et le français y livre des escarmouches fréquentes au flamand. La Wallonie fait évidemment partie de l'ethnie française d'Europe. C'est en s'intéressant depuis des années aux problèmes de chez lui que M. Becquet en est venu à l'étude générale de « l'ethnie française » et à son unité par delà les frontières des patries. M. Becquet fait, cependant, de la question une étude à la fois scientifique et sereine. S'il croit à une certaine unification de l'Europe, il préfère une fédération du territoire selon les langues plutôt que d'après les limites territoriales historiques. C'est d'ailleurs la pacifique conclusion de son volume : « Pour structurer l'Europe et dessiner les grandes régions de demain, les

seuls critères valables sont la langue de civilisation et l'économie. Ethnie d'abord, économie ensuite devraient devenir le mot d'ordre des fédéralistes européens de 1963 ». C'est l'une des voies attrayantes de l'avenir, mais il n'est pas sûr que l'Europe, avec la sagesse de son long passé, veuille s'y engager. N'a-t-elle pas toujours préféré les coups de feu sur les frontières géographiques des traités ? Quoi qu'on pense de la thèse finale de M. Becquet, il y a grand profit à lire son livre, car l'auteur instruit beaucoup plus qu'il ne gourmande et son travail est une véritable somme sur la sociologie et l'histoire françaises. « L'ethnie française d'Europe » est pour tous ceux qui sont de culture française un livre à retenir et à consulter.

D. B.

SITUATION CULTURELLE D'AMÉRIQUE LATINE

Plus de 80 millions d'habitants ne savent ni lire ni écrire. Plus de 15 millions d'enfants ne vont pas à l'école. Il faudrait construire 25,000 écoles par année. Il manque 600,000 maîtres. La différence de niveau culturel entre les pays est intolérable. Il y a des pays qui ont tant de choses et d'autres qui n'ont rien. Ceux qui sont riches n'ont pas mesuré l'ampleur de ce problème. Ces hommes qui n'ont pas la culture sont de véritables mendiants assis au bord de la route, comme il est dit dans l'Évangile. De même que l'on demandait aux aveugles de Jéricho de se taire, on veut éviter de répondre à leur appel.

Mgr Proano, évêque de Riobamba, Equateur, au Concile, le 4 novembre 1964. DC, 20 décembre 1964, p. 1662.

Nous accusons réception des ouvrages suivants :

Julienne Barnard — Mémoires Chapais, tome III — Fides, 245 est, rue Dorchester, Montréal, 370 pages, 1964.

Louise Maheux-Forcier — L'Île Joyeuse — Le Cercle du Livre de France, 3300 boulevard Rosemont, Montréal, 171 pages, 1964. **\$2.50**

Claude Leclerc — Toi — Editions La Québécoise, 169 est, rue Beaubien, Montréal, 33 pages, 1964 (3e édition).

Dollard des Ormeaux — Les yeux remplis d'étoiles — Les Editions de L'Atelier, 3744, rue Jean-Brillant, Montréal 26, 187 pages, 1964.

Dollard des Ormeaux — Claude l'orphelin — Les Editions de L'Atelier, 3744, rue Jean-Brillant, Montréal 26, 119 pages, 4e édition.

Trude Sekely — Pour vous future maman — Les Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagacetière, Montréal, 159 pages, Réédition 1965, **\$1.00**

André Major — Le Cabochon — Editions Parti Pris, 2135, rue Bellechasse, Montréal, 195 pages, 1964.

Jacques Renaud — Le Cassé — Editions Parti Pris, 2135, rue Bellechasse, Montréal, 126 pages, 1964.

Paul Chamberland — L'Afficheur Hurle — Editions Parti Pris, 2135, rue Bellechasse, Montréal, 78 pages, 1965.

Les Nouveaux Québécois — 3e Congrès des Affaires Canadiennes 1963 — Les Presses de l'Université Laval, Cité Universitaire, Québec 10, 204 pages, 1964. **\$2.50**

Marc-Adélar Tremblay et Gérald Fortin — Les Comportements Economiques de la Famille salariée du Québec — Les Presses de l'Université Laval, Cité Universitaire, Québec 10, 405 pages, 1964. **\$5.00**

“Vous assurer à L'Assurance-Vie Desjardins, c'est placer votre argent chez vous”

En '64,
les ristournes aux assurés
augmentent de 30%

En '64,
l'actif
augmente de 22%

En '64,
l'assurance en vigueur
augmente de 16%

Les chiffres parlent éloquemment!

points saillants du rapport 1964 / L'Assurance-Vie Desjardins

	1964	1963	1958
Actif	\$ 22,002,415	\$ 18,023,415	\$ 6,277,309
Revenus	15,259,765	12,781,472	4,426,846
Réclamations sur contrats	7,690,873	6,574,567	1,579,020
Dividendes aux assurés	1,372,498	1,060,724	417,480
Assurance en vigueur	1,326,118,103	1,148,014,878	465,757,481

**Siège social
Lévis, Canada**

- Jacques Henripin et Yves Martin** — La population du Québec et de ses Régions 1961-1981 — Les Presses de l'Université Laval, Cité Universitaire, Québec 10, 148 pages, 1964. **\$3.50**
- Alice Lemieux-Lévesque** — L'Arbre du Jour (Poèmes) — Librairie Garneau Limitée, 47, rue Buade, Québec, 70 pages, 1964.
- Suzanne Paradis** — Pour les Enfants des Morts (Poèmes) — Librairie Garneau Limitée, 47, rue Buade, Québec, 147 pages, 1964.
- Roger-J. Bédard** — La bataille des annexions — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 215 pages, 1965.
- Alphonse Gagnon** — Intensité, poèmes et parodies — Collection: les poètes du jour — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 108 pages, 1964.
- Alphonse Gagnon** — Une lune de trop — Collection: les pays du jour — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 246 pages, 1964.
- Andrée Maillet** — Les remparts de Québec — Collection: les Romanciers du Jour — Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal, 185 pages, 1965. **\$2.00**
- André Major** — La chair de poule — Editions Parti Pris, 2135, rue Bellechasse, Montréal, 185 pages, 1965. **\$1.75**
- L'Eglise** — Constitution dogmatique (promulguée par S.S. Paul VI lors de la troisième session du Concile Vatican II) — Editions Fides, 245 est, rue Dorchester, Montréal, 141 pages, 1965. **\$1.00**
- Centre d'études Laënnec** — Le psychiatre devant l'homosexuel — Les Editions du Jour, 3411, rue Saint-Denis, Montréal, 160 pages, 1965. **\$1.50**
- Jean-Charles Harvey** — Des bois, des champs, des bêtes — Les Editions de l'Homme, 418 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, 130 pages, 1965. **\$2.00**
- Marie-Blanche Fontaine** — Une femme face à la confédération — Les Editions de l'Homme, 418 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, 156 pages, 1965. **\$1.50**

Gilles Archambault — La vie à trois — Le Cercle du Livre de France, 3300 boulevard Rosemont, Montréal 36, 178 pages, 1965. **\$2.50**

Jean Mercier — L'Estrie — Apostolat de la Presse, 250 nord, boulevard St-François, Sherbrooke, P.Q., 262 pages, 1964.

Jean Mercier — Autour de Mena'sen — Apostolat de la Presse, 250 nord, boulevard St-François, Sherbrooke, P.Q., 230 pages, 1964.

En collaboration — L'Etat du Québec — Les Editions de l'Homme, 418 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, 92 pages, 1965. **\$1.00**

Gérard Marier — Aujourd'hui, les jeunes — Les Editions de l'Homme, 418 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, 95 pages, 1965. **\$1.00**

En collaboration — Le roman canadien-français — (Archives des Lettres canadiennes, tome III — Fides, 245 est, rue Dorchester, Montréal, 456 pages, 1965. **\$5.00**

Hommage aux collaborateurs de
L'ACTION NATIONALE

J.-R. GRÉGOIRE

QUINCAILLERIE

LA. 4-1167

3605 est, rue Ontario, Montréal

VOYAGES

- I — Pâques à JERUSALEM: 21 jours (avec Mgr R. Marien) — \$1,090.00.
- II — EUROPE, y compris la GRECE: 25 juin, 2 mois, 12 pays — \$1,297.00 (bateau ou avion).
- III — MOYEN-ORIENT: 21 jours, été 1965 (avec Monsieur l'abbé Fournier — \$998.00
- IV — EUROPE et MOYEN-ORIENT (combinés) — \$1,594.00

RENSEIGNEMENTS :

VOYAGES BEL-AIR, 2155 de la Montagne, Mtl, 844-8817
M. G. Bellefleur, 3973 Mentana, Mtl, 523-2583

L'épargne est la clé du succès
ouvrez un compte d'épargne



**LA BANQUE PROVINCIALE
 DU CANADA**

votre partenaire

365 succursales et agences à votre service

LA SOLIDARITÉ

Compagnie d'assurance sur la vie

**925, chemin Saint-Louis
 Québec**

vous dit :

Qui sème chez soi . . .

récolte pour soi

Président
ALBERT BOULET

Directeur général
CHARLES POIRIER

Bureaux à :
 Beauceville, Sherbrooke, Amos,
 Ste-Thérèse-de-Blainville, Montréal, Sorel,
 Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval,
 Chicoutimi.

Renseignements

La BANQUE CANADIENNE NATIONALE publie un bulletin mensuel qui expose brièvement diverses questions d'ordre économique. Les commentaires qu'il contient intéresseront ceux qui désirent se tenir au courant de ces questions, mais qui n'ont pas le loisir de parcourir de nombreux périodiques financiers. Vous pouvez recevoir gratuitement ce bulletin en faisant la demande à l'un de nos 608 bureaux de la Banque au Canada ou au Bureau-chef, Place d'Armes, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL: Reconnaissance de l'autodétermination, signe de bonne foi!	735
François-Albert ANGERS: Les incompréhensions majeures du rapport Parent	739
Piel-Petjo MALTEST: Qui sommes nous? Où allons-nous?	754
Odina BOUTET: Fausse identité	765
Georges ALLAIRE: Le véritable canadianisme	775
Jean GENEST: Que penser de la surpopulation du monde? ..	787
Marthe HANDFIELD: Mimétisme et aggiornamento	809
Jean MARCEL, Pierre Perrault, poète	815
ÉTUDIANTE 65: Litanie à l'emporte-pièce	822
François-Albert ANGERS: Le livre blanc sur l'amendement à la Constitution	824
François-Albert ANGERS: Le premier rapport Laurendeau- Dunton	830
Alban COUTU: Fondation d'une Union internationale des Jeu- nes Chambres d'expression française	833
Maurice LEBEL: La vie quotidienne en Nouvelle-France	836
Dominique BEAUDIN: "L'ethnie française d'Europe"	843

*Si vous voulez
des épargnes sans avarice
des affaires sans affairisme
de l'utilitarisme sans égoïsme
devenez sociétaires de*

LA FAMILIALE

Coopérative de Consommation

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Sauvegarde

**La première compagnie par actions d'assurance-vie
au Canada français, fondée en 1901.**

**SYMBOLIQUE
SERVIABLE
SOLIDE**

Actif:	\$ 63,000,000.00
Assurance en vigueur:	313,000,000.00
Nombre d'assurés:	112,000

**FIDÈLE À SES TRADITIONS
GARANTE DE VOTRE AVENIR**

Siège Social: 152 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Un actif au sein du mouvement
coopératif Desjardins.